



→ RAPPORT INTÉGRÉ

GRTgaz, en mouvement

INTÉGRANT LA DÉCLARATION DE
PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

2021

GRTgaz, EN MOUVEMENT POUR DEVENIR UN LEADER DE LA 3^e RÉVOLUTION DU GAZ

— Pour la première fois, GRTgaz présente et partage avec ses parties prenantes un rapport intégré qui propose une analyse de sa performance globale selon les normes établies par la *Value Reporting Foundation*. À travers cet exercice exigeant, notre entreprise entend bien démontrer que la mise en place de politiques et de bonnes pratiques aux niveaux social, environnemental et de gouvernance n'est pas un frein à sa performance financière mais, au contraire, un moyen de générer de la valeur ajoutée pour ses salariés, ses clients et ses partenaires.

Ce rapport intégré est aussi un acte de confiance et de transparence par rapport à nos parties prenantes. Il constitue une suite logique des orientations majeures adoptées ces derniers mois. Le 15 octobre 2020, GRTgaz s'est en effet doté d'une boussole – sa raison d'être – qui oriente sa stratégie à long terme et sa contribution au bien commun : « *Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat* ». Cette raison d'être se décline de manière opérationnelle sur la période 2021-2024 dans le projet stratégique de transformation (CAP24), dans une nouvelle analyse de matérialité et dans une politique de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) revisitée.

Avec la perspective d'une remise en question profonde de son modèle d'affaires, l'entreprise a décidé d'accélérer, pour se donner les moyens de devenir un leader de la 3^e révolution du gaz, celle des gaz renouvelables et de l'hydrogène. Le chemin pour y parvenir nécessite de tout mettre en œuvre pour que les infrastructures gazières accueillent en substitution du gaz fossile des molécules décarbonées, selon une trajectoire cohérente avec les Accords de Paris. L'année 2021 a déjà donné des signaux clairs de la volonté de GRTgaz. Tout en assurant au quotidien ses missions historiques de gestion du système gaz, l'entreprise a vu ses investissements liés à la transition énergétique croître de 45 %, sous l'effet notamment du doublement des postes d'injection de biométhane sur



son réseau ou encore du lancement de FenHYx, un banc d'essai unique pour le transport d'hydrogène par canalisation en Europe. Mais GRTgaz a aussi entrepris, avec Teréga, une grande consultation des acteurs du marché de l'hydrogène et conforté son implication dans l'initiative

Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat

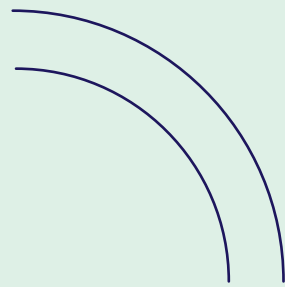
« Grande région hydrogène », une démarche transfrontalière (France-Allemagne-Luxembourg) pour créer un écosystème et une infrastructure dédiée à l'hydrogène (projet mosaHYc).

Ces résultats sont d'autant plus significatifs qu'ils interviennent dans un environnement difficile, en raison de la poursuite de la pandémie qui pèse sur le moral des équipes. Notre accidentologie est également en hausse, ce qui nous invite à repenser à tous les niveaux notre fonctionnement et nos pratiques. Nos compétences « cœur » doivent être réaffirmées mais il nous appartient aussi collectivement de simplifier nos process, de s'assurer que le prescrit indispensable est bien assimilé et appliqué, et de faire confiance davantage à nos capacités d'organisation et d'initiative, à l'image de la mise en place de l'accord Multiplex, qui redéfinit les modalités du travail à distance.

Nous avons devant nous un défi qui nous engage vis-à-vis des générations futures, celui de contribuer à l'avenir de notre planète en luttant contre le réchauffement climatique et pour la préservation de la biodiversité. Les gaz renouvelables et l'hydrogène font incontestablement partie des solutions pour y parvenir, comme le soulignent les scénarios prospectifs sur le système énergétique français publiés fin 2021 ou le Paquet gaz au niveau européen. GRTgaz prendra une part active dans les prochains mois pour continuer à démontrer leur potentiel, afin que les textes nationaux (Stratégie française pour l'énergie et le climat/ Programmation pluriannuelle de l'énergie) en préparation les reconnaissent à leur juste place.

Je suis fier de vous inviter à découvrir ce premier rapport intégré de GRTgaz, qui dessine les contours de GRTgaz dans la 3^e révolution du gaz.

— **THIERRY TROUVÉ**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRTgaz



À PROPOS DE CE RAPPORT

Pourquoi un rapport intégré chez GRTgaz ?

L'année 2021 marque une nouvelle étape en matière de transformation chez GRTgaz, première année de mise en œuvre de sa raison d'être. GRTgaz a adopté dans ses statuts le 15 octobre 2020, à l'unanimité de son assemblée générale, sa raison d'être, « Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat », et publié son manifeste, basé sur cinq piliers. Pour les années 2021 à 2024, GRTgaz en concrétise la mise en œuvre au travers de sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) 2021-2024, intégrée dans sa stratégie et son projet de transformation d'entreprise CAP24.

Pour cette nouvelle page qui s'ouvre, GRTgaz publie son premier rapport intégré. En cohérence avec sa raison d'être, il reflète la volonté commune de l'entreprise de réussir et partager sa transformation pour participer à un monde qui change, en réponse aux grands défis environnementaux et sociétaux.

Que contient ce rapport ?

Le rapport intégré de GRTgaz s'est inspiré du cadre de référence promu par l'*Integrated Reporting Framework* (anciennement IIRC). Il propose une vision globale de l'entreprise : sa raison d'être, son ambition, sa stratégie, ses objectifs, sa gouvernance et sa création de valeur plurielle, pour l'entreprise et ses parties prenantes. La contribution aux objectifs de développement durable les plus matériels pour l'entreprise y figure également.

Le rapport intégré de GRTgaz inclut aussi sa Déclaration de performance extra-financière (DPEF), avec la publication d'informations sur ses principaux risques environnementaux, sociaux et sociétaux et une description de ses politiques, plans d'actions et de leurs résultats¹.

Comment a-t-il été réalisé ?

La réalisation de ce rapport s'est faite en co-construction avec l'ensemble des directions de GRTgaz, sous le pilotage de la direction RSE. Des ateliers participatifs relatifs aux différents chapitres du rapport intégré ont été organisés pour produire ce rapport.

^{1/} Pour identifier les informations liées à la DPEF, le lecteur pourra se référer au chapitre 5. *Table de concordance DPEF.*

→ ENGAGEMENT 8

3^e révolution gazière : GRTgaz engagé dans la sécurité et les solutions énergétiques d'avenir

1.1 Notre mission au service de nos parties prenantes : « Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »	10
1.2 GRTgaz dans la chaîne de valeur - DPEF	16
1.3 Des enjeux sources de risques et d'opportunités pour demain - DPEF	20
1.4 Dialoguer avec nos parties prenantes - DPEF	26

→ VISION 32

Accélérer notre transformation vers la neutralité carbone : notre stratégie intégrée

2.1 Identifier et répondre aux tendances des transporteurs gaziers - DPEF	34
2.2 Du développement des filières gaz renouvelables et hydrogène à la neutralité carbone : notre vision prospective pour l'avenir	36
2.3 Notre stratégie de transformation : CAP24	43
2.4 Aligner RSE et transformation au service de la transition énergétique - DPEF	45
2.5 Notre stratégie climat - DPEF	46

→ COLLECTIF 52

Une gouvernance au service de la stratégie de GRTgaz

3.1 Le conseil d'administration et ses comités	54
3.2 Le comité exécutif	56
3.3 La gouvernance RSE - DPEF	58
3.4 Le dispositif d'éthique et d'indépendance - DPEF	60
3.5 Le dispositif des risques	62

→ ÉLAN 64

Faire de notre performance, une performance durable et créatrice de valeurs pour tous

4.1 Notre performance financière : respect de la trajectoire tarifaire, préparation de l'avenir et répartition de la valeur créée	66
4.2 Notre performance extra-financière pour contribuer aux objectifs de développement durable des Nations unies - DPEF	68
4.3 Notre performance pour un avenir énergétique abordable et neutre pour le climat - DPEF	72
4.4 Notre performance pour relever les défis de la transition écologique avec nos salariés et nos parties prenantes - DPEF	86
4.5 Notre performance pour assurer avec responsabilité nos activités - DPEF	95

102 **Table de concordance DPEF**

103 **Annexe méthodologique**

104 **Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI)**

Réseaux de transport de GRTgaz



Profil de GRTgaz

Un transporteur gazier français acteur de la sécurité énergétique du pays et engagé dans les solutions énergétiques d'avenir.

Notre raison d'être : « **Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat** ».

— En tant qu'opérateur d'infrastructures gazières au service de l'intérêt général, GRTgaz contribue à l'équilibre, à la sécurité et à la performance du système énergétique, et à l'accès à une énergie de plus en plus renouvelable et qui reste abordable. Face au défi climatique et aux risques extra-financiers de GRTgaz, l'entreprise privilégie l'écoute de ses parties prenantes, le dialogue et la concertation pour construire collectivement les réponses aux défis de la construction d'un système énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat.

NOS CHIFFRES CLÉS 2021

Indicateurs financiers

- Chiffre d'affaires : 1 846 M€
- EBITDA : 1 099 M€
- Résultat net : 335 M€
- Investissements : 457 M€

Indicateurs sociaux

- 3 390 salariés
- Taux de féminisation : 24,58 %
- Part des femmes Codir : 37,9 %
- Taux de fréquence : 2,5
- Nombre de chercheurs : 97

Réseau

- 32 530 km de canalisations
- Capacités raccordées de 6,4 TWh/an d'injection de gaz renouvelables dans les réseaux, dont 806 GWh dans les réseaux GRTgaz
- Gaz transporté : 630,3 TWh

KPIs environnement

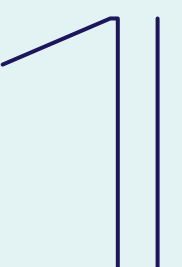
- Bilan carbone de 566 ktCO₂eq émissions CO₂ (scopes 1 à 3 pilotables), soit -30,5 % par rapport à 2019



ENGAGEMENT

RÉVOLUTION
GRTgaz

3^e révolution
gazière : GRTgaz
engagé dans
la sécurité et
les solutions
énergétiques
d'avenir



1.1/ Notre mission au service de nos parties prenantes : « Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »

— Fruit d'un processus de concertation et d'écoute de toutes ses parties prenantes² durant deux années, GRTgaz a adopté sa raison d'être le 15 octobre 2020 : « Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat », inscrite dans ses statuts juridiques. Un manifeste en guide l'interprétation et précise les engagements de GRTgaz et de ses collaborateurs autour de cinq piliers. Ces cinq piliers nourrissent la stratégie de l'entreprise et éclairent ses choix et décisions, et ont nourri l'élaboration du projet d'entreprise et de la nouvelle politique RSE.

^{2/} Salariés, actionnaires, clients, territoires, pouvoirs publics...

Cette raison d'être nous engage, nous les femmes et les hommes de GRTgaz, à agir pour la transition écologique et à explorer de nouveaux champs de responsabilité pour le futur...

ENMOUVEMENT

PILIER 1

... Parce que nous sommes au service de l'intérêt général,

nous organisons les flux et les échanges pour la continuité d'alimentation en gaz de tous les consommateurs et pour l'équilibre du système énergétique du pays et des territoires. Nous facilitons l'accueil de toujours plus de gaz renouvelables avec la même exigence de sécurité, de qualité et de compétitivité.

Pour assurer la sécurité et la performance du système énergétique.

PILIER 2

... Parce que nous sommes des acteurs responsables,

nous concevons et exploitons des infrastructures énergétiques à l'empreinte environnementale toujours plus exemplaire et contribuons à réduire l'impact de l'ensemble de la chaîne gazière. Nous ouvrons de nouvelles perspectives avec les gaz renouvelables, produits localement, et l'hydrogène, et plus généralement les solutions de décarbonation des usages de l'énergie.

Pour concrétiser l'ambition de la neutralité carbone.

PILIER 3

... Parce que nous sommes convaincus que la transition écologique passe par l'innovation,

nous sommes engagés dans la recherche, l'expérimentation, le développement et la diversification de nos activités, pour progresser au quotidien et mieux contribuer à répondre aux défis de nos clients, des territoires et de la planète.

Pour mobiliser les initiatives au service des générations futures.

PILIER 4

... Parce que nous sommes porteurs de valeurs humanistes,

nous nous engageons pour un environnement de travail bienveillant, stimulant, développant les compétences et inclusif de toutes les diversités, parce que les défis de la transformation et l'exigence de la performance doivent être compatibles avec l'épanouissement individuel et collectif.

Pour conjuguer bien-être et performance, et agir ensemble pour la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail de toutes et tous.

PILIER 5

... Parce que nous sommes engagés avec nos parties prenantes,

nous agissons avec les acteurs des territoires pour co-construire des solutions d'avenir et concilier les intérêts du plus grand nombre. Nous développons la coopération, assurons la transparence sur les impacts positifs et négatifs de nos activités, et mettons à disposition de tous les données essentielles à la planification et à l'action.

Pour faire de notre raison d'être l'objet de tous les dialogues.

NOS VALEURS AU QUOTIDIEN : INNOVATION, OUVERTURE, RESPONSABILITÉ, EXCELLENCE, CONFIANCE.

NOTRE RAISON D'ÊTRE EN ACTION SUR 2021 : LES FAITS MARQUANTS

— En décembre 2021 : le groupe Caisse des Dépôts (la Caisse des Dépôts et CNP Assurances au travers de SIG), qui partage nos valeurs d'intérêt général au service du développement durable, a augmenté sa participation dans GRTgaz en rachetant 11,5 % des parts d'ENGIE dans GRTgaz.

« Le groupe Caisse des Dépôts est acteur de la transformation écologique et c'est pour accompagner cette transformation qu'il renforce sa coopération avec ENGIE en investissant davantage dans GRTgaz, afin d'accélérer la diversification des énergies et se mettre ainsi rapidement dans les clous de la trajectoire de l'accord de Paris. » Éric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts.

1 ... PARCE QUE NOUS SOMMES AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

MISE EN SERVICE DU RACCORDEMENT (JUN 2021) ET DU RENFORCEMENT BRETAGNE SUD EN DÉCEMBRE 2021

Le projet Bretagne Sud consiste à **renforcer le réseau de transport de gaz naturel** par la pose d'une nouvelle canalisation de 98 kilomètres de long entre Pluvigner (56) et Pleyben (29). Le chantier de raccordement est terminé depuis juin et la centrale électrique Landivisiau va pouvoir débuter ses tests début 2022. Le renforcement Bretagne Sud a été mis en service fin 2021. Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du pacte électrique breton et vise à **sécuriser l'approvisionnement énergétique de la région.**

CONSOMMATIONS BRUTES DE GAZ EN HAUSSE SUR 2021

L'année 2021 a été marquée par une hausse des consommations brutes de gaz, plus de 4 % estimés en France.

Cette hausse des consommations s'explique à la fois par des températures plus basses que l'année dernière et par la reprise économique.

GRTgaz a transporté 630 TWh de gaz en 2021, soit une baisse de 1,4 % par rapport à 2020.



2 ... PARCE QUE NOUS SOMMES DES ACTEURS RESPONSABLES

BAISSE DU BILAN CARBONE DE GRTgaz EN 2021

GRTgaz a réduit de 30,5 % ses émissions de gaz à effet de serre sur ses scopes pilotables en 2021 par rapport à 2019. Ces résultats sont en ligne avec la trajectoire carbone que s'est fixée GRTgaz « sous les 2 °C », compatible avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas carbone.

SIGNATAIRE D'ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE - ACT4NATURE FRANCE EN SEPTEMBRE 2021

Le directeur général de GRTgaz a signé **les dix principes communs Act4nature** et s'engage avec ses équipes à mettre en place, dans un délai d'un an, **des engagements individuels** basés sur des objectifs SMART. Un point d'étape tous les deux ans et un bilan à la clôture de l'engagement seront soumis **au comité de suivi animé par l'Office français pour la biodiversité**, qui attribuera une note évaluant le niveau de maturité de l'entreprise, rendue publique.



TASK FORCE BIOMÉTHANE : UNE ÉQUIPE TRANSVERSE POUR MULTIPLIER PAR DEUX LA RÉALISATION DES PROJETS D'INJECTION DE BIOMÉTHANE

Face au déploiement rapide du biométhane, avec 90 raccordements de clients producteurs attendus d'ici à 2023, **une équipe transverse dédiée aux raccordements biométhane** a été créée en janvier 2021 à Cormontreuil, dans la Marne, au cœur de la « biométhane vallée ». Cette équipe pluridisciplinaire mobilise diverses compétences : supervision, exploitation, pilotage de projet, réseau, techniques spéciales... Tous sont réunis dans un seul but : faire face à la vague de mises en service des unités biométhane sur le réseau de GRTgaz. Un peu moins d'un an depuis sa création, cette équipe a réalisé 11 des 25 mises en service en 2021. GRTgaz a réduit de 5 % en 2021 le coût des nouvelles installations d'injection et de rebours de biométhane.

MAINTIEN DE NOTRE COMPÉTITIVITÉ DANS UN CONTEXTE DE HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE

Dans un contexte de très forte hausse des prix du gaz sur les places de marché du gaz, la place de marché française reste compétitive par rapport à ses pairs européens. Cela est notamment dû à une bonne attractivité de la *Trading Region France* pour le GNL et à un remplissage des stockages plus précoce en France comparé à d'autres pays européens. Les tarifs régulés de GRTgaz restent globalement stables, avec un coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz à 0,44 centime d'euros par kWh/jour/an.



3 ... PARCE QUE NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PASSE PAR L'INNOVATION

INAUGURATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS FenHYx (FUTURE ENERGY NETWORKS FOR HYDROGEN AND MIX) À ALFORTVILLE EN NOVEMBRE 2021 : INNOVER POUR RELEVER LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le projet FenHYx développe une plateforme et des moyens d'essais à la pointe pour tester et préparer les réseaux de gaz à transporter de l'hydrogène. Avec FenHYx, RICE se dote de nouvelles capacités d'essais en présence d'hydrogène sous pression dans



différents domaines : impact sur les matériaux, résistance mécanique des aciers, étude des phénomènes de corrosion, etc. La station d'essais RICE est unique en Europe grâce à l'importance de ses moyens d'essais ainsi qu'à son raccordement, en amont, au réseau de transport et, en aval, au réseau de distribution. Elle emploie une centaine de personnes, ingénieurs, élèves ingénieurs, techniciens et thésards. FenHYx a bénéficié du soutien financier de la Région Île-de-France, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Innovation et structuration de la filière hydrogène » lancé en mars 2020. Des accords ont déjà été signés avec d'autres transporteurs européens (Fluxys, National Grid...).

PRÉSENTATION DES PROJETS TRANSFRONTALIERS mosaHYc ET « GRANDE REGION HYDROGEN » À LA COP26 PAR GRTgaz

À la COP26, dans le cadre de l'atelier « Décarbonation des territoires : construction de la filière française de l'hydrogène », GRTgaz a été invité à présenter, sur le Pavillon France, les projets transfrontaliers mosaHYc et « Grande region hydrogen ». Issus de la conversion d'une canalisation au transport d'hydrogène, ces projets visent à créer un écosystème régional d'acteurs de l'hydrogène, de la production à la consommation.

4 ... PARCE QUE NOUS SOMMES PORTEURS DE VALEURS HUMANISTES

ACCORD MULTIPLEX SUR LES NOUVELLES MODALITÉS DE TRAVAIL AU SEIN DE GRTgaz EN MAI 2021

Signé par les trois organisations syndicales de GRTgaz en mai 2021, cet accord porte sur quatre axes majeurs : l'organisation des activités, dans un contexte de travail multilocalisé, des rites d'équipes et des réunions, l'évolution de la posture managériale et de celle des équipes, l'accroissement du télétravail jusqu'à trois jours par semaine et enfin les enjeux en matière de droit à la déconnexion, d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi que les règles d'utilisation des outils digitaux associés. Son application est sous-tendue par la formalisation d'un engagement collectif au niveau de chaque équipe.

PROFESSIONNALISME GAZIER : RÉAGIR FACE AU CONSTAT DE DÉGRADATION DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

Ce projet a été arrêté fin 2021 à partir des résultats, des analyses d'accidents et de la consultation des salariés du 19 octobre

2021. Lancement d'un chantier « grande cause » sécurité 2022. Ce chantier du professionnalisme gazier est un projet ambitieux, qui touche à la formation mais aussi à notre culture d'entreprise à travers notre rapport au prescrit, à nos comportements, ainsi qu'à la façon dont nous nous organisons pour réaliser nos actes techniques. C'est aussi l'un des piliers du projet de GEPP (gestion des emplois et des parcours pro), que nous souhaitons mettre en œuvre avec nos partenaires sociaux.



5 ... PARCE QUE NOUS SOMMES ENGAGÉS AVEC NOS PARTIES PRENANTES

CONSULTATION DES ACTEURS DU MARCHÉ DE L'HYDROGÈNE BAS CARBONE ET RENOUEVABLE EN 2021

GRTgaz et Teréga ont lancé le 1^{er} juin 2021, à l'échelle nationale, une consultation des acteurs du marché de l'hydrogène bas carbone et renouvelable. Résultat : 90 % des répondants envisagent un transport d'hydrogène *via* un réseau de canalisations, contre 42 % *via* le réseau routier ou ferroviaire, et à la marge par bateau.

INITIATIVES DE GRTgaz POUR PRÉPARER L'ARRIVÉE DES TECHNOLOGIES DE BIOGAZ INNOVANTS, CONSOLIDER LEUR IMPLANTATION DANS LE PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES ET CONTRIBUER À LA DÉCARBONATION DES USAGES

Mars 2021 : GRTgaz a lancé le premier groupe de travail (GT) national dédié à la gazéification hydrothermale. Le collectif fédère désormais plus de 30 acteurs de cette filière. L'objectif de ce groupe de travail est de consolider la filière gazéification hydrothermale, afin de faciliter durablement son implantation dans le paysage énergétique français d'ici à fin 2023.

15 juin 2021 : Un évènement client 100 % digital dédié aux leviers de décarbonation accessibles avec le réseau de transport de gaz existant (gaz renouvelables, capture et stockage de CO₂, hydrogène), avec l'intervention de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

21 octobre 2021 : Dans le cadre d'une **conférence digitale** organisée par GRTgaz, plusieurs acteurs institutionnels et économiques ont réaffirmé leur intérêt **pour la pyrogazéification**. À cette occasion, GRTgaz a publié une cartographie des 15 projets initiés en France, qui illustre la dynamique en territoires de cette filière énergétique d'avenir.



22 novembre 2021 : Premier webinaire portant sur « le biométhane pour décarboner vos produits », à destination de nos clients industriels.

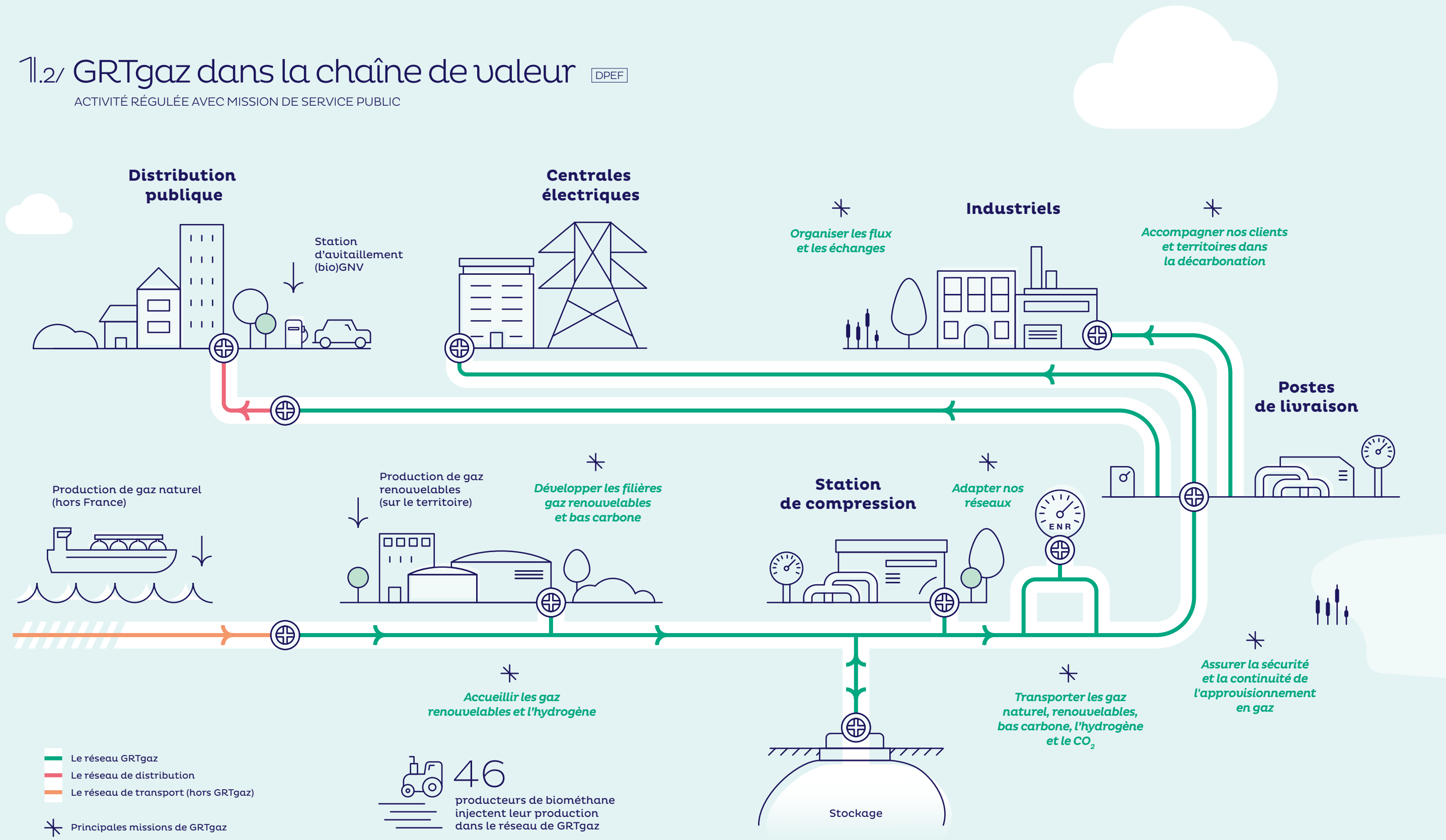
13 décembre 2021 : Webinaire sur la décarbonation de l'industrie par le gaz et les gaz renouvelables, à destination de nos clients fournisseurs de gaz et de tous les autres prescripteurs (associations, bureaux d'études, consultants).

INVESTISSEMENT DE 100 MILLIONS D'EUROS DANS LE FONDS CLEAN H₂ INFRA PAR LES TROIS TRANSPORTEURS DE GAZ EUROPÉENS, ENAGÁS, SNAM et GRTgaz

16 décembre 2021 : Les trois transporteurs gaziers européens, GRTgaz (France), Enagás (Espagne) et Snam (Italie), investissent 100 millions d'euros dans le fonds Clean H₂ Infra, un fonds à impact dont l'objectif est de soutenir le développement du secteur des infrastructures d'hydrogène décarboné. Avec un investissement global compris entre 1500 et 1800 millions d'euros en partenariat avec des investisseurs industriels et financiers, il s'agit de la plus grande plateforme d'investissement dans le secteur des infrastructures d'hydrogène décarboné. Les trois opérateurs ont par ailleurs rejoint le projet de dorsale hydrogène européenne *European Hydrogen Backbone*. Cette étude présente un réseau de canalisations d'hydrogène de près de 40 000 km d'ici à 2040, reliant 19 États membres de l'UE ainsi que le Royaume-Uni et la Suisse.

1.2/ GRTgaz dans la chaîne de valeur DPEF

ACTIVITÉ RÉGULÉE AVEC MISSION DE SERVICE PUBLIC



Notre modèle de création de valeur

NOS RESSOURCES

CAPITAL HUMAIN

3 390 salariés
263 apprentis

CAPITAL FINANCIER

• Actionnaires de référence (ENGIE, Caisse des Dépôts)

8 563 M€ de capital
3 998 M€ de dette

CAPITAL INDUSTRIEL

32 530 km de canalisations
26 stations de compression

11 320 postes de coupure et livraison
149 M€ Opex maintenance et développement

CAPITAL INTELLECTUEL

97 chercheurs
30,2 M€ investis en R&D
26 start-up accompagnées
• Research & Innovation Center for Energy

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

6 000 km de canalisations dans des espaces naturels protégés
1,315 GWh de consommation d'énergie primaire

• Stratégie climat en ligne avec l'Accord de Paris (Net zéro initiative)
• Engagé Act4nature France

CAPITAL SOCIÉTAL

542 M€ d'achats en France
91 partenariats en lien avec la TE

NOS ACTIVITÉS AU SERVICE DE NOS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET DE NOTRE RAISON D'ÊTRE

• Acheminer le gaz, contribuer à la sécurité et à la performance du système énergétique

• Contribuer à l'ambition de la neutralité carbone pour GRTgaz et la chaîne gazière, en adaptant notre réseau et en accueillant les gaz renouvelables et l'hydrogène
• Accompagner le développement des filières de gaz renouvelable et la décarbonation de nos clients et territoires

NOS TENDANCES ET NOS DÉFIS



NOTRE RAISON D'ÊTRE



« Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »

CAP24

NOTRE STRATÉGIE POUR ACCÉLÉRER NOS TRANSITIONS

- Déployer les relais du gaz naturel
- Réinventer nos métiers et nos pratiques
- Diversifier nos activités
- Un projet d'entreprise et de transformation

CAP24

RSE CENTRÉE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE NOTRE RAISON D'ÊTRE

- Agir pour une neutralité carbone abordable
- En relevant les défis de la transition écologique avec nos salariés et nos parties prenantes
- Tout en assurant avec responsabilité nos activités

VALEUR CRÉÉE (2021) ET CONTRIBUTION AUX ODD

CAPITAL HUMAIN

2,5 TF des salariés
9,4 TF des prestataires
74 % Taux d'engagement des salariés
≥ 94 Index égalité femmes-hommes
72 Indice de perception de la QVT



CAPITAL FINANCIER

1 846 M€ de chiffre d'affaires
1 099 M€ EBITDA
335 M€ de résultat net
330 M€ de dividendes
457 M€ d'investissements totaux
73 M€ M€ engagés dans le Fonds Eiffel et Clean H₂



CAPITAL INDUSTRIEL

152 M€ Capex dédiés à la raison d'être
93,70 % Taux de satisfaction clients
5 partenariats avec nos clients autour de la décarbonation
630,3 TWh de gaz transporté
6,4 TWh/an de capacité de production de gaz renouvelables
46 producteurs de biométhane injectent leur production dans le réseau de GRTgaz
5 rebours distribution - transport en service
0,08 % Indice de continuité de livraison



CAPITAL INTELLECTUEL

77 familles de brevets
350 titres de propriété industrielle couvrant une trentaine de pays
79,60 % de salariés formés
2 projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoire



CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

54 % des sites convertis au zéro phyto
98,30 % des déchets valorisés
30,5 % Baisse de notre bilan carbone – scopes pilotables (par rapport à 2019)



CAPITAL SOCIÉTAL

184 M€ d'impôts et taxes
57 % de PME françaises parmi les fournisseurs
258 partenariats, adhésions et mécénats, qui représentent un montant total de 3,2 M€
91 % de décideurs reconnaissent GRTgaz utile

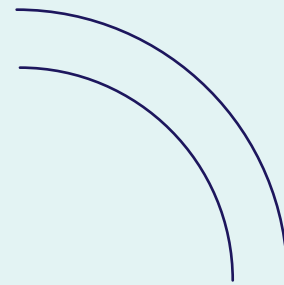


1.3/ Des enjeux sources de risques et d'opportunités pour demain DPEF

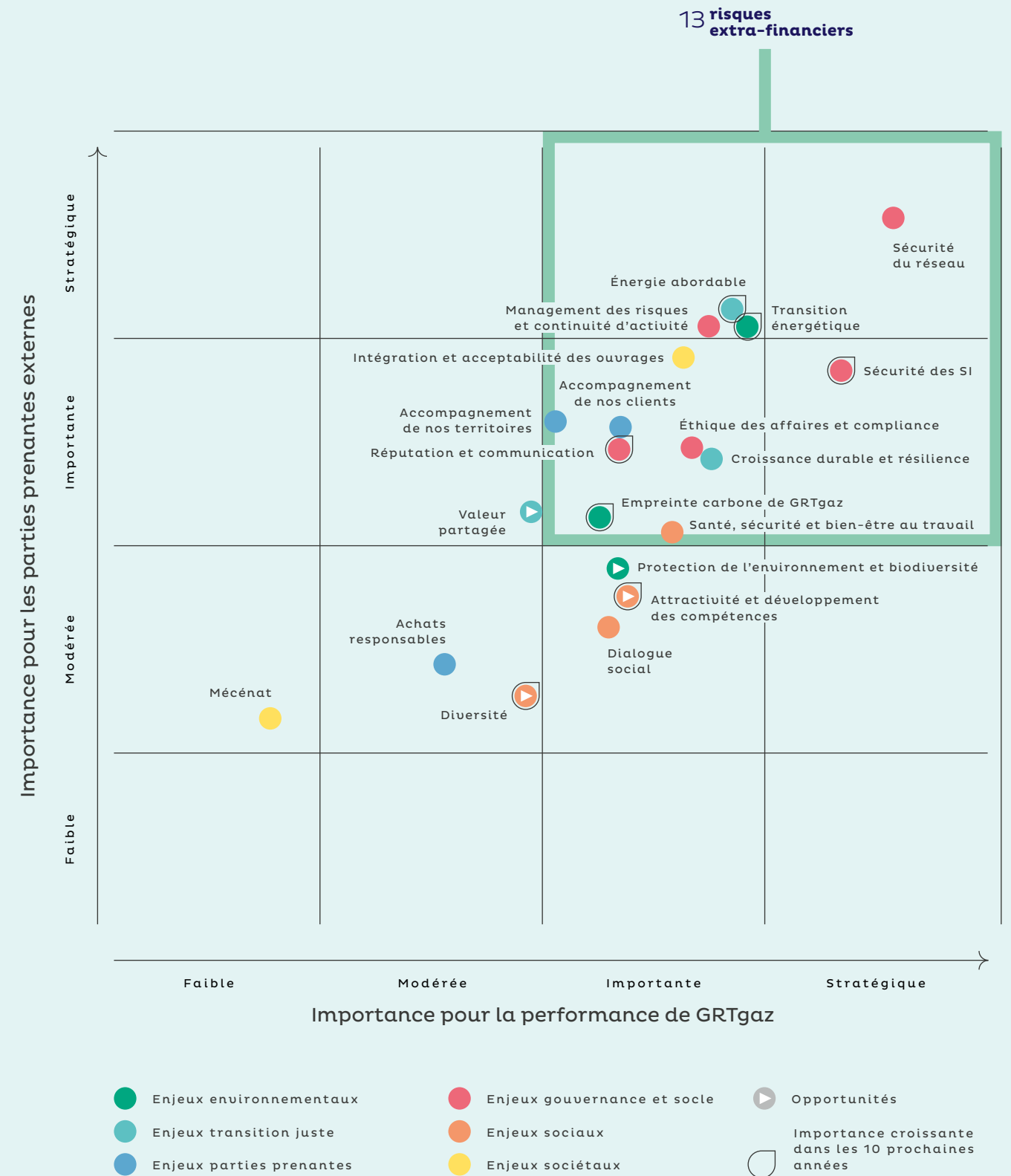
— En 2020, GRTgaz a révisé son analyse de matérialité et des risques extra-financiers afin d'identifier et prioriser, en collaboration avec ses parties prenantes internes et externes, ses enjeux à risques sociaux, sociétaux et environnementaux.

La méthodologie d'identification des risques s'est appuyée sur une analyse robuste, intégrant la cartographie des risques de GRTgaz et sa raison d'être. Les parties prenantes internes

interrogées se sont prononcées sur le niveau de risque financier, de continuité de l'activité, réputationnel et de conformité réglementaire qu'une mauvaise maîtrise du sujet pourrait faire porter à GRTgaz. Les parties prenantes externes ont quant à elles noté l'impact potentiel qu'une mauvaise maîtrise du sujet par GRTgaz pourrait avoir sur leur organisation. Au total, une cinquantaine de parties prenantes ont été interrogées.



— Les résultats sont présentés dans la matrice de matérialité et des risques, fléchant les 13 principaux risques extra-financiers. GRTgaz se saisit de quatre enjeux RSE comme d'opportunités. Ce sont les suivants : protection de l'environnement et biodiversité, attractivité et développement des compétences, diversité et valeur partagée. Ces 13 enjeux à risque et ces quatre enjeux à opportunités sont traités dans la déclaration de performance extra-financière 2021 intégrée dans ce rapport.



Description des risques

Risques/opportunités	Risques RSE	Engagement RSE	Politiques / Principaux moyens mis en œuvre	Pour plus de détails
R : Empreinte carbone	<ul style="list-style-type: none"> → Non-alignement avec les Accords de Paris et la stratégie nationale bas carbone → Fuites d'émissions de méthane sur le réseau et les stations de compression 	N° 1 : Réduire notre empreinte carbone	<ul style="list-style-type: none"> → Stratégie bas carbone compatible avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas carbone → Politique énergie 	Voir section 4.2.1. Réduire notre empreinte carbone Voir sous-chapitre 2.5. Notre stratégie climat
R : Transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> → Développement insuffisant des filières (biométhane, hydrogène, gaz de synthèse/bas carbone, GNV) au regard de la demande et des attentes → Nouvelle loi/réglementation défavorable au gaz naturel ou aux gaz renouvelables (dont gaz de synthèse/bas carbone) → Soutien budgétaire insuffisant au démarrage des filières → Non-compétitivité des nouveaux gaz → Non-reconnaissance des gains en CO₂ des gaz renouvelables dans les politiques actuelles → Ne pas compenser la baisse de revenu liée à la baisse du transit de gaz par les opportunités liées à la transition énergétique 	N° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts	<ul style="list-style-type: none"> → Programme gaz renouvelables (biométhane, hydrogène, pyrogazéification et gazéification hydrothermale...) → Création/participation à des groupes de travail représentant les filières gaz renouvelables 	Voir section 4.2.2. Réduire notre empreinte carbone Voir sous-chapitre 2.5. Notre stratégie climat
R : Énergie abordable	<ul style="list-style-type: none"> → Surinvestissements au regard de la trajectoire tarifaire → Non-respect de la trajectoire tarifaire → Non-contribution à la compétitivité de la filière biométhane → Moyens insuffisants pour être acteur des gaz renouvelables 	N° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	<ul style="list-style-type: none"> → Tarif d'utilisation du réseau de transport de gaz naturel dit tarif « ATRT7 » → Contrôle des investissements et des coûts → Plan de performance (2021-2024) 	Voir section 4.2.3. Assurer l'accès à une énergie abordable et durable
R : Croissance durable et résilience	<ul style="list-style-type: none"> → Incapacité de résilience du modèle d'affaires de l'entreprise face aux risques RSE → Planification insuffisante des investissements ciblés pour réussir la transformation de l'entreprise (gaz renouvelables et respect de la trajectoire carbone) → Capacité insuffisante à innover face aux défis de l'entreprise → Diversification insuffisante 	N° 4 : Croître durablement	<ul style="list-style-type: none"> → Programme des investissements triennal → Innovation R&D → Plan de performance (2021-2024) 	Voir section 4.2.4. Croître durablement
O : Attractivité et développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> → Désengagement des salariés → Compétences inadéquates à la transformation du Groupe 	N° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	<ul style="list-style-type: none"> → Projet humain du projet d'entreprise CAP24 : développement du <i>feedback</i>, vision compétences, communautés managériales, expérimentations → Plateforme LMS (<i>Learning Management system</i>) → Campagne alternance → Enquête mesurant l'engagement des salariés 	Voir section 4.3.1. Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés
R : Santé, sécurité et bien-être au travail	<ul style="list-style-type: none"> → Qualité de vie insuffisante au travail → Dialogue social insuffisant 		<ul style="list-style-type: none"> → Écoute salariés (projet humain CAP24) : enquêtes périodiques visant à mesurer la qualité de vie au travail, l'appropriation de la stratégie → Déploiement d'un accord sur les nouvelles modalités de travail (rites/rythmes, postures, droit à la déconnexion, adaptation des locaux, accroissement du télétravail jusqu'à trois jours par semaine) → Communication interne : mise en place de points d'échange et de partage à destination des managers (rencontres territoriales, <i>Live Managers</i>) et salariés (<i>Live</i>) 	
O : Diversité	<ul style="list-style-type: none"> → Pratiques discriminantes 		<ul style="list-style-type: none"> → Accords égalité professionnelle femmes-hommes 2020-2023 → Index égalité femmes-hommes → Accord handicap en faveur de l'intégration et pour l'égalité des chances tout au long de la vie professionnelle des personnes en situation de handicap 2019-2021 → Politique RQTH : mission handicap Hagir 	
R : Accompagnement de nos clients	<ul style="list-style-type: none"> → Qualité de service insuffisante → Mauvaise image du gaz dans la décarbonation des usages par nos clients 	N° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation	<ul style="list-style-type: none"> → Dispositif écoute client et baromètre satisfaction client annuel → Concertation gaz → Démarche « client au cœur » visant à développer la culture clients auprès des salariés → Feuille de route pour accompagner les clients dans leurs besoins de décarbonation 	Voir section 4.3.2. Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation
R : Accompagnement de nos territoires	<ul style="list-style-type: none"> → Non-reconnaissance de GRTgaz comme un acteur de la transition énergétique → Appui insuffisant aux projets pour développer des expérimentations dans les territoires → Déficit d'image du gaz naturel et des gaz renouvelables 	N° 7 : Co-construire avec les acteurs du territoire des solutions énergétiques durables	<ul style="list-style-type: none"> → Plans stratégiques territoriaux inter-métiers pour faire émerger les projets de gaz renouvelables en territoire et renforcer l'acceptabilité des métiers de GRTgaz dans la durée 	Voir section 4.3.3. Co-construire avec les acteurs du territoire des solutions énergétiques durables
R : Réputation et communication	<ul style="list-style-type: none"> → Communication inappropriée sur les atouts et les externalités des gaz renouvelables auprès des décideurs institutionnels → Prises de parole médiatisées des opposants à la filière → Déficit d'image du gaz naturel 		<ul style="list-style-type: none"> → Feuille de route communication gaz renouvelables → Campagne de communication en faveur des gaz renouvelables → Politique relations presse, réseaux sociaux, communication digitale 	





Risques/opportunités	Risques RSE	Engagement RSE	Politiques / Principaux moyens mis en œuvre	Pour plus de détails
R : Santé et sécurité au travail	→ Accident grave et mortel d'un salarié ou d'un prestataire	N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	→ Politique : « Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle » → Dispositif des visites de sécurité (visites comportementales de sécurité et visites de sécurité) → Challenge sécurité partagée pour valoriser les départements qui, tout au long de l'année, s'impliquent dans la prévention et la maîtrise de risques → Cérémonie de remise des trophées pour récompenser les entreprises prestataires de GRTgaz dont les résultats, en matière de sécurité sur les chantiers de GRTgaz, ont été remarquables	Voir section 4.4.1. Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités
R : Sécurité du réseau	→ Accident industriel → Incidents liés à des travaux menés par des tiers à proximité du réseau de GRTgaz → Incidents liés à un défaut d'inspection et de maintenance du réseau → Atteinte à la santé et à la sécurité des parties prenantes (riverains, entreprises de travaux publics)		→ Politiques de prévention, de maintenance et de surveillance dans le cadre de l'arrêté multifluide (arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz) → Programme décennal 2017-2026 d'inspection de l'ensemble des ouvrages → Travaux de R&D sur les techniques permettant une optimisation des activités de maintenance de GRTgaz (détection, analyse et réparation des défauts détectés sur les canalisations), en particulier dans des sous-sols encombrés → Guichet unique des réseaux en ligne, comportant les données des exploitants de réseaux, permettant de collecter les demandes de travaux de tous ceux qui en ont le projet <i>via</i> une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) et d'informer GRTgaz pour fixer un rendez-vous aux entreprises afin de délimiter précisément les canalisations de GRTgaz et de leur remettre les consignes de sécurité à respecter.	
R : Sécurité des systèmes d'information	→ Risque cyberattaque		→ Système de management de la sécurité (ISO2700x) → Politique de sécurité des systèmes d'information	
R : Management des risques et continuité d'activité	→ Perte de service dans la continuité de fourniture de nos clients → Non-adaptation des infrastructures face aux risques climatiques (canicules, crues...)		→ Politique et plan d'action de continuité d'activité	
R : Éthique des affaires et compliance	→ Ne pas agir en toute indépendance vis-à-vis des activités de production et de fourniture d'ENGIE (respect de la 3 ^e directive) → Non-respect de la transparence des conditions d'accès au réseau de transport → Application discriminatoire des règles d'accès au réseau de transport → Non-préservation de la confidentialité des informations commercialement sensibles (ICS) → Conflits d'intérêts → Corruption → Pratiques de fournisseurs contraires à la charte éthique de GRTgaz → Toutes les formes de discrimination, de harcèlement → Fraude → Divulgaration de toutes formes d'informations confidentielles	N° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance	→ Code de bonne conduite → Charte éthique de GRTgaz → Charte éthique fournisseurs et procédure de <i>due diligence</i> pour les fournisseurs les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement	Voir sous-chapitre 3.4. Le dispositif éthique et d'indépendance
O : Protection de l'environnement et biodiversité	→ Pressions sur la biodiversité liées à nos activités → Non-cohérence avec nos engagements dans la lutte contre le changement climatique → Non-respect des réglementations relatives au tri par type de déchet	N° 10 : Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité liés aux impacts de nos activités	→ Entreprise engagée pour la nature Act4nature France → Partenariats avec les parcs naturels régionaux → Conversion progressive des postes de livraison ou de coupure au zéro phytosanitaire → Expérimentation d'entretien des bandes de servitude pour respecter la trame verte et bleue → Procédures de gestion des déchets des sites et des chantiers	Voir section 4.4.2. Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité liés aux impacts de nos activités
R : Intégration et acceptabilité des ouvrages	→ Impacts des travaux et des installations sur l'agriculture, l'environnement, l'urbanisme... → Contestation en justice des projets liés au déficit d'image du gaz naturel		→ Processus formalisé de gestion des impacts et des relations avec les parties prenantes mis en œuvre à chaque projet de construction → Mise en œuvre de mesures compensatoires	

11.4/ Dialoguer avec nos parties prenantes

DPEF

— Dans l'esprit de l'ODD17, au cœur de sa raison d'être et du pilier 5 de son manifeste, GRTgaz privilégie le dialogue, l'écoute de ses parties prenantes et la concertation pour contribuer collectivement à la mise en œuvre d'un système énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat, et pour répondre aux attentes et aux impacts positifs et négatifs de nos activités sur nos sept familles de parties prenantes clés. La cartographie ci-après en présente la synthèse.



Les salariés

- 3 390 salariés
- Organisations syndicales et instances représentatives



Enjeux pour GRTgaz

- Engager nos salariés pour exercer avec excellence nos missions et réussir notre projet de transformation au service de notre raison d'être

Modalités de dialogue

- Dialogue permanent managers et salariés, entretiens annuels
- Dialogue social régulier avec les organisations syndicales et les instances représentatives du personnel
- Enquêtes régulières (baromètre social, enquête diversité...)

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Favoriser la qualité de vie au travail
- Partager les valeurs et comprendre la stratégie de l'entreprise
- Être protégé contre les discriminations
- Développer mon employabilité
- Bénéficier d'une juste reconnaissance de mon engagement

Réponses de GRTgaz aux attentes en 2021

- Projet humain CAP24 et accord sur les nouvelles modalités de travail
- Lignes d'écoute Allodiscrim, AlloSexism, PsyFrance
- Accords collectifs triennaux sur la parité et le handicap
- Signature de la charte de l'autre cercle
- Lancement d'une plateforme digitale de formation
- Séminaire stratégique avec les IRP

Contribution aux engagements RSE de GRTgaz

- Tous les engagements



Les actionnaires

- ENGIE – 60,8 % du capital détenu
- Société des Infrastructures gazières – 38,6 % du capital détenu
- Salariés – 0,5 % du capital détenu



Enjeux pour GRTgaz

- Soutenir dans une optique de long terme les engagements et actions de GRTgaz pour la mise en œuvre de sa raison d'être et de sa stratégie de transformation
- Financer le développement et la diversification de l'entreprise

Modalités de dialogue

- Séances du conseil et de ses comités
- Séminaire stratégique annuel
- Interactions ponctuelles avec les directions sur des sujets stratégiques

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Réaliser les objectifs financiers et suivre la trajectoire tarifaire
- Créer de la valeur à long terme
- Être aligné avec les Accords de Paris
- Respecter les engagements sur les missions de service public
- Proposer des axes de développement conformes à la raison d'être
- Être exemplaire en matière de protection de l'environnement

Réponses de GRTgaz aux attentes en 2021

- Adoption de notre raison d'être et de notre projet de transformation CAP24
- Nouvelle politique RSE 2021-2024
- Performance globale de l'entreprise sur nos objectifs financiers et extra-financiers

Contribution aux engagements RSE de GRTgaz

- Tous les engagements



Les clients

- Expéditeurs
- Producteurs de biométhane
- Consommateurs industriels
- Gestionnaires de réseaux de distribution



Enjeux pour GRTgaz

- Fidéliser nos clients et l'usage des infrastructures
- Construire avec nos clients un avenir neutre en carbone avec les solutions gaz renouvelables et l'hydrogène
- Développer les nouveaux usages du gaz et de l'hydrogène

Modalités de dialogue

- Dispositifs d'écoute clients
- Systèmes d'information commerciale
- Dispositif de concertation gaz
- Événements professionnels
- Dispositif de mesure de la satisfaction client

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Assurer la sécurité d'approvisionnement et des installations
- Être compétitif dans les offres
- Accompagner et faciliter leurs enjeux de transition énergétique et de décarbonation
- Respecter le Code de bonne conduite

Réponses de GRTgaz aux attentes en 2021

- 93,7 % de nos clients satisfaits
- 46 postes d'injection et 5 rebours de biométhane
- 5 partenariats emblématiques autour de la décarbonation
- Appui au développement des nouveaux usages du gaz, notamment mobilité

Contribution aux engagements RSE de GRTgaz

- Engagement 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts
- Engagement 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable
- Engagement 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation



Les régulateurs & les autorités nationales et européennes

- Commission de régulation de l'énergie (CRE)
- Commission européenne
- Agences de l'État
- Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)
- Direction générale de la prévention des risques (DGPR)



Enjeux pour GRTgaz

- Garantir l'indépendance de GRTgaz
- Définir le juste revenu autorisé
- Identifier les modalités permettant le développement de GRTgaz
- S'assurer de la bonne conduite des missions de service public
- Assurer la place du gaz et le rôle de GRTgaz dans la transition énergétique

Modalités de dialogue

- Participation aux réflexions nationales et européennes autour du système énergétique
- CRE : négociations tous les quatre ans du dossier tarifaire, proposition des plans d'investissement, etc.
- Réunions avec la DGEC autour du contrat de service public

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Contribuer à la sécurité énergétique
- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre
- Faire preuve d'exemplarité en termes de sécurité industrielle et d'impacts de nos activités
- Nourrir la vision des gaz renouvelables et accompagner leur développement
- Respecter les règles des GRT*

Réponses de GRTgaz aux attentes en 2021

- Respect du Code de bonne conduite
- Programmes d'investissements
- Contributions aux prévisions de demande/production de gaz verts et couplages gaz/électricité
- Accompagnement de projets pilotes pour le développement des gaz renouvelables
- Performance globale de l'entreprise

Contribution aux engagements RSE de GRTgaz

- Engagement 1 : Réduire notre empreinte carbone
- Engagement 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts
- Engagement 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable
- Engagement 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités
- Engagement 9 : Exercer nos activités avec éthique et indépendance
- Engagement 10 : Préserver l'environnement

* Gestionnaires de réseaux de transport



Les élus, les collectivités & les organismes émanant des collectivités

- Parlement
- Conseils régionaux
- Grandes métropoles
- Établissements publics
- Syndicats d'énergie
- Pôles de compétitivité régionaux, agences régionales...



Enjeux pour GRTgaz

- Développer des partenariats avec les acteurs des territoires pour co-construire des solutions d'avenir (gaz renouvelables)
- Être reconnu comme un acteur et partenaire de la transition énergétique des territoires
- Obtenir des appuis aux projets pour développer des expérimentations dans les territoires

Modalités de dialogue

- Rencontres annuelles régulières avec les exécutifs et les élus ciblés
- Participation active aux conseils d'administration et aux groupes de travail
- Contribution active aux instances en charge de la planification des stratégies énergétiques
- Organisation de présentations et/ou de visites de nos équipes, de nos projets et de nos installations

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Apporter l'expertise de GRTgaz pour l'élaboration des politiques publiques territoriales en matière de transition énergétique et de mobilité
- Faire émerger les preuves de la pertinence des solutions gaz dans la transition des territoires
- Accéder à des données en *open data* sur l'énergie et la mobilité

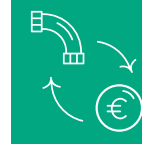
Réponses de GRTgaz aux attentes en 2021

- Des délégations territoriales à l'écoute pour comprendre les enjeux environnementaux et sociaux des territoires, participer et alimenter les réflexions
- Deux projets pilotes pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires : le projet *mosaHYC** portant sur l'hydrogène ; et le projet *La Carene*** avec du gaz hydrogéné.
- 91 % des décideurs considèrent que GRTgaz est utile dans la transition énergétique

Contribution aux engagements RSE de GRTgaz

- Engagement 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts
- Engagement 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables

* *mosaHYC* : conversion de canalisations à l'hydrogène entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg.
 ** *La Carene* : projet de démonstrateur de gazéification hydrothermale avec la communauté d'agglomération de Saint-Nazaire.



Les fournisseurs

- Fournisseurs d'ingénierie et maintenance – 46,6 %
- Fournisseurs IT – 19,7 %
- Fournisseurs d'énergie – 21,7 %
- Autres fournisseurs – 12 %



Enjeux pour GRTgaz

- Développer une relation pérenne et éthique avec des fournisseurs responsables
- Garantir un équilibre entre une relation de qualité et un juste prix
- Permettre d'apporter des solutions innovantes dans les domaines de la transition énergétique et de la sécurité
- Participer au développement économique des territoires

Modalités de dialogue

- Baromètre Fournisseurs, réalisé tous les deux ans
- Rencontres annuelles avec le Top 100 fournisseurs
- Cérémonie de remise des trophées sur la sécurité, organisée avec l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP)
- Comité Richelieu et PME

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Développer une approche partenariale dans une culture du dialogue
- Avoir une visibilité sur les perspectives de développement pour les années à venir
- Respecter les délais de paiement

Réponses de GRTgaz aux attentes en 2021

- 77 % de satisfaction des fournisseurs
- 98,4 % des fournisseurs payés dans les délais
- Total achats 2021 : 542 M€
- Charte relation fournisseurs responsables
- *Open Innovation* : 7 nouveaux lauréats en 2021
- 57 % de PME française parmi les fournisseurs
- 1,50 M€ au secteur protégé

Contribution aux engagements RSE de GRTgaz

- Engagement 1 : Réduire notre empreinte carbone
- Engagement 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable
- Engagement 4 : Croître durablement
- Engagement 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités
- Engagement 9 : Exercer nos activités avec éthique et indépendance



La société civile

- ONG/Associations
- Établissements d'enseignement supérieur engagés dans la transition énergétique



Enjeux pour GRTgaz

- Faire reconnaître la place du gaz dans la transition énergétique
- Contribuer à l'acceptabilité des projets
- Attirer les futurs talents
- Nouer des partenariats pour mettre en œuvre la raison d'être, nos objectifs, nos métiers
- Générer des impacts sociétaux positifs

Modalités de dialogue

- Rencontres annuelles régulières avec les établissements et collectifs ciblés
- Organisation d'interventions en établissements supérieurs et de visites de nos projets et de nos installations
- Adhésion et participation aux travaux de nombreuses associations professionnelles
- Mise en place de partenariats (FNE*, FPNRF**, Régions de France, Décider ensemble...)

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Bénéficier de l'expertise et des engagements des différentes directions de GRTgaz
- Réduire les impacts environnementaux et protéger la biodiversité
- Contribuer au développement économique et social des territoires

Réponses de GRTgaz aux attentes en 2021

- Stratégie climat
- 260 partenariats, adhésions et mécénats pour un budget annuel de 3,18 M€ (hors RICE)
- Participation active aux formations dans les écoles
- Versement de la taxe d'apprentissage aux établissements d'enseignement partenaires
- Taux d'alternance 8,41 %

Contribution aux engagements RSE de GRTgaz

- Engagement 1 : Réduire notre empreinte carbone
- Engagement 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts
- Engagement 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité, la qualité de vie au travail pour nos salariés
- Engagement 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables
- Engagement 10 : Préserver l'environnement

* FNE : France nature environnement.
 ** FPNRF : Fédération des parcs naturels régionaux de France.

Le conseil des parties prenantes (CPP)

- Mis en place en 2016, le conseil des parties prenantes réunit huit personnalités issues d'horizons divers :
- **Gilles BOEUF**, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, membre du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité auprès du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- **Claude CONRARD**, directeur affaires publiques énergie France, Solvay
- **Olivier DAUGER**, président de France gaz renouvelables et vice-président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles)
- **Paul DUPHIL**, secrétaire général de l'OPPBTB (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics)
- **Pascale HEBEL**, directrice du département consommation du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie)
- **Nicolas IMBERT**, directeur exécutif de Green Cross France & Territoires
- **Bertrand PETIT**, président fondateur de Innocherche
- **Blanche SEGRESTIN**, présidente de la chaire Théorie de l'entreprise à Mines ParisTech
- **Jean-Arnold VINOIS**, conseiller politique énergétique européenne



— Le CPP se tient deux fois par an en présence du directeur général, du secrétaire général et du directeur RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) de GRTgaz. Les éclairages apportés par le CPP, complémentaires de ceux de l'interne, nourrissent les différentes perspectives d'avenir du point de vue de la société civile, permettent d'obtenir des avis externes sur la raison d'être de l'entreprise et les modalités de l'exercice de sa responsabilité sociétale. Le conseil des parties prenantes a été étroitement associé à l'élaboration de la raison d'être, de l'analyse de matérialité et de la nouvelle politique RSE de l'entreprise. En 2021, ses travaux et réflexions se sont concentrés sur la mise en œuvre de la politique RSE, l'élaboration et le contenu du présent rapport intégré, ainsi que les pistes d'évolution du rôle et de la place du CPP dans l'esprit de la loi Pacte et des comités de mission.



Thématiques de dialogue pour rendre possible notre raison d'être

— GRTgaz développe les dialogues et les partenariats pour « rendre possible » la concrétisation de sa raison d'être autour de trois enjeux majeurs de l'entreprise : la sécurité et la performance du système énergétique, le développement des gaz renouvelables, et la décarbonation et la biodiversité.

SÉCURITÉ ET PERFORMANCE DU SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

Thématique	Parties prenantes clés
Défense d'un mix énergétique équilibré	Commission EU, pouvoirs publics, RTE, NegaWatt
Rôle des réseaux (méthane et hydrogène) dans un accès sûr et compétitif à l'énergie gaz	ENTSOG, GIE, AFG, CSF NSE (comité stratégique de filière des nouveaux systèmes énergétiques)
Éclairer le futur énergétique (plan décennal de développement, perspectives Gaz...)	Pouvoirs publics, CRE, GRDF, consultation du public
Market design gaz (rôle de « tour de contrôle »)	Commission EU, ENTSOG, GIE, Hydrogen Europe, Gas for Climate, Eurogas, FSR

NOTRE RAISON D'ÊTRE
« Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »

DÉVELOPPEMENT DES GAZ RENEUVELABLES ET BAS CARBONE

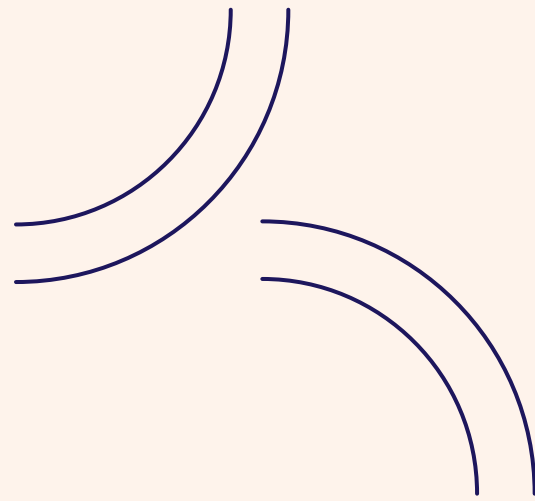
Thématique	Parties prenantes clés
Intégration des gaz renouvelables (accès aux réseaux)	Pouvoirs publics, France gaz renouvelables, Syndicat des énergies renouvelables, France Hydrogène, producteurs (biométhane, hydrogène)
Éclairer le potentiel de gaz renouvelables	Solagro, Ademe
Favoriser la mise en place d'un écosystème favorable	<ul style="list-style-type: none"> • Chambres d'agriculture, PNR, ONG (FNE, Fabrique écologique, Green Cross) • ATEE • Cerema • GT injection biométhane, GT injection H₂
Valorisation des services écosystémiques des gaz renouvelables (durabilité, externalités)	CSF NSE, FGR, SER, ATEE
Gestion des déchets : rôle de la production de gaz	
Compétitivité des solutions de décarbonation	Membres des GT pyrogazéification et gazéification hydrothermale

DÉCARBONATION ET ENVIRONNEMENT

Thématique	Parties prenantes clés
Développement des usages gaz renouvelables de nos clients :	Uniden, CSF NSE
• dans l'industrie	AFGNV, NGVA, collectivités locales
• dans la mobilité lourde	
Réduction des émissions de méthane de GRTgaz	<ul style="list-style-type: none"> • Gas infrastructure Europe (GIE) et Marcogaz • OGMP 2.0 (Oil & Gas Methane Partnership) • The Methane Guiding Principles
Décarbonation des usages énergie de GRTgaz	CRE, pouvoirs publics
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Club infrastructures linéaires et biodiversité, Club B4B+ (Business for Positive Biodiversity) • Office français de la biodiversité, la Fédération des parcs naturels régionaux, FNE

AFG : Association française du gaz, AFGNV : Association française du gaz naturel véhicule, ATEE : Association technique énergie environnement, CSF NSE : comité stratégique de filière des nouveaux systèmes énergétiques, CRE : commission de régulation de l'énergie, ENTSOG : European Network of Transmission System Operators for Gas, FGR : France gaz renouvelables, FNE : France nature environnement, GIE : groupement d'intérêt économique, PNR : Parc naturel régional, SER : Syndicat des énergies renouvelables, FSR : Florence School of Regulation.

Accélérer notre transformation vers la neutralité carbone : notre stratégie intégrée



TRANSFORMATION VISION GRTgaz

UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE POUR ACCÉLÉRER NOTRE TRANSFORMATION AU SERVICE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Face aux tendances affectant l'industrie gazière, la réponse de GRTgaz passe par l'accélération de sa transformation et de son développement, essentiellement en faveur des gaz décarbonés et des nouveaux usages du gaz, comme la mobilité. Notre projet d'entreprise CAP24, aligné avec notre politique RSE, augure des transformations à venir au service d'un mix gazier 100 % renouvelable et bas carbone en 2050.

2.1/ Identifier et répondre aux tendances des transporteurs gaziers DPEF

GRTgaz a identifié six macro-tendances qui ont une influence sur ses activités. Parce qu'elles sont interdépendantes, GRTgaz répond à ces six défis de façon globale au travers de sa stratégie de transformation, de sa politique RSE, de son dialogue

avec les parties prenantes et de son modèle d'affaires. Ainsi, chacune de ces tendances est aussi source d'opportunités et GRTgaz s'adapte pour apporter des solutions durables aux défis de la société sous-jacents à ces macro-tendances.

132 TWh

Capacité de stockage des infrastructures gazières en France

+160 GW

Puissance du réseau de transport de gaz

Sécurité, performance et résilience du système énergétique

OPPORTUNITÉS

- Puissance et capacité de stockage du réseau gazier
- Adaptabilité des infrastructures dans l'accueil des gaz renouvelables et bas carbone
- Continuité et complémentarité énergétique en réponse à l'intermittence des énergies renouvelables

RISQUES

- Place des gaz renouvelables et bas carbone insuffisante dans les politiques publiques
- Rythme de développement insuffisant des gaz renouvelables par rapport à l'urgence climatique

2030

-55 %
d'émissions de CO₂ par rapport à 1990

Décarbonation de l'énergie

OPPORTUNITÉS

- Déploiement des gaz renouvelables, bas carbone et hydrogène dans l'industrie, la mobilité, les bâtiments
- Développement d'une infrastructure hydrogène européenne
- Innovation et R&D
- Diversification
- Capacité de stockage du gaz (intermittence des énergies renouvelables)
- Nouvelles filières industrielles

RISQUES

- Sous-estimation de la pertinence des solutions gaz renouvelables en complémentarité de l'électricité
- Rythme insuffisant d'adaptation des compétences et des technologies
- Offre insuffisante de gaz renouvelables au regard de la demande et des attentes d'accélération
- Prix trop élevés des gaz renouvelables

Sources : MTES, Pacte vert pour l'Europe (2021) présenté par la Commission européenne, Programmation pluriannuelle de l'énergie 2020, étude réalisée par l'Ifop pour le Syndicat des énergies renouvelables en octobre 2021, Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019, France Stratégie.

Baisse des consommations et sobriété

OPPORTUNITÉS

- Réduction des impacts liés à l'énergie
- Diversification et besoins d'innovation
- Externalités positives des gaz renouvelables : emploi local, agroécologie, gestion des déchets et économie circulaire...
- Développement de la mobilité propre BioGNV et hydrogène

RISQUES

- Baisse des revenus sur la partie régulée
- Soutenabilité du tarif
- Non compétitivité des gaz renouvelables

2030

-20 %
de
consommation
de gaz naturel par
rapport à 2012

2030

40 %
d'ENR
décentralisé

Nouveaux modes de coopération

OPPORTUNITÉS

- Le réseau, source de solidarité énergétique entre les territoires
- Digitalisation, *Smart Grid*, besoins de *data*
- Accompagnement des filières et des territoires dans la décarbonation et les nouveaux modèles économiques
- Partenariats académiques, R&D, transition énergétique...

RISQUES

- *Time to market*
- Gestion incohérente entre les politiques nationales et les visions locales

87 %

des Français jugent utile de développer des énergies renouvelables pour lutter contre le changement climatique

Acceptabilité sociale

OPPORTUNITÉS

- Externalités positives des gaz renouvelables (mobilité propre, économie circulaire, efficacité énergétique, emploi local...)
- Développer des labels de qualité et certification de durabilité
- Développer le dialogue parties prenantes autour des enjeux de développement, d'intégration et respect de l'environnement

RISQUES

- Prix durablement élevé de l'énergie
- Recours en justice face aux projets
- Rejet des énergies renouvelables par la société

2030

160-180 TWh
potentiel de biomasse pour
la production de biométhane

Disponibilité des ressources

OPPORTUNITÉS

- Soutien de la durabilité des nouvelles filières, multi-acteurs, multi-bénéfices
- Développement des nouveaux exutoires déchets et circuits d'économie circulaire
- Potentiel technique et mobilisable d'intrants cohérent avec les scénarios prospectifs d'offre et de demande

RISQUES

- Maîtrise des impacts liés à notre empreinte foncière
- Exigences réglementaires croissantes
- Concurrence ponctuelle sur les intrants et priorisation défavorable pour les gaz renouvelables

2.2/ Du développement des filières gaz renouvelables et hydrogène à la neutralité carbone : notre vision prospective pour l'avenir

— La France s'est engagée sur le chemin de la neutralité carbone à horizon 2050. GRTgaz, par le développement des filières gaz renouvelables (méthanisation, pyrogazéification, gazéification hydrothermale, *Power to Gas* et méthanation) et de l'hydrogène, s'inscrit dans cette trajectoire. Avec à date un objectif affiché dans le code de l'énergie de 10 % de la part du gaz d'origine renouvelable consommé en France en 2030, la méthanisation, technologie mature en déploiement, sera l'un des vecteurs clés de la décarbonation de l'économie française pour l'horizon 2030. Les premières

productions industrielles liées aux nouvelles technologies (pyrogazéification, gazéification hydrothermale, méthanation) sont attendues d'ici à 2030, et l'hydrogène, sous l'impulsion politique volontariste actuelle, prendra son envol avant la fin de la décennie, contrairement aux précédentes visions prospectives qui le voyaient émerger plus tardivement. Ces différentes formes de production de méthane et d'hydrogène renouvelable et bas carbone s'inscrivent à la fois dans la transition écologique et dans les logiques d'économie circulaire au sein des territoires.

Gaz renouvelables, des solutions d'avenir pour nos territoires



Gazéification hydrothermale

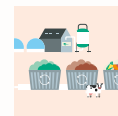
La gazéification hydrothermale permet de traiter des déchets et résidus de biomasses humides comme les boues de station d'épuration, les effluents d'activités industrielles (papeterie, agroalimentaire...), les effluents d'élevage ou encore les digestats issus de la méthanisation. Elle consiste à chauffer à haute pression (250 à 300 bars) et à haute température (entre 400 et 700 °C) la biomasse humide. La réaction chimique de ce procédé permet de convertir le carbone contenu dans la biomasse en gaz renouvelable riche en méthane.



Hydrogène renouvelable et/ou bas carbone et méthanation

Plusieurs technologies sont aujourd'hui à l'étude :

- L'électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable et décarbonée : le **Power to Gas**.
- Le vaporeformage à partir de biogaz.
- Les technologies de capture et stockage du CO₂ et de production d'hydrogène, à partir du vaporeformage de gaz naturel.
- La pyrogazéification, qui produit un mélange de méthane et d'hydrogène. La **méthanation** permettra de combiner CO₂ et H₂ pour produire du méthane de synthèse injectable dans les réseaux.



Méthanisation

La méthanisation permet de valoriser des matières organiques comme les effluents d'élevage, les déchets verts, les résidus de culture ou encore les biodéchets des ménages. Elle consiste en une dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène. Ce procédé produit un gaz renouvelable, le biogaz, qui peut être injecté dans le réseau après épuration, et un résidu substituable aux engrais chimiques, le digestat.

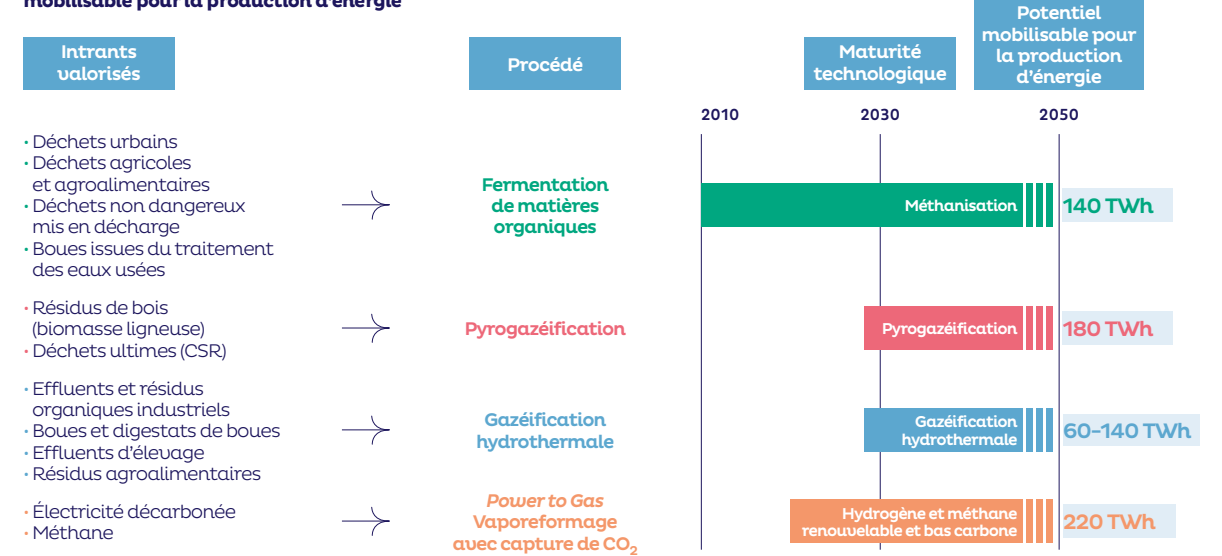


Pyrogazéification

La pyrogazéification permet de traiter des déchets solides aujourd'hui peu ou mal valorisés, comme les plastiques, les bois usés, les pneus ou encore les combustibles solides de récupération. Elle consiste à chauffer ces déchets à très haute température (entre 800 et 1500 °C), avec peu d'oxygène, sans combustion, afin de décomposer la matière en différentes molécules gazeuses.

Gaz renouvelables

Spécificités des différentes filières de gaz renouvelables et bas carbone avec mise en regard de leur potentiel mobilisable pour la production d'énergie

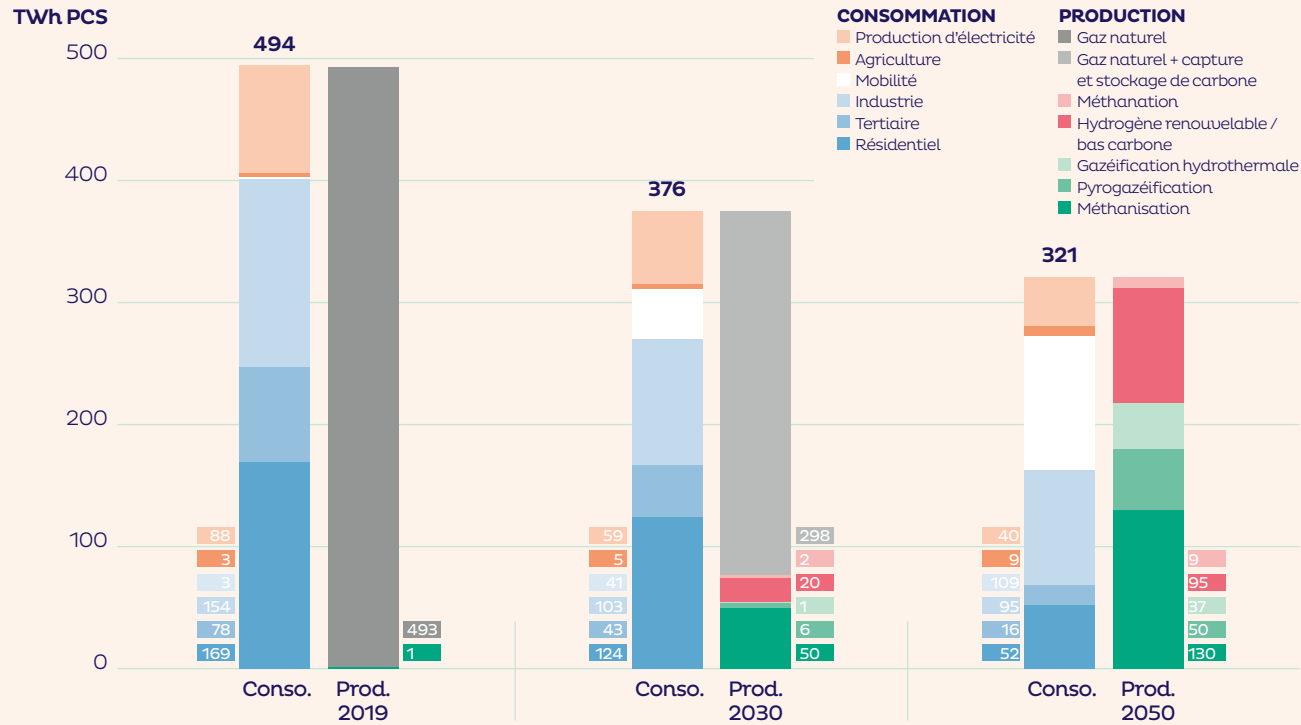


— En collaboration avec les autres opérateurs de réseau de gaz, GRDF, Teréga et le SPEGNN, GRTgaz a travaillé sur trois scénarios prospectifs de consommation et de production de gaz renouvelables et bas carbone, présentés dans un document paru en juin 2021 et complété fin 2021 par une vision territorialisée plus fine.

Ces trois scénarios sont compatibles avec l'atteinte de la neutralité carbone en France en 2050, c'est-à-dire qu'à cet horizon l'intégralité des consommations de gaz sera d'origine renouvelable ou bas carbone, dans le respect des gisements disponibles de biomasse tels que confirmés par plusieurs études récentes (Solagro, France stratégie, Ademe). GRTgaz fonde sa vision prospective sur le scénario « Territoires », qui a été construit comme la concaténation des objectifs exprimés par les 12 régions métropolitaines dans leur document de SRADDET5 et dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone (SNBC) en vigueur début 2022. Il ne préjuge pas des contributions des opérateurs à venir dans le cadre de la révision de la stratégie française énergie climat pour lesquelles GRTgaz s'engage à participer à la concertation.



Évolution de la consommation et de l’approvisionnement en gaz par rapport à 2019
MÉTHANE ET HYDROGÈNE RENOUVELABLE ET BAS CARBONE



— Dans ce scénario prospectif, la consommation de gaz baisse au final de 17 % à l’horizon 2030, sous l’effet combiné des mesures d’efficacité énergétique et de transfert vers d’autres énergies, respectant ainsi l’objectif de la Programmation pluriannuelle de l’énergie, selon laquelle la consommation primaire de méthane fossile doit baisser de 22 % en 2028 par rapport à 2012.

Dans le secteur du bâtiment, la généralisation des systèmes à très haute performance énergétique, le respect des objectifs de rénovation fixés par la SNBC (stratégie nationale bas carbone) et le développement des systèmes de pompe à chaleur hybrides aboutissent à une baisse de 31 % de la consommation.

Dans le secteur de l’industrie, la consommation de gaz baisse de 11 % entre 2019 et 2030, conséquence de l’amélioration de l’efficacité énergétique mais aussi de l’électrification. Une partie de la consommation de méthane est remplacée par de l’hydrogène renouvelable et bas carbone (15 TWh).

Dans le secteur de la mobilité, le gaz se développe notamment pour la mobilité lourde, où il représente plus de 60 % des parts de marché en 2030 (GNV/bioGNV et hydrogène).

Côté offre et production de gaz, le scénario Territoires matérialise une accélération de la dynamique des gaz renouvelables confirmée sur l’ensemble des filières de production. Pour la méthanisation, les consultations publiques locales associées à la procédure de zonage confirment la cohérence des potentiels identifiés dans l’étude « Un mix de gaz 100 % renouvelable en 2050 » de l’Ademe. La création par la loi Climat résilience d’un dispositif de financement complémentaire aux tarifs d’achat ainsi que la mise en œuvre de labels qualité au sein de la filière accompagnent cette accélération. Pour les autres technologies de production de gaz renouvelables et bas carbone, de nombreux démonstrateurs industriels (pyrogazéification, hydrogène, méthanation...) sont actuellement en développement avec un fort potentiel de répliquabilité. Les études démontrent par ailleurs des potentiels d’intrants mobilisables importants et dépassant significativement les besoins pour la consommation de méthane projetée à cet horizon compte tenu des efforts de sobriété et d’efficacité énergétique, permettant d’y répondre avec sécurité et résilience. Une stratégie nationale en matière d’hydrogène se développe avec en parallèle des opérateurs de réseau qui travaillent à l’adaptation de leurs infrastructures à un avenir 100 % gaz renouvelables en 2050.



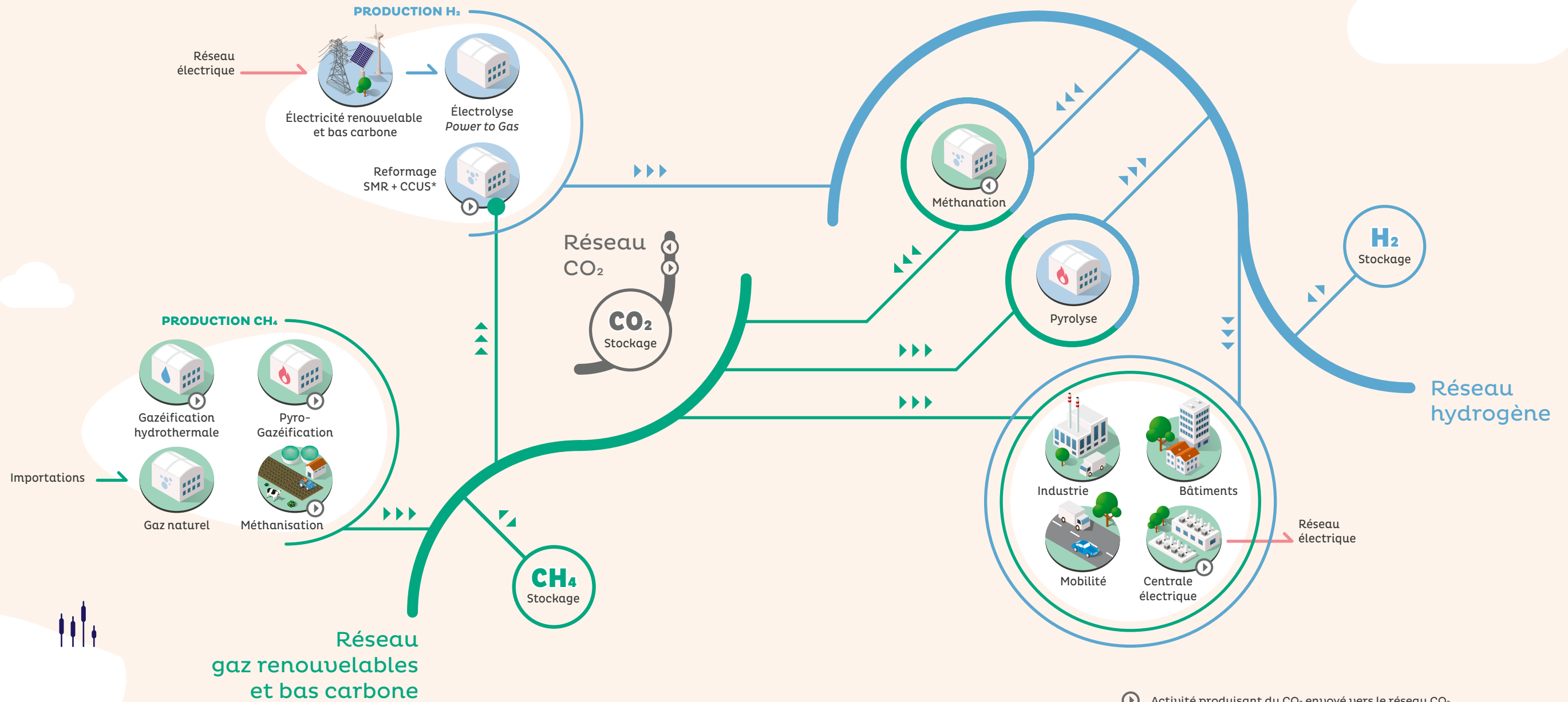
↗ EN MOUVEMENT

2030 BAISSÉ DE LA CONSOMMATION DE GAZ DE 17%

- Deux raisons principales :
 - Montée en puissance d’autres énergies (ENR notamment)
 - Amélioration de l’efficacité énergétique
- Des secteurs en baisse :
 - 31 % dans le bâtiment et
 - 11 % dans l’industrie
- Forte augmentation de la demande pour la mobilité lourde : 60 % de parts de marché pour le gaz

« Le scénario Territoires matérialise une accélération de la dynamique des gaz renouvelables confirmée sur l’ensemble des filières de production »

Notre vision des infrastructures gazières à l'horizon 2050



— Cette vision 100 % gaz renouvelables à l'horizon 2050 s'associe à une évolution du réseau de transport de gaz, qui devient un réseau transportant uniquement des gaz renouvelables ou bas carbone et capable de relier de multiples points de consommation et de production et les stockages.

C'est également un réseau qui développe sa complémentarité avec les autres réseaux. Ainsi, le développement de l'hydrogène, produit à partir d'électricité renouvelable ou bas carbone, assure un moyen de stockage de cette électricité.

C'est enfin un réseau qui est, en partie, reconverti en réseau de transport d'hydrogène renouvelable ou bas carbone. GRTgaz et 22 autres transporteurs

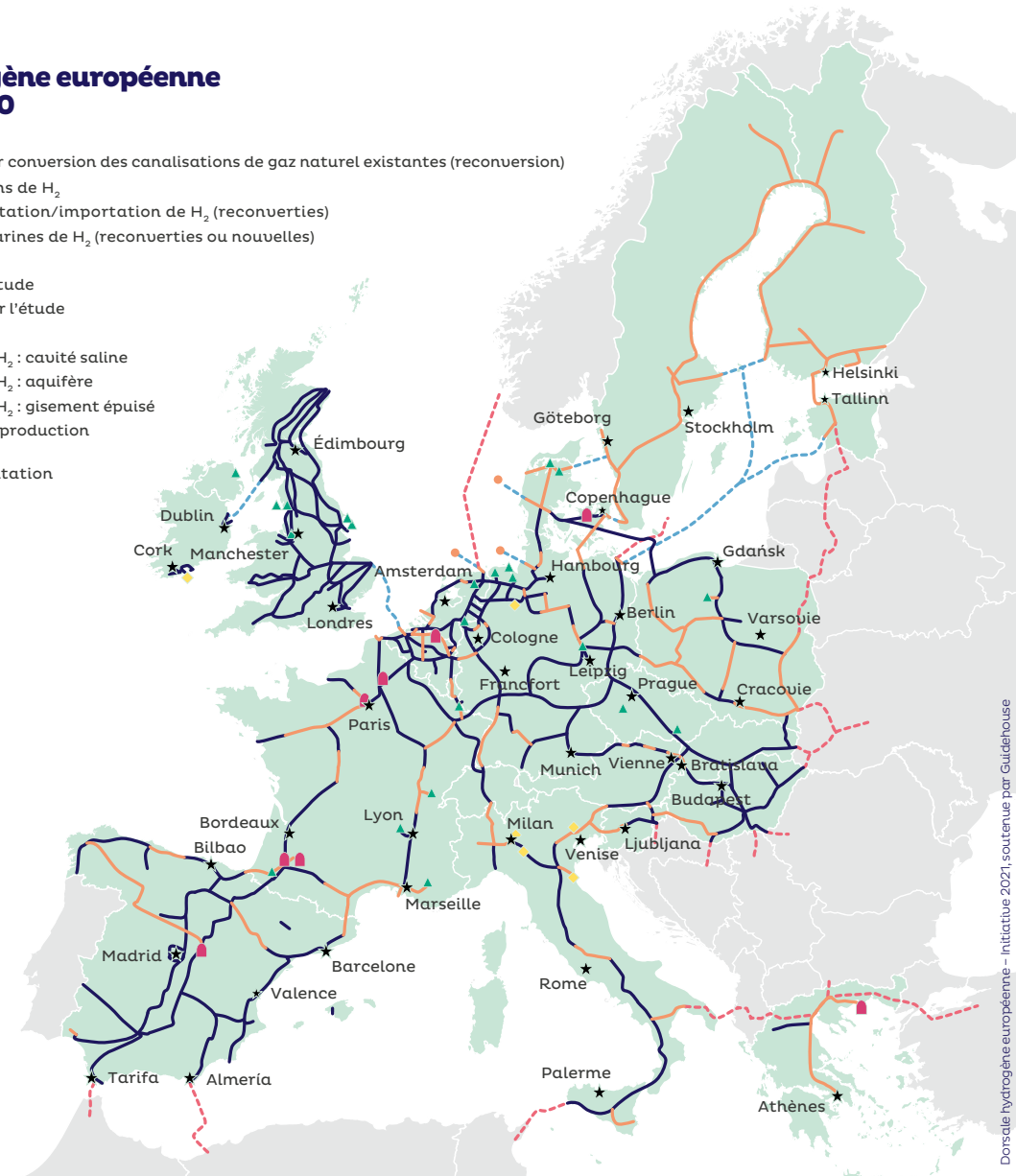
européens ont développé une vision commune d'un réseau d'hydrogène européen de 40 000 km à horizon 2040, reposant à 70 % sur des réseaux de gaz actuels reconvertis : le *European Hydrogen Backbone*. Par ailleurs, une étude réalisée pour le comité stratégique de filière nouveaux systèmes énergétiques, sous l'égide du ministère de l'Industrie, a mis en avant la pertinence technico-économique du développement de telles infrastructures ([Étude CSF NSE Guidehouse](#)). En massifiant les capacités de production, le déploiement des infrastructures hydrogène entre les bassins industriels pourrait réduire le coût de l'hydrogène renouvelable et bas carbone livré de 10 % d'ici à 2030 par rapport à un scénario sans infrastructures hydrogène.

Dorsale hydrogène européenne à l'horizon 2040

- Canalisations de H₂ par conversion des canalisations de gaz naturel existantes (reconversion)
- Nouvelles canalisations de H₂
- - - Canalisations d'exportation/importation de H₂ (reconverties)
- - - Canalisations sous-marines de H₂ (reconverties ou nouvelles)

- Pays concernés par l'étude
- Pays non concernés par l'étude

- ▲ Stockage potentiel de H₂ : cavité saline
- Stockage potentiel de H₂ : aquifère
- ◆ Stockage potentiel de H₂ : gisement épuisé
- Île énergétique pour la production offshore de H₂
- ★ Ville, à des fins d'orientation



Dorsale hydrogène européenne - Initiative 2021, soutenue par Guidehouse

2.3/ Notre stratégie de transformation : CAP24

— Face aux tendances affectant l'industrie gazière et dans le cadre de la vision prospective développée avant, notre réponse stratégique passe par l'accélération de notre développement, essentiellement en faveur des gaz décarbonés et des nouveaux usages du gaz, comme la mobilité. Le gaz naturel a vocation à être une énergie de transition, progressivement remplacée par les gaz renouvelables et l'hydrogène, en visant une trajectoire de contribution à la neutralité carbone à l'horizon 2050, conformément aux Accords de Paris.

La refonte de nos métiers et de nos pratiques, la maîtrise des coûts et l'intégration de nouvelles compétences sont les mots d'ordre des transformations à venir, afin de

relever les défis de long terme et d'assurer la pérennité du système gazier, au service de la transition énergétique et de la sécurité d'approvisionnement en énergies renouvelables et bas carbone, des territoires et de ses clients.

Notre nouveau projet stratégique CAP24 s'inscrit dans ce cadre et décline pour nos salariés nos objectifs stratégiques pour accélérer nos transitions pour la période 2021-2024 autour d'un projet humain et de deux ambitions : le quoi, déployer les relais du gaz naturel, et le comment, en réinventant nos métiers et nos pratiques. Sept objectifs stratégiques emblématiques de cette transformation en découlent, dans une logique forte d'intégration avec la politique RSE.

Accélérons nos transitions

UN PROJET HUMAIN

NOTRE MOBILISATION AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

→ Libérer les initiatives, faciliter l'innovation, permettre des expérimentations, le droit à l'erreur et apprendre les uns des autres

→ Entretien et développer nos compétences techniques et comportementales

→ Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain, à distance comme sur site : démarche Multiplex

DEUX AMBITIONS (sept objectifs stratégiques)

1

DÉPLOYER LES RELAIS DU GAZ NATUREL

Fidéliser nos clients et développer les nouveaux usages du gaz

Construire avec nos clients, prospects, territoires et partenaires un avenir neutre en carbone avec les solutions gaz

Accélérer le développement des filières gaz renouvelables (voir 4.3.2)

Élargir le champ des activités de GRTgaz et trouver des relais de croissance

2

RÉINVENTER NOS MÉTIERS ET NOS PRATIQUES

Accueillir plus de gaz renouvelables, à moindre coût, et préparer l'arrivée de l'hydrogène

Réduire significativement notre empreinte carbone

Réduire nos coûts pour réaliser nos objectifs et tenir la trajectoire tarifaire

UN PROJET HUMAIN

Afin de créer le cadre propice à ces transformations, pour nous adapter, nous avons besoin de l'engagement des salariés pour innover et inventer de nouvelles façons de travailler, et de méthodes de management plus modernes, plus agiles et collaboratives. Nous devons construire une performance nouvelle et le GRTgaz de demain.

PREMIÈRE AMBITION : DÉPLOYER LES RELAIS DU GAZ NATUREL

Cette ambition se base sur l'accélération du développement des gaz renouvelables et des nouveaux usages du gaz naturel ou encore l'ouverture de nouveaux champs d'activités, y compris dans le non régulé (transport de l'hydrogène par exemple).

DEUXIÈME AMBITION : RÉINVENTER NOS MÉTIERS ET NOS PRATIQUES

Cette ambition marque l'ampleur des transformations à mettre en œuvre : la nécessité de questionner et innover dans nos métiers, pratiques et modes de fonctionnement pour permettre à l'entreprise d'accueillir toujours plus de gaz renouvelables, d'émettre toujours moins de carbone, en continuant d'exercer nos missions de service public, tout en maintenant la compétitivité de nos services et tarifs dans un contexte de baisse des volumes de consommation de gaz.

« Le projet CAP24 augure des transformations à venir au service d'un mix gazier 100 % neutre en carbone en 2050, principalement d'origine renouvelable. À cet horizon, pour un volume de consommation sensiblement inférieur, GRTgaz prépare un réseau de transport dual fondamentalement différent : la totalité du gaz transporté sera d'origine renouvelable ou bas carbone, et une partie des canalisations actuelles auront été reconverties et dédiées à l'hydrogène. »

— THIERRY TROUVÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRTgaz



2.4/ Aligner RSE et transformation au service de la transition énergétique DPEF

— La nouvelle politique de responsabilité sociétale de GRTgaz 2021-2024 et son plan d'action ont été construits à partir des **13 risques** et **4 opportunités** issus de la matrice de matérialité et des risques extra-financiers de GRTgaz. La prise en compte de ces derniers a été structurée au sein d'une politique RSE en trois axes et 10 engagements : **agir pour une neutralité carbone abordable (A) et relever le défi de la transition écologique avec nos salariés et nos parties prenantes (B), en assurant nos activités avec responsabilité (C)**. Chaque engagement contribue à un ou plusieurs ODD, les ODD 7, 9, 13 et 17 de l'axe A étant les ODD cœur de métier et de la raison d'être de GRTgaz.

A AGIR POUR UNE NEUTRALITÉ CARBONE ABORDABLE

Engagement n° 1 : Réduire notre empreinte carbone

Engagement n° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts

Engagement n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable

Engagement n° 4 : Croître durablement



B RELEVÉ LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVEC NOS SALARIÉS ET NOS PARTIES PRENANTES

Engagement n° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés

Engagement n° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation

Engagement n° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables



C ASSURER AVEC RESPONSABILITÉ NOS ACTIVITÉS

Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités

Engagement n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance

Engagement n° 10 : Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités



La politique RSE et le projet de transformation CAP24 ont été élaborés en même temps. L'imbrication d'un grand nombre d'objectifs de CAP24 et de la politique RSE témoigne d'une logique de pilotage intégré.

Le chapitre 4 rend compte de la première année de mise en œuvre de cette nouvelle politique RSE intégrée.

2.5/ Notre stratégie climat DPEF

— La stratégie climat de GRTgaz est au cœur de sa raison d'être et de sa politique RSE. Elle se décline directement ou indirectement au travers de sept engagements de la politique RSE :

Engagement n° 1	Réduire notre empreinte carbone
Engagement n° 2	Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts
Engagement n° 3	Assurer l'accès à une énergie abordable et durable
Engagement n° 4	Croître durablement
Engagement n° 6	Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation
Engagement n° 7	Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables
Engagement n° 10	Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités



Signataire et membre actif de la Net Zéro Initiative depuis 2020, GRTgaz décrit et organise sa stratégie climat selon la matrice Net Zéro initiative et **ses trois piliers distincts, de la contribution d'une organisation à la neutralité carbone planétaire.**

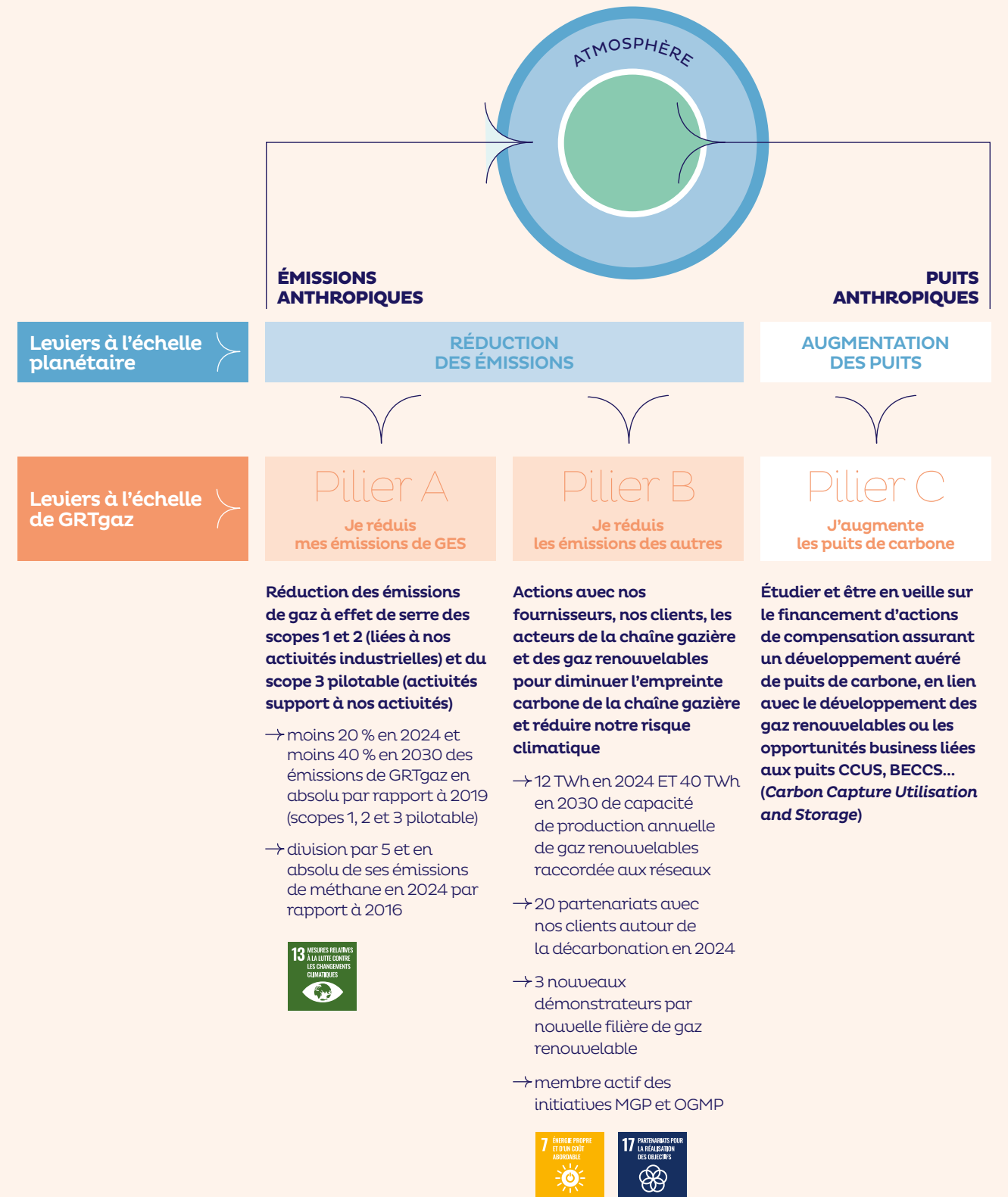
↑ EN MOUVEMENT

POUR DIMINUER SON IMPACT CLIMATIQUE,

GRTgaz joue sur tous les leviers : en réduisant ses émissions de GES (- 20 % en 2024 et -40 % en 2030) mais aussi en permettant de réduire celles des autres (développement des gaz renouvelables et nouveaux usages). Ou encore en étudiant toutes les solutions vertueuses en matière de compensation, de captation, de stockage ou d'utilisation des futures émissions de GES.



La stratégie climat de GRTgaz



Pilier A**RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GRTgaz****Nos engagements : réduire notre empreinte carbone**

— L'empreinte carbone de GRTgaz représentait, en 2019, 0,6 % des émissions liées aux consommations de gaz en France, pour un peu plus de 800 000 tonnes de CO₂ émis.



GRTgaz s'engage dans une stratégie de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 (liées à ses activités industrielles) et du scope 3 pilotable (activités support liées à ses activités), alignée avec l'Accord de Paris, visant une trajectoire *well below 2 °C*. C'est tout le sens de son engagement RSE N° 1, Réduire notre empreinte carbone³.

-20%

entre 2019 et 2024
sur le scope pilotable.
- 40 % d'ici à 2030

Diviser par

5

les émissions de méthane
entre 2016 et 2024

Zoom sur les émissions de méthane

— **En 2020, GRTgaz a adhéré à l'OGMP 2.0** (*Oil & Gas Methane Partnership*) : géré par le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'OGMP fournit un cadre de reporting international, pour rapporter de manière transparente les émissions de méthane provenant des différents segments de la chaîne de l'*Oil & Gas*. GRTgaz fournira chaque année son bilan d'émissions de méthane selon ce nouveau cadre de reporting international.

C'est dans ce cadre que GRTgaz s'est vu attribuer le **Gold Standard par les Nations unies**, qui reconnaît la crédibilité des programmes de GRTgaz concernant la réduction de ses émissions de méthane. L'implication de GRTgaz a été saluée dans le rapport 2021 de l'Observatoire international des émissions de méthane⁴. L'entreprise est décrite comme ayant un engagement clair et des objectifs ambitieux de réduction de ses émissions de méthane.

En 2020, après avoir divisé par trois ses émissions de méthane entre 2016 et 2020, GRTgaz a lancé un nouveau programme ambitieux pour diminuer de 40 % supplémentaires ses émissions de méthane d'ici à 2025. Cet objectif, qui porterait la baisse globale à - 80 % depuis 2016, soit une division par cinq, en fait l'un des acteurs les plus ambitieux mobilisés dans la démarche des Nations unies.

3/ Pour plus d'informations, voir la section 4.2.1. Réduire notre empreinte carbone.
4/ <https://www.unep.org/fr/resources/rapport/un-oeil-sur-le-methane-rapport-2021-de-l-observatoire-international-des-emissions>

Gold Standard

« Dans son plan de mise en œuvre, elle trace un itinéraire qui prend en compte toute la complexité technique, opérationnelle et économique du secteur gazier. Son approche pour réaliser le reporting est solide », indique l'UNEP (Programme des Nations unies pour l'environnement).



Par ailleurs signataire des **Methane Guiding Principles**, GRTgaz s'engage à publier ses résultats sur ses émissions de méthane⁵ et à encourager les autres acteurs de la chaîne de valeur du gaz naturel, de la production au consommateur final, à s'inscrire dans ces principes. Le cadre de ce reporting est axé sur cinq grands principes : réduire de manière continue les émissions de méthane, faire progresser les mesures d'évaluation des émissions de méthane tout au long de la chaîne gazière, améliorer la précision des données, défendre des politiques et des réglementations solides sur les émissions de méthane et favoriser la transparence.

Pilier B**RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS ET DE NOS TERRITOIRES****Nos engagements : collaborer avec nos fournisseurs, nos clients et territoires, la chaîne gazière et les acteurs des gaz renouvelables pour diminuer l'empreinte carbone de la chaîne gazière et contribuer à réduire le risque climatique**

— Au-delà de l'empreinte carbone de GRTgaz (scopes pilotables), le risque climatique de l'entreprise porte essentiellement sur la décarbonation du produit transporté, actuellement du gaz naturel à près de 99 %, par le biais de la diminution des consommations et du remplacement du gaz naturel par les gaz renouvelables et bas carbone (un peu plus de 1 % des volumes transportés à date, objectif de 10 % minimum en 2030). À cette fin, GRTgaz s'engage, au travers de l'engagement n° 2 de sa politique RSE, à accélérer le développement des gaz renouvelables⁶, en agissant aux côtés des acteurs de ces filières et en adaptant ses réseaux et son offre pour accueillir de plus en plus de gaz renouvelables. Cet objectif

stratégique s'accompagne par ailleurs de l'engagement n° 3 sur l'énergie abordable et durable, centré sur la performance économique et l'importance de contribuer à ce que le coût de l'énergie gaz « naturel » aujourd'hui et « renouvelable » demain reste le plus abordable possible pour les consommateurs. À cette fin, une part croissante des ressources et moyens de l'entreprise est allouée à la mise en œuvre de sa raison d'être et à la croissance durable⁷.

5/ Pour voir le rapport de GRTgaz, https://methaneguidingprinciples.org/wp-content/uploads/2022/01/GRTgaz_Methane-Guiding-Principles-Reporting-2022.pdf
6/ Pour plus d'informations, voir la section 4.3.2. Accélérer la transition énergétique par les gaz verts.
7/ Pour plus d'informations, voir la section 4.3.3. Assurer l'accès à une énergie abordable et durable et 4.3.4 Croître durablement.

40 TWh

de capacité de production
annuelle de gaz renouvelables
raccordée aux réseaux
d'ici à 2030

Baisse de

30%

du coût des équipements
d'injection et de rebours
à horizon 2030

20%

des dépenses d'investissements
de GRTgaz dédiées aux gaz
renouvelables ou à l'adaptation
du réseau à horizon 2024

Développement de

20

partenariats avec nos clients
autour de la décarbonation
en 2024

3

nouveaux démonstrateurs par
nouvelle filière de gaz renouvelable
en 2024

PARTICIPATION

avec les acteurs de la chaîne
gazière aux travaux et réflexions
sur la réduction des émissions
de méthane

Concernant le gaz naturel, GRTgaz est par ailleurs moteur au sein de la filière gaz pour réduire les émissions de méthane sur l'ensemble de la chaîne de valeur.



Dans le cadre de ses activités avec les **Methane Guiding Principles**, GRTgaz a contribué à l'écriture de deux guides de *best practices* en 2020 :

- **Reducing Methane Emissions : Best Practice Guide**
Identification, Detection, Measurement and Quantification Guide
- **Reducing Methane Emissions : Best Practice Guide**
Transmission, Storage, LNG Terminals and Distribution



En 2021, au sein de Marcogaz, GRTgaz a contribué à l'écriture de plusieurs documents de référence :

- [Recommandation sur les campagnes de détection par LDAR](#)
- [Recommandations sur les mises à l'évent et le torchage](#)
- [Glossaire des émissions](#)



En 2021, GRTgaz s'est associé à un **projet scientifique européen sur l'utilisation des nouvelles technologies pour quantifier les émissions de méthane**.

Le projet est mené par le Groupe européen de recherches sur le gaz (GERG) et le gestionnaire de réseau de transport espagnol Enagás, avec la participation de GRTgaz et de plusieurs opérateurs européens d'infrastructures gazières et d'associations gazières.

L'objectif est d'améliorer les connaissances et l'utilisation des nouvelles technologies pour quantifier les émissions de méthane dans les infrastructures, et ainsi renforcer les actions de réduction des émissions. Embarquées dans des drones, des véhicules en mouvement au sol ou dans les airs, ou installées sur site, 12 technologies différentes sont testées lors du projet pour évaluer leur précision et leur fiabilité.

Pilier C

DÉVELOPPEMENT DES PUIITS DE CARBONE

Nos engagements : étudier et être en veille sur les solutions vertueuses de compensation adossée à des productions vertueuses d'énergies renouvelables (ex : au travers de labels bas carbone), et les opportunités business liées aux puits de carbone technologiques (CCUS – Carbon Capture, Utilisation and Storage).

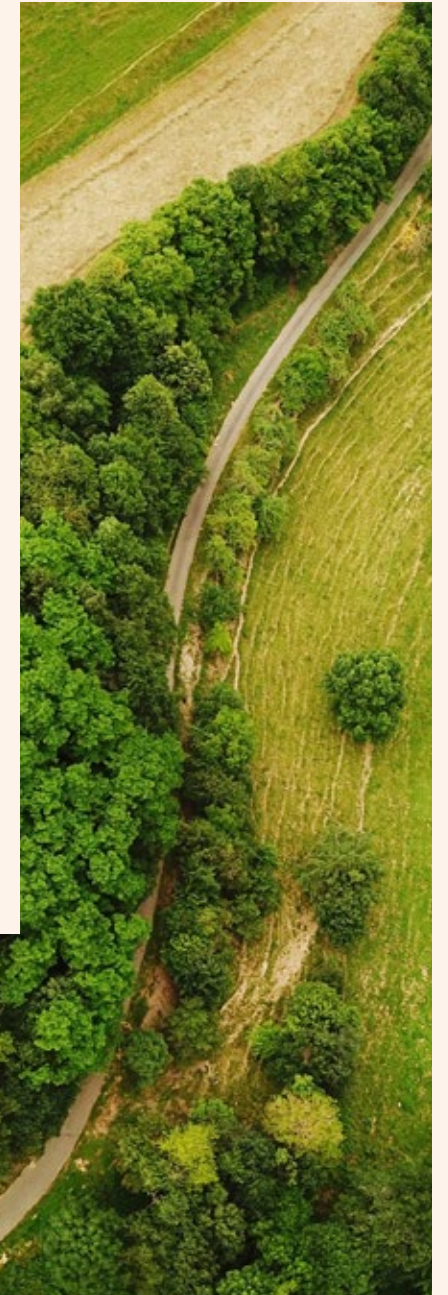
– Dans une logique de priorisation, GRTgaz concentre aujourd'hui ses efforts et moyens sur la réduction de ses propres émissions (pilier A) et celles de ses clients et territoires ou encore sur la production de gaz renouvelables et sur l'amont de la chaîne de valeur (pilier B), la compensation ne devant venir qu'après avoir déjà maximisé les efforts pour éviter et réduire les émissions.

Si, à date, GRTgaz ne priorise pas l'achat de produits de compensation carbone ou l'investissement dans des solutions y compris technologiques générant des puits de carbone, l'entreprise est néanmoins en veille pour agir le moment venu sur ce pilier C. GRTgaz a ainsi expérimenté, en 2021, l'achat de garanties d'origine biométhane en lien avec l'usage de BioGNV pour sa flotte de véhicules ou encore la question des émissions de la compression. Dans le futur, des produits de compensation cohérents avec notre raison d'être, par exemple liés à des labels bas carbone ou des certificats de durabilité portant sur les gaz renouvelables ou les pratiques agroécologiques liées à leur production, pourront être envisagés.

Suite à la consultation du marché industriel réalisée en 2021 sur l'hydrogène et les besoins de décarbonation de l'industrie, les réponses ont fait émerger des attentes sur le captage, transport et stockage de CO₂. Parallèlement, des projets de méthanation permettant de valoriser par ailleurs le CO₂ biogénique de la production de biogaz émergent. En cohérence avec les préconisations

de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), des chaînes de valeur CO₂ incluant du transport de CO₂ sont susceptibles d'émerger sur certains bassins industriels.

Enfin, GRTgaz considère qu'il est nécessaire de mettre en place une tarification du carbone incitative pour stimuler l'efficacité énergétique et soutenir à terme le développement des technologies de gaz renouvelables et bas carbone, ainsi que de puits de carbone. D'ores et déjà, GRTgaz applique les valorisations du rapport Quinet sur la valeur de l'action pour le climat afin d'éclairer certaines de ses décisions d'investissement, notamment en lien avec sa stratégie climat. Ce rapport préconise ainsi une trajectoire pluriannuelle ancrée sur une valeur de 250 €₂₀₁₈ /tCO₂ en 2030.



EN MOUVEMENT

UN LEVIER POUR DIMINUER LE RISQUE CLIMATIQUE DE GRTgaz

La substitution du gaz naturel transporté (99 %) par des gaz renouvelables et bas carbone et de l'hydrogène

Notre vision prospective pour 2030 : plus de 20 % de gaz et d'hydrogène renouvelables et bas carbone dans les réseaux

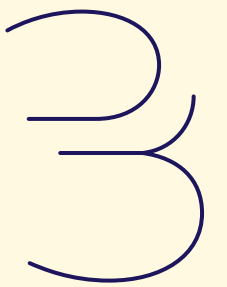
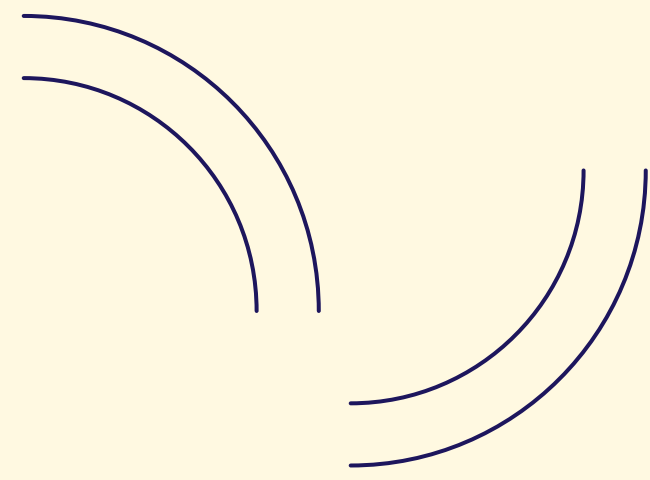


GRTgaz

COLLECTIF

STRATÉGIE

Une gouvernance au service de la stratégie de GRTgaz



UNE GOUVERNANCE AGILE DANS UN ENVIRONNEMENT ÉNERGÉTIQUE EN PLEINE MUTATION

Promouvoir une gouvernance agile dans un environnement énergétique toujours plus complexe. Telle est l'ambition de GRTgaz, dont le comité exécutif pilote les objectifs stratégiques de transformation et de performance, en cohérence avec les orientations partagées avec son conseil d'administration. L'entreprise maintient également un lien fort avec la société civile, notamment au travers du regard de son conseil des parties prenantes (CPP), en appui de l'ensemble des dispositifs de relations existants avec les différentes familles de parties prenantes qui le composent.

3.1/ Le conseil d'administration et ses comités

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Indice de parité femmes/hommes : 1,42

Durée du mandat des administrateurs : cinq ans

9

administrateurs sont nommés en assemblée générale sur proposition d'ENGIE

Adeline DUTERQUE, présidente du conseil d'administration

CELIZAN, représenté par **Christine DEHESDIN**, puis **Raphaëlle CASTILLON** à partir du 1^{er} juillet 2021

ENGIE représenté par **Édouard SAUVAGE**

ENGIE Home Performance représenté par

Claire BRABEC-LAGRANGE

GDF International représenté par **Xavier PERRET**

SFIG représenté par **Hélène VERBOCKHAVEN**

SOPRANOR représenté par **Dominique BOURGEON**

SPERANS représenté par **Caroline ADAM-PLANCHON**

VOCANIA représenté par **Jean-Baptiste SÉJOURNÉ**

4

administrateurs sont nommés en assemblée générale sur proposition de la Société d'infrastructures gazières

Gautier CHATELUS
Olivier GUIGNÉ
Olivier MAREUSE
Françoise TAUZINAT

1

administrateur indépendant est nommé en assemblée générale sur proposition des actionnaires

Michel DESTOT

3

administrateurs représentent les salariés

Gaëlle CABUT
Vincent de LAHARPE
Nicolas PERRY

GRTgaz est un gestionnaire de réseau de transport qui fait partie d'une entreprise verticalement intégrée (ENGIE). Afin de garantir une concurrence loyale sur le marché intérieur du gaz, la loi limite les prérogatives du conseil d'administration, notamment en ce qui concerne l'accès des tiers au réseau de transport, ou en ce qui concerne l'élaboration des plans d'investissement pour les ouvrages gaziers.

Christophe Poillion, responsable de la conformité de GRTgaz, assiste à l'ensemble des séances du conseil et des comités, afin de vérifier le respect de ces dispositions réglementaires et l'absence de discrimination entre les différents utilisateurs du réseau.

LES TRAVAUX DU CONSEIL SUR L'ANNÉE 2021

En 2021, le conseil s'est réuni sept fois et a abordé les thématiques suivantes :

- **Stratégie**
- **Gouvernance, nominations**
- **Arrêté des comptes**
- **Investissements**
- **RSE**
- **Rémunérations**
- **R&D et innovation**
- **Ressources humaines**
- **Risques**

Les 8 administrateurs qui ne sont pas nommés sur proposition d'ENGIE forment la « minorité » des membres du conseil d'administration, au sens défini par l'article L. 111-25 du Code de l'énergie.

SÉMINAIRE STRATÉGIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque année, les membres du conseil d'administration se réunissent pour participer à un séminaire stratégique, dont l'objectif est de présenter et discuter les orientations stratégiques de l'entreprise. En 2021, le séminaire a porté ainsi sur les perspectives de l'entreprise concernant l'accélération de sa trajectoire carbone, les pistes et orientations pour la diversification des activités ainsi que le transport d'hydrogène par canalisation.

LES TROIS COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois comités consultatifs assistent le conseil d'administration : le comité des investissements, le comité d'audit et le comité des rémunérations et de sélection. Leur rôle est d'examiner les sujets correspondant à leurs thématiques et de rendre leurs conclusions et avis au conseil d'administration.

LE COMITÉ DES INVESTISSEMENTS

RÔLE

Il étudie la politique d'investissement et donne un avis global sur les plans d'investissement de GRTgaz.

Nombre de réunions : **2**

LE COMITÉ D'AUDIT

RÔLE

Il s'assure de la pertinence des méthodes comptables, examine et formule un avis sur les comptes et les plans financiers. Il évalue l'efficacité et la qualité du contrôle interne, les risques et les engagements significatifs, notamment au regard des dispositions s'appliquant à un gestionnaire de réseau indépendant. Les engagements RSE et la performance extra-financière de l'entreprise sont également étudiés annuellement par le comité d'audit, ainsi que les investissements « verts » pour soutenir la trajectoire bas carbone de GRTgaz et l'accueil des gaz renouvelables.

Nombre de réunions : **3**

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DE SÉLECTION

RÔLE

Il examine la rémunération des administrateurs et du directeur général, ainsi que les candidatures à ces mandats et formule un avis.

Nombre de réunions : **1**

3.2/ Le comité exécutif



RÔLE DU COMITÉ EXÉCUTIF

— Le comité exécutif prend les décisions et rend les arbitrages sur les sujets de niveau stratégique de l'entreprise. Dans un secteur énergétique en pleine mutation, le comité exécutif de GRTgaz, présidé par le directeur général, est structuré autour de six directions et de quatre grands domaines.

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

- 1 **Thierry TROUVÉ** – directeur général
- 2 **Catherine BRUN** – secrétaire générale, responsable du Domaine stratégie, RSE, affaires publiques et territoires
- 3 **Pierre COTIN** – directeur commercial, responsable du Domaine de l'offre
- 4 **Anne-Sophie DECAUX** – directrice technique, responsable du Domaine performance industrielle
- 5 **Pierre DUVIEUSART** – directeur général adjoint
- 6 **Olivier EDMONT** – directeur de la transformation et de la performance (DTP)
- 7 **Virginie LE FOLL** – directrice juridique
- 8 **Sandrine MEUNIER** – directrice des opérations
- 9 **Benoît MIGNARD** – adjoint au directeur général, responsable du Domaine finance, achats et logistique
- 10 **Jean-François PLAZIAT** – directeur projets et ingénierie – responsable du Domaine projets
- 11 **Hervé RAMBAUD** – directeur des ressources humaines

→ Indice de parité femmes-hommes : **0,57**

LES SIX DIRECTIONS

La direction générale, la direction juridique, la direction des opérations (DO), la direction des projets et de l'ingénierie, la direction des ressources humaines et la direction de la transformation et de la performance.

LES CINQ DOMAINES

Le Domaine de l'offre associant la gestion du système gaz et la vision clients, qui construit et met en œuvre les offres commerciales.

Le Domaine performance industrielle et technologies nouvelles, qui intègre l'innovation et la R&D (RICE), et pilote notamment les changements découlant des technologies émergentes et digitales au service des orientations stratégiques de GRTgaz, notamment en matière de transition énergétique.

Le Domaine stratégie, RSE, affaires publiques et territoires, qui structure les réflexions stratégiques et RSE, et accompagne leur pilotage et leur mise en œuvre, notamment sur les territoires, en matière d'influence et de communication. Le Domaine accueille par ailleurs le programme gaz renouvelable et la direction hydrogène nouvellement créée.

Le Domaine finance, achats et logistique, qui contribue à la performance de l'entreprise par un pilotage intégré des enjeux financiers et des sujets relatifs aux fournisseurs ou à l'immobilier.

Le Domaine projets, qui associe les métiers nécessaires à la réalisation d'ouvrages pour l'extension ou l'adaptation des infrastructures gazières.

Une politique de rémunération axée sur la stratégie financière et extra-financière de l'entreprise

La rémunération des membres du Comex comprend une part variable définie selon des critères de performance quantifiables et qualitatifs exigeants, liés aux enjeux financiers et extra-financiers de l'entreprise.



Rémunération des salariés : intéressement et participation

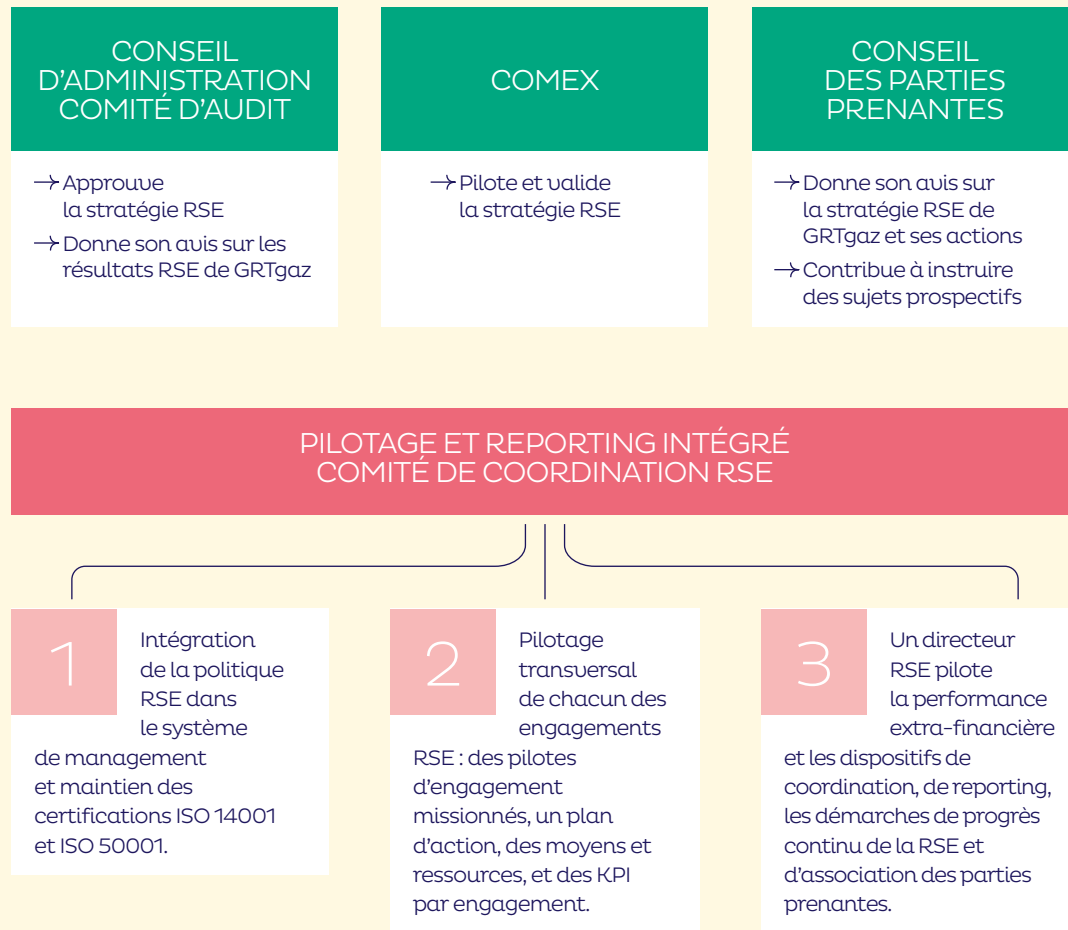
Chaque année, les salariés de l'entreprise bénéficient du versement d'une participation au résultat financier et d'un intéressement lié aux résultats extra-financiers, à parts égales.

Un accord d'intéressement triennal 2021-2023 a été signé. Les critères d'intéressement choisis permettent d'impliquer le plus grand nombre de salariés possible, sont alignés avec les objectifs de

la stratégie de transformation de GRTgaz et nourrissent ses engagements RSE.

Critères	Lien CAP24 et RSE
Santé-sécurité au travail	Engagement RSE n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités
Sécurité industrielle	
Réduction des émissions de méthane	Engagement RSE n° 1 : Réduire notre empreinte carbone CAP24
Recrutement	Engagement RSE n° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés
Qualité de service	Engagement RSE n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable
Satisfaction clients et respect du Code de bonne conduite	Engagement RSE n° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation Engagement RSE n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance
Défi des preuves	Engagement RSE n° 7 : Co-construire avec les acteurs du territoire des solutions énergétiques durables CAP24
Performance	Engagement RSE n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable CAP24
Respect des délais de paiement - Fournisseurs	Engagement RSE n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance
Déploiement des projets innovation	Engagement RSE n° 7 : Co-construire avec les acteurs du territoire des solutions énergétiques durables CAP24

3.3/ La gouvernance RSE DPEF

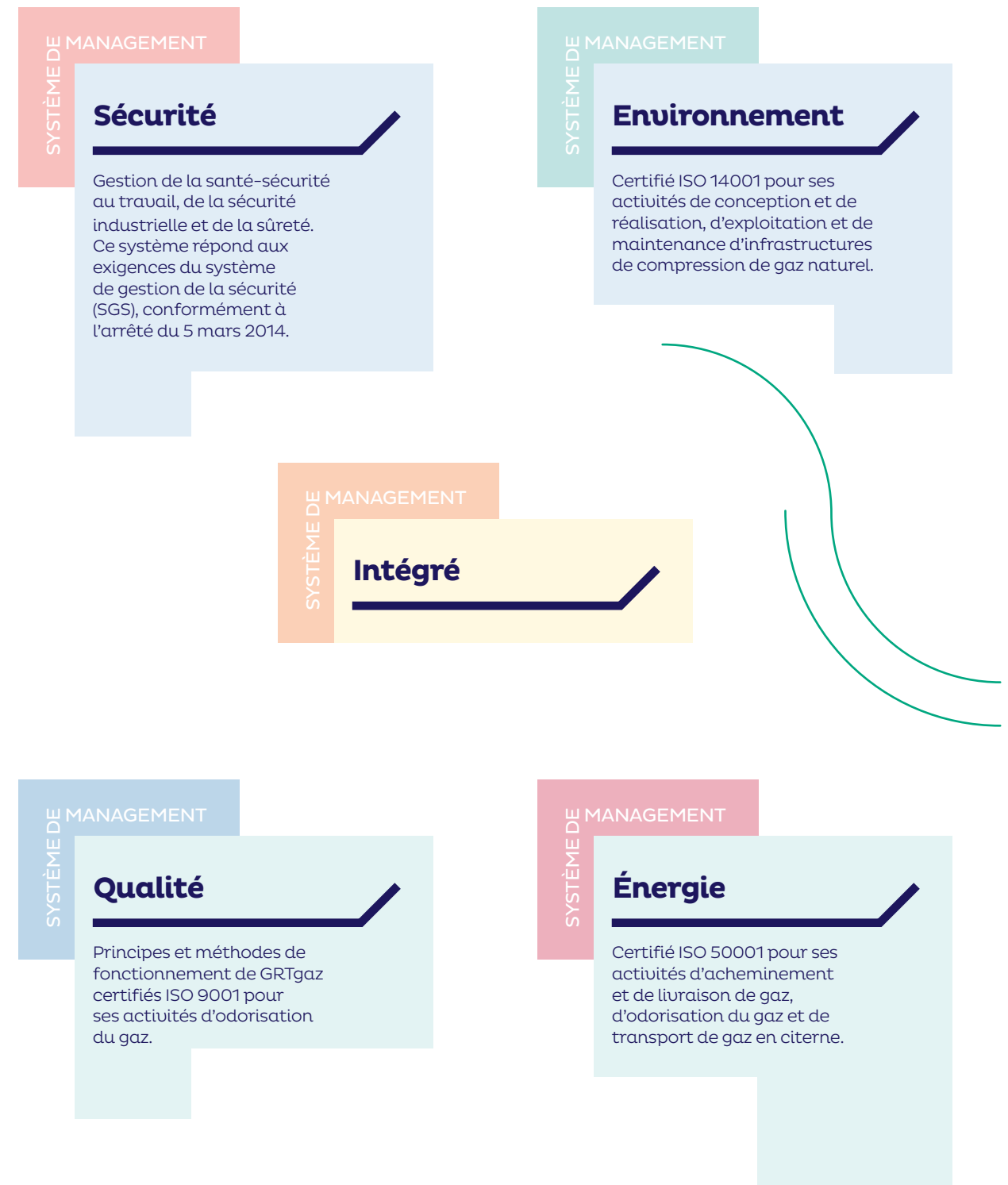


– Le suivi de la mise en œuvre de la politique RSE est assuré transversalement par les 10 pilotes d'engagements missionnés par la direction générale, sous la coordination et l'agrégation du directeur RSE.

Chaque engagement dispose de ses instances de pilotage, dont certaines font partie des comités de gouvernance de l'entreprise. Le comité de coordination RSE assure la transversalité et la cohérence d'ensemble.

Chaque direction est en parallèle responsabilisée et réalise le suivi de la déclinaison de la politique RSE sur son périmètre. Celle-ci est intégrée dans chaque contrat de gestion et feuille de route, en coordination avec la déclinaison du projet d'entreprise CAP24.

– Par ailleurs, le fonctionnement de GRTgaz s'appuie sur un système de management intégré :



3.4/ Le dispositif d'éthique et d'indépendance DPEF

— L'éthique et l'indépendance font parties des risques RSE identifiés dans le cadre de la nouvelle analyse de matérialité et sont regroupées à ce titre dans l'engagement n°9 de la politique RSE, dont il est ici rendu compte.

L'éthique chez GRTgaz, c'est quoi ?

Toutes les formes de discrimination, toutes les formes de harcèlement, la fraude, la corruption, les conflits d'intérêts et la divulgation de toutes formes d'informations confidentielles.

L'éthique chez GRTgaz, pourquoi ?

Renforcer la confiance de nos parties prenantes, préserver notre réputation et respecter la loi n° 2016-1691, dite Sapin II, du 9 décembre 2016, relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation économique.

L'éthique chez GRTgaz, comment ?

S'engager pour une démarche de prévention des risques basée sur l'exemplarité managériale et respecter nos cinq valeurs d'entreprise : innovation, ouverture, responsabilité, excellence et confiance.



LES ENGAGEMENTS ÉTHIQUES DE GRTgaz



UN PROGRAMME DE PRÉVENTION « NOTRE AMBITION COLLECTIVE POUR L'ÉTHIQUE » 2021-2024

Programme de portage sur le terrain afin de sensibiliser et de dialoguer avec les salariés sur les différents risques liés à l'éthique.

Dispositif spécifique de formation (en *e-learning* à distance et en présentiel) destiné aux salariés les plus exposés au risque de fraude et de corruption, dans le cadre de la Loi Sapin II.

Procédure de due diligence pour les fournisseurs les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement.

Système d'alerte : le comité éthique assure la protection de l'anonymat des lanceurs d'alerte et la confidentialité des informations reçues. La boîte aux lettres ethique@grtgaz.com est destinée à favoriser la remontée des dilemmes, questions, signaux faibles et alertes éthiques. Elle permet aussi de garantir la confidentialité de l'émetteur.

Des services d'écoute par des professionnels indépendants « Allo Discrim », « Allo Sexisme » et une cellule d'écoute psychologique sont à la disposition des salariés.

RÉSULTATS 2021

- Construction et expérimentation auprès de 250 salariés du module de sensibilisation qui sera déployé auprès de toutes les équipes d'ici à 2024.
- 120 fournisseurs évalués par un cabinet externe (*due diligence*) depuis 2020, dont 85 en 2021.
- Nouvelle charte éthique en 2021.
- 10 incidents éthiques ont été remontés, neuf concernant des questions relatives aux droits humains (tensions, conflits, racisme). Traitement des accidents éthiques avec, en particulier, l'organisation de cinq commissions de discipline.

Par ailleurs, opérateur de transport indépendant (ITO) certifié par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), GRTgaz doit satisfaire aux obligations d'indépendance et d'autonomie des gestionnaires de réseaux contrôlés par une entreprise verticalement intégrée (EVI).

LES ENGAGEMENTS DE GRTgaz EN TANT QUE GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE TRANSPORT INDÉPENDANT



GRTgaz doit agir en toute indépendance vis-à-vis des activités de production et de fourniture d'ENGIE et garantir aux tiers des conditions d'accès au réseau non discriminatoires, transparentes et la préservation de la confidentialité des informations commercialement sensibles (ICS).

Le Code de bonne conduite, approuvé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE),

est l'élément essentiel des pièces du dossier de certification de GRTgaz en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant. Il présente les mesures d'organisation interne prises par GRTgaz pour prévenir les risques de pratique discriminatoire en matière d'accès des tiers au réseau de transport de gaz naturel, comme exigé par l'article L.111-22 du Code de l'énergie.

* <https://www.cre.fr/Documents/Publications/Rapports-thematiques/rapport-2019-2020-sur-le-respect-des-codes-de-bonne-conduite-et-l-independance-des-gestionnaires-de-reseaux-d-electricite-et-de-gaz-naturel>

DISPOSITIF DE CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE DE L'ÉNERGIE ET DU CODE DE BONNE CONDUITE GRTgaz

Un responsable de la conformité, dont l'indépendance est garantie par le Code de l'énergie, veille au respect de ces obligations. Il rend compte régulièrement à la CRE et rédige un rapport annuel sur la mise en œuvre par GRTgaz de son Code de bonne conduite, sur le respect des obligations en matière d'indépendance et la bonne exécution du plan décennal de développement.

Un responsable de la mise en œuvre du Code de bonne conduite GRTgaz, assisté d'un chargé de mission au niveau national, est l'interlocuteur du responsable de la conformité. Il établit le référentiel et le plan de contrôles

correspondant. Ils informent et conseillent les directions de GRTgaz. Il est l'interlocuteur de la CRE pour la validation des contrats et prestations avec les entités du groupe ENGIE.

Un correspondant du Code de bonne conduite dans chaque direction a pour mission d'assurer le portage du Code de bonne conduite dans sa direction, de piloter le plan d'action annuel et d'en réaliser le bilan.

Le respect du Code de bonne conduite est évalué dans le cadre d'une **enquête de satisfaction annuelle des clients, expéditeurs et industriels**.

RÉSULTATS 2021

- Aucune non-conformité significative au Code de bonne conduite en 2021.
- 99,4 % de clients satisfaits par rapport au respect du Code de bonne conduite par GRTgaz.
- 98,7 % de salariés ont suivi le *e-learning* du Code de bonne conduite.

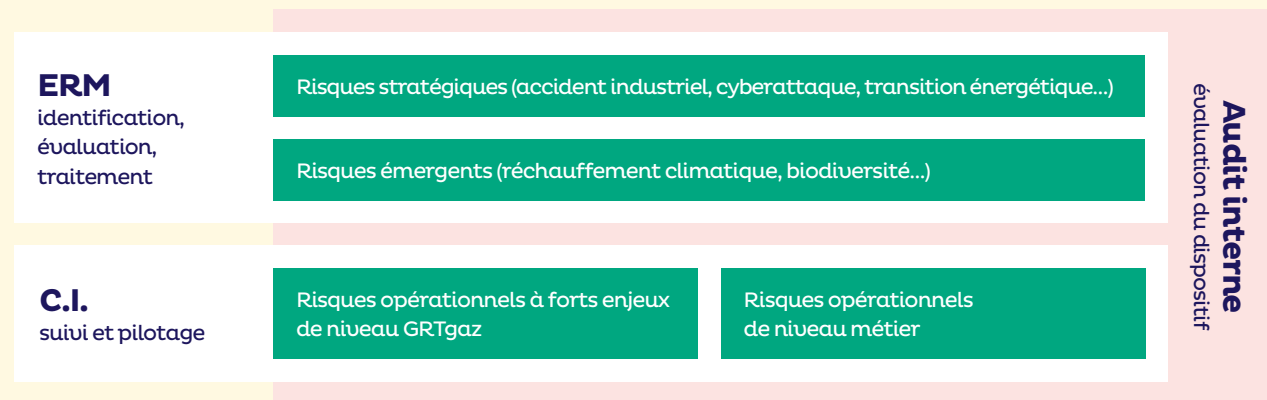
ACTIONS 2021

- Mise en service d'un *e-learning* CDDB « recyclage » (à réaliser au bout de cinq ans), en complément du *e-learning* CDDB pour les nouveaux arrivants.
- Validation et lancement de la procédure Plan de contrôles 3D.
- Consolidation des indicateurs et KPI du périmètre dans le cadre de l'amélioration continue.

3.5/ Le dispositif des risques

— Dans un contexte énergétique mouvant et un futur incertain, la gestion des risques est un élément déterminant du pilotage de l'entreprise, tant en termes de résultats financiers et extra-financiers que de résilience face aux crises. Le pilotage des risques permet d'alimenter le tableau de bord stratégique de l'entreprise et contribue à procurer une agilité propice à sa pérennité et à son développement.

Un dispositif à tous les niveaux de l'entreprise et selon les trois lignes de maîtrise



→ L'identification des risques de GRTgaz s'effectue aussi bien au niveau **opérationnel** que **stratégique**.



→ Le dispositif de gestion des risques de GRTgaz est articulé autour d'un système global basé sur **les trois lignes de maîtrise**.

CE DISPOSITIF MATURE CONTRIBUE À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE GRTgaz

— Chaque année, GRTgaz utilise la méthode COSO ERM pour identifier et évaluer les risques selon l'impact et la probabilité, à un horizon de six ans pour identifier les événements pouvant mettre en péril la pérennité de l'entreprise ainsi que la réussite de ses objectifs stratégiques. Les risques majeurs de l'entreprise issus de cette analyse recoupent ainsi grandement les risques et opportunités issus de l'analyse de matérialité, qui intègre la perception de parties prenantes.

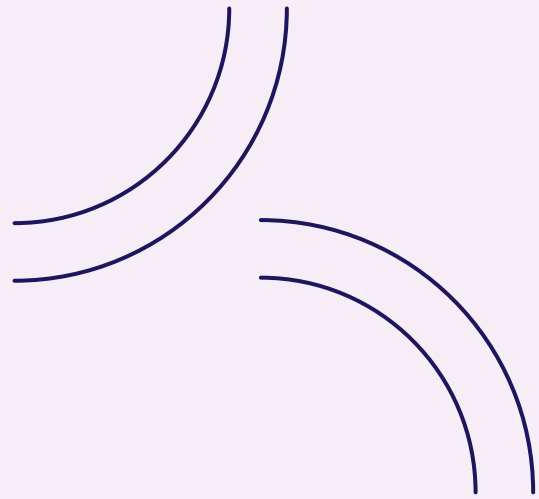
Risques majeurs de GRTgaz et matérialité RSE

Criticité	Risque	Tendance	Lien avec la politique RSE 2021-2024	Lien avec les parties prenantes
Élevée	Accident industriel	→	Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, communautés locales, clients
	Cyberattaque	→	Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, fournisseurs, clients
	Régulation économique	→	Engagement n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	Salariés, fournisseurs, investisseurs, clients
	Sûreté	→	Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, fournisseurs, clients
	Crise sociale	→	Engagement n° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	Salariés, clients, fournisseurs
	Place du gaz dans la transition énergétique	→	Engagement n° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts Engagement n° 4 : Croître durablement Engagement n° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables	Clients, fournisseurs, planète, salariés, investisseurs
Modérée	Crise sanitaire	→	Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, fournisseurs
	Éthique	→	Engagement n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et Indépendance	Fournisseurs, salariés, investisseurs, communautés locales, médias
	Non-conformité 3D	→	Engagement n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et Indépendance	Régulateur, fournisseurs, salariés, clients
	Risques émergents : émissions de gaz à effet de serre, croissance durable, respect de la biodiversité, recyclage	→		Intègre l'ensemble des engagements de la politique RSE

Point méthodologique

- L'identification et l'évaluation des risques s'appuient sur une méthodologie : **le COSO ERM**.
- Cette méthode permet de **structurer la démarche** de gestion des risques.
- La **tendance** correspond à **l'évolution** de la criticité entre 2020 et 2021.
- La **criticité** est évaluée en fonction de l'impact et de la probabilité.
- L'analyse d'impact intègre **l'impact financier** (en % EBITDA cumulé sur six ans) **et non financier** (humain, réputation, environnement, juridique, social).

Faire de notre
performance
une performance
durable et créatrice
de valeurs pour tous



PERFORMANCE
ÉLAN
GRTgaz



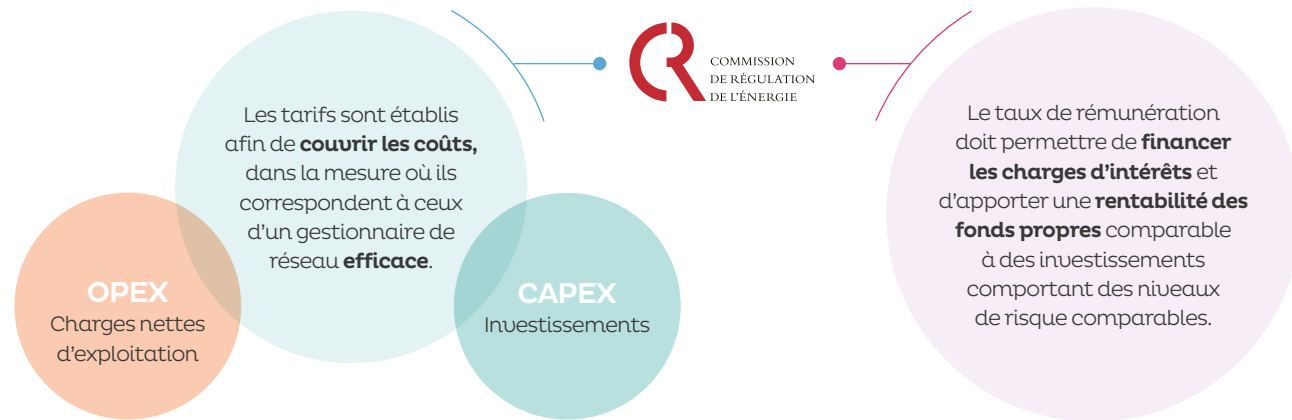
UNE PERFORMANCE DURABLE, CRÉATRICE DE VALEURS POUR NOS PARTIES PRENANTES

Après une première année de mise en œuvre de sa nouvelle politique RSE (2021-2024), GRTgaz rend compte des résultats de sa performance extra-financière au regard de sa politique RSE « pour agir pour une neutralité carbone abordable, en relevant les défis de la transition écologique avec ses salariés et ses parties prenantes, tout en assurant avec responsabilité ses activités ». La contribution aux objectifs de développement durable de GRTgaz y est également publiée.

4.1/ Notre performance financière : respect de la trajectoire tarifaire, préparation de l'avenir et répartition de la valeur créée

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE RÉGULÉ

Monopole de fait → nos tarifs sont fixés par une autorité administrative indépendante



– Tout en poursuivant ses objectifs stratégiques et en respectant la trajectoire tarifaire de l'ATR7, la performance financière de GRTgaz est restée particulièrement robuste en 2021, tout comme le bilan de l'entreprise.

Le chiffre d'affaires (CA) de GRTgaz s'établit à 1 846 millions d'euros en 2021. Il est en diminution (- 31 millions d'euros) par rapport à celui de l'exercice 2020 (1 877 millions d'euros).

Les recettes d'acheminement s'élèvent à 1 738 M€ (1 786 millions d'euros en 2020) et représentent 94 % du CA total. En matière de diversification, 4 M€ investis dans le fonds Eiffel Gaz vert et 20 M€ de prestations complémentaires ont été facturés et représentent 1 % du CA total. Ils sont essentiellement composés de prestations techniques et de R&D.

	2020	2021
Chiffre d'affaires	1 877	1 846
Recettes d'acheminement	1 786	1 738
Autres recettes	90	108
EBITDA	1 053	1 099
Résultat opérationnel courant	511	561
Résultat net	283	335
Investissements	387	457
Dettes nettes	4 032	3 807

L'EBITDA dégagé pour l'exercice 2021 s'élève à 1 088 millions d'euros (1 053 millions d'euros en 2020), en hausse de 35 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique principalement par le net recul des charges d'énergie, en lien avec le besoin très bas en 2021 d'énergie de compression, et la baisse des charges opérationnelles due notamment à des impôts de production moindres.

Le résultat net d'impôt s'élève à 335 millions d'euros (283 millions d'euros en 2020), en hausse de 52 millions d'euros par rapport à 2020. Cette variation résulte des effets mentionnés pour expliquer l'EBITDA ainsi que de la diminution du coût de la dette et de la réduction du taux d'impôts sur les sociétés en France.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 458 millions d'euros en 2021, contre 387 millions d'euros l'année précédente. Comme développé au chapitre 4.3.4, la part des investissements consacrés à l'accueil des gaz renouvelables et à la décarbonation de nos infrastructures (activités éligibles de la nouvelle taxonomie européenne) croît significativement de 47 % par rapport à 2020, pour atteindre 63 M€.

À fin décembre 2021, le montant de la dette nette de GRTgaz atteint 3 807 millions d'euros contre 4 032 millions d'euros à fin 2020.

EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID-19

La crise sanitaire liée au COVID-19 a nécessité la mise en place de dispositifs et de plans d'actions afin d'assurer la continuité de nos activités, ainsi qu'un très haut niveau d'engagement et d'adaptation des salariés.

Elle n'a pas eu d'incidence significative sur la performance opérationnelle et financière de GRTgaz en 2021.

L'ensemble des flux contribue, par leur redistribution tant géographique que par famille de parties prenantes, à l'activité économique générale et au développement des territoires, nourrissant ainsi l'ambition de l'engagement n°4 de la politique RSE.

Les investissements réalisés dans la maintenance et le développement des actifs, tout en permettant l'accueil de volumes croissants de gaz renouvelables et bas carbone, participent à la pérennisation des actifs gérés et à l'augmentation progressive des impacts positifs de nos activités pour le climat et la société.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE LES PARTIES PRENANTES









EN MOUVEMENT




DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE ET PLUS ORIENTÉS VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

+19 %
C'est l'augmentation des dépenses d'investissement de GRTgaz entre 2020 et 2021, passant de 385 à 457 millions d'euros.

+47 %
C'est l'augmentation de la part des investissements dans les gaz renouvelables et dans la décarbonation des infrastructures de GRTgaz sur cette même période.

4.2/ Notre performance extra-financière pour contribuer aux objectifs de développement durable des Nations unies DPEF

Axe RSE	Engagement RSE	Risques/ Opportunités RSE	KPI	Année de référence	Résultat 2021	Objectif 2021	Objectif 2024	Objectifs 2030	Contribution aux ODD	
A - Agir pour une neutralité carbone abordable	N° 1 : Réduire notre empreinte carbone	R : Empreinte carbone	Baisse de notre bilan carbone – scopes pilotables	2019 : 810 ktCO ₂ eq	- 30,5 % (566 ktCO ₂ eq)	- 8 %	- 20 % de nos émissions de CO ₂ (scopes pilotables)	- 40 % de nos émissions de CO ₂ (scopes pilotables)	 Cible 13.2 : incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	
			Baisse de nos émissions de méthane	2016 : 30,8 Mm ³	10,3 Mm ³	9,8 Mm ³	Division par 5 entre 2016 et 2024 (6,16 Mm ³)	Tendre vers le « réseau étanche »		
	N° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts	R : Transition énergétique	Capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux en TWh par an	2020 : 4,1 TWh/an	6,417 TWh/an	8 TWh/an	12 TWh/an	40 TWh/an (38 TWh méthanisation, 1 TWh pyrogazéification et 0,5 TWh Hydrogène)	 Cible 7.2 : d'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.  Cible 17.17 : encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière	
			N° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	R : Énergie abordable	Baisse du coût des installations d'injection et de rebours	2020	- 6 %	- 5 %	- 20 %	- 30 % en 2028
			Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euro par kWh/jour/an)	2019 : 0,45 €	0,44 €	0,44 €				
			N° 4 : Croître durablement	R : Croissance durable et résilience	Part en % des dépenses d'investissement (Capex) dédiées aux gaz renouvelables et dédiées à la trajectoire carbone	2020 : 11 %	13,5 %	13 %	20 %	30 %
B - Relever les défis de la transition écologique avec nos salariés et nos parties prenantes	N° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	O : Attractivité et développement des compétences	Taux de salariés formés	2020 : 63 %	79,6 %	80 %	80 %			
			Taux d'engagement des salariés	2020 : 77 (benchmark France : 76)	74 (benchmark France : 78)	≥ au benchmark	≥ au benchmark	≥ au benchmark		
		R : Santé, sécurité et bien-être au travail	Indice QVT	2020 : 75 (benchmark France : 69)	72 (benchmark France : 73)	≥ au benchmark	≥ au benchmark	≥ au benchmark	 Cible 3.4 : d'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	
			O : Diversité	Taux de féminisation	2020 : 24,2 %	24,58 %	24,70 %	25,5 %	27 %	 Cible 5.5 : garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique
				N° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation	R : Accompagnement des clients	Nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation	NA	5	5	20
	N° 7 : Co-construire avec les acteurs du territoire des solutions énergétiques durables	R : Accompagnement des territoires	Nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires	NA	2	Identifier les prospects pour une priorisation	3 nouveaux pilotes / démonstrateurs (a minima 1 par nouvelle filière)		 Cible 17.17 : encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière	
			R : Réputation et communication	% de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique (enquête réalisée tous les 2 ans)	2019 : 74 %	91 %	74 %	77 %		

Axe RSE	Engagement RSE	Risques/ Opportunités RSE	KPI	Année de référence	Résultat 2021	Objectif 2021	Objectif 2024	Objectifs 2030	Contribution aux ODD
C-Assurer avec responsabilité nos activités	N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	R : Santé, sécurité et bien-être au travail	Taux de fréquence des salariés	2020 : 1,6	2,5	≤ 1,9	≤ 1,7		 <p>Cible 8.8 : défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes et ceux qui ont un emploi précaire</p>
			Taux de fréquence des prestataires	2020 : 6	9,4	≤ 7	≤ 7		
		R : Sécurité du réseau	Nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service	à partir de juillet 2021	2 720 km	2 450 km	9 750 km	31 750 km	 <p>Cible 9.1 : mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité</p>
		R : Sécurité des systèmes d'information	Nombre de salariés sensibilisés à la cybersécurité/an (taux de e-learning CS)	NA	80 %	100 % des nouveaux arrivants	100 % des nouveaux arrivants		
	R : Management des risques et à la continuité d'activité	Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison	2020 : 0,08 %	0,08 %	< 0,2 %	< 0,2 %			
	N° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance	R : éthique et compliance	% d'équipes sensibilisées aux risques éthiques	NA	Test du module sur 250 salariés	Test du module	100 % de salariés formés	100 %	
	N° 10 : Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité liés aux impacts de nos activités	O : Protection de l'environnement et biodiversité	% de sites convertis au 0 phyto	2020 : 29 %	54 % des sites convertis	55 % des sites convertis	55 % des sites convertis	100 % de surfaces converties	 <p>Cible 15.1 : garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres, des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux</p>
			Taux de déchets valorisés	NA	98,50 %	> 90 %	> 90 %	> 90 %	
		R : Intégration et acceptabilité des ouvrages	Part des projets actifs faisant l'objet d'un recours	NA	0	NA	NA	NA	



4.3/ Notre performance pour un avenir énergétique abordable et neutre pour le climat DPEF

4.3.1 Engagement n° 1

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Objectifs de réduction de nos émissions de GES (scopes pilotables) vs 2019

2024 : -20 % → 2030 : -40 %

Diviser par cinq nos émissions de méthane par rapport à 2016

→ **Tendre vers le « réseau étanche »**



Face au défi climatique et dans le cadre de la stratégie climat définie au chapitre 2.5, GRTgaz s'engage sur une trajectoire carbone ambitieuse pour ses besoins et ceux de la chaîne gazière en s'inscrivant dans une trajectoire carbone *well below 2°C*, compatible avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas carbone sur les émissions de ses scopes pilotables.

GRTgaz s'est fixé deux objectifs à horizon 2024 puis 2030. Le premier est de réduire les émissions de son périmètre (scopes 1, 2 et 3 pilotable - hors projet de développement du réseau) de 20 % puis de 40 %. Ce périmètre couvre l'ensemble des émissions pour lesquelles GRTgaz a la possibilité d'agir (énergie de compression, émissions de méthane, achats et investissements, façon de tra-

vailler) et exclut des scopes pilotables les émissions associées aux autres maillons de la chaîne gazière. Dans sa stratégie climat, GRTgaz s'engage néanmoins à agir et à contribuer à la décarbonation tant de l'amont que de l'aval gazier. Le deuxième objectif est ainsi d'augmenter les projets de développement des solutions gaz renouvelables⁸ tout en réduisant leur intensité carbone.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE

GRTgaz a construit une feuille de route pour réduire les émissions de ses scopes pilotables à horizon 2024, qui inclut notamment :

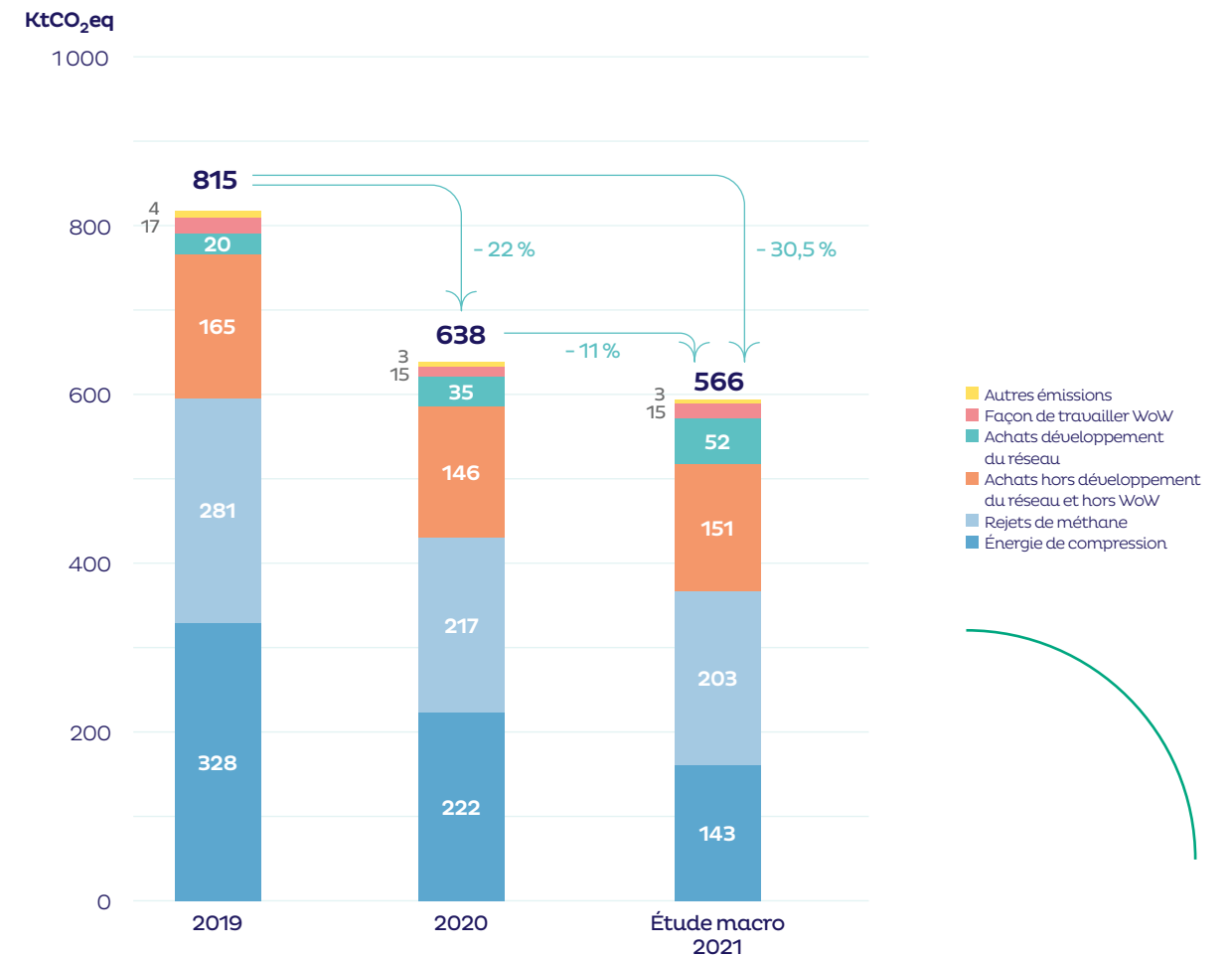
BÂTIMENTS TERTIAIRE, IT, VÉHICULES ET DÉPLACEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> → Réduction de l'impact carbone des modes de travail : consommation d'énergie tertiaire, numérique responsable, déplacements domicile-travail, déplacements professionnels... → Sensibilisation du personnel aux enjeux climatiques pour les mobiliser dans la démarche, notamment avec la Fresque du climat
ACHATS, CHANTIERS ET ACTIFS INDUSTRIELS	<ul style="list-style-type: none"> → Construction d'une trajectoire bas carbone avec les fournisseurs stratégiques → Adoption de critères carbone (valeur Quinet) dans les décisions d'investissement
REJETS DE MÉTHANE	<ul style="list-style-type: none"> → Campagnes de recherche et de traitement des fuites diffuses menées sur les postes du réseau et sur les stations de compression → Techniques (<i>gas booster</i>, brûlage) pour éviter les mises à l'évent lors d'opérations programmées de maintenance → Programme d'investissements sur les stations de compression, remplacement de vannes et d'équipements émetteurs
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (COMPRESSION)	<ul style="list-style-type: none"> → Mise en œuvre de plans de performance énergétique → Ajustement et pilotage des flux et échanges pour mettre en place des transits sans ou avec peu de compression dès que cela est possible → Projets d'adaptation d'installations de compression

8/ Voir section 4.3.2. Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts.

Résultats 2021

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Baisse de nos émissions sur le périmètre pilotable	Bilan 2019 : 810 ktCO₂eq	-20 % de nos émissions de CO ₂	-40 % de nos émissions de CO ₂	-8 % par rapport à 2019	-30,5 % (566 ktCO ₂ eq)
Baisse de nos émissions de méthane	2016 : 30,8 Mm³	Division par 5 entre 2016 et 2024 (6,2 Mm ³)		9,8 millions m³	10,3 millions m³
INDICATEURS					
Émissions liées à nos modes de travail	17,7 ktCO₂eq en 2019	-20 %			16 ktCO₂eq (-9 %)

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DU PÉRIMÈTRE PILOTABLE DE GRTgaz (SCOPES 1, 2 ET 3 HORS AMONT ET UTILISATION FINALE DU GAZ TRANSPORTÉ)

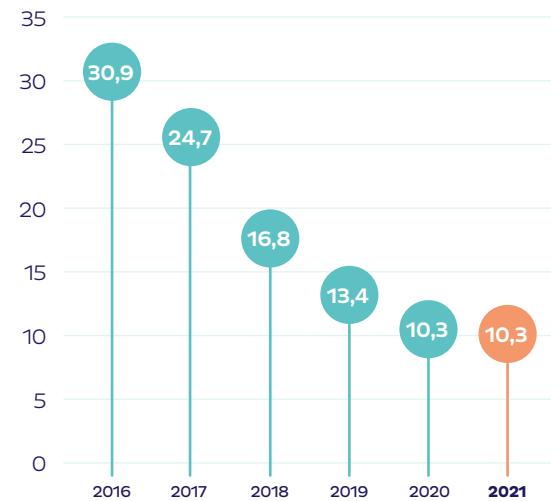


Zoom sur les émissions de méthane

Signataire des *Methane Guiding Principles*, GRTgaz publie ses résultats sur ses émissions de méthane⁹.

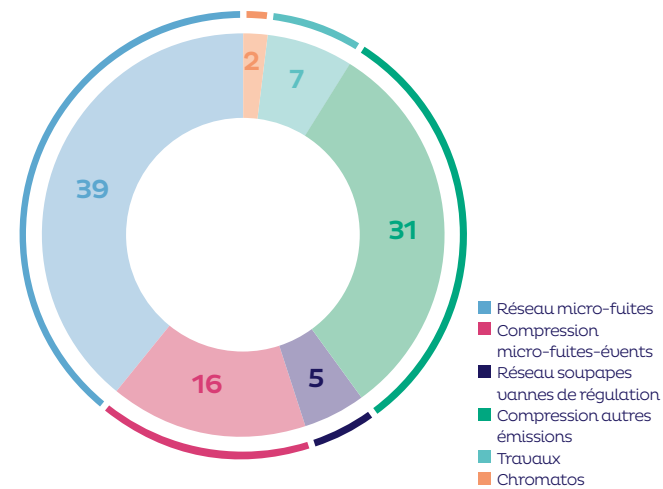
ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DEPUIS 2016

en millions de (n)m³



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS PAR POSTE EN 2021

en %



En 2021, l'objectif de réduction des émissions de CO₂ sur les scopes pilotables de GRTgaz a été dépassé. Les émissions liées à l'énergie de compression ont diminué de 30,5 % par rapport à 2019, ce qui s'explique pour partie conjoncturellement par la baisse des volumes de gaz transportés et des schémas d'exploitation et de transit favorables à une baisse des besoins de compression, et structurellement par la mise en œuvre d'actions et de plans de performance énergétique sur les stations de compression.

Au niveau des émissions de méthane, l'année 2021 est pour GRTgaz une année de consolidation, qui fait suite à une division par trois de ses émissions de méthane entre 2016 et 2020. Le résultat s'élève à 10,3 millions de m³ émis, légèrement au-dessus de la cible 2021. La performance continue de se renforcer sur les campagnes de recherches et réparations, permettant à la fois de réduire de 15 % les micro-fuites par rapport à 2020 et

de récupérer 93 % de gaz lors des travaux programmés. Des projets ont été menés pour adapter les infrastructures comme, par exemple, un projet innovant de garniture azote sur la station de compression de Voisines, des projets de re-compression et des remplacements de vannes. Ces bons résultats 2021 s'accompagnent de progrès réalisés sur les méthodes de quantification des émissions, induisant une estimation en légère hausse de certains postes d'émissions.

Pour réduire les émissions de CO₂ liées aux achats, un travail a débuté en 2021 afin d'identifier les achats les plus émissifs et d'initier des échanges avec les fournisseurs pour identifier leurs leviers bas carbone. La direction des projets et de l'ingénierie travaille également sur l'élaboration d'un outil d'estimation de l'empreinte carbone des projets de GRTgaz. À terme, cet outil permettra d'orienter les actions à mener pour réduire l'empreinte carbone des actifs à construire ou à rénover.

Par ailleurs, GRTgaz a fait le choix de compenser les émissions de son parc de véhicules roulant au GNV par du BioGNV basé sur de l'achat de GO Biométhane (garantie d'origine), ainsi que pour une partie du gaz utilisé par la station de compression de Vindey. L'objectif est de tester l'usage de ce type de dispositif en tant que contribution au panel de solutions pour la décarbonation d'émissions de GES tertiaires ou industrielles, en cohérence avec la stratégie de décarbonation du gaz naturel par les gaz renouvelables.

FAITS MARQUANTS

VERS DES STATIONS DE COMPRESSION « ZÉRO ÉMISSION » : EXEMPLE DE LA STATION DE COMPRESSION DE VOISINES

Sur l'ensemble des émissions de méthane de GRTgaz, les émissions des stations de compression en représentaient 40 % en 2020, dont 11 % émises par les garnitures d'étanchéité des compresseurs, en fonctionnement ou en arrêts pressurisés. Afin de relever ce défi, GRTgaz a déployé sur la station de compression de Voisines un système de garniture zéro émission conçu par l'un de ses fournisseurs historiques. Le système repose sur des garnitures d'étanchéité où une injection d'azote permet de faire barrage au gaz naturel, réduisant ainsi considérablement les émissions de méthane.



« Une initiative de salariés, sans aucune impulsion du Comex, qui parvient à sensibiliser plus de 365 personnes, c'est l'esprit du projet humain de CAP24. »

Olivier Edmont,
directeur de la transformation de la performance.



EN MOUVEMENT

PLUS DE 365 VOLONTAIRES ET PLUS DE 60 ATELIERS POUR PARTICIPER À LA FRESQUE DU CLIMAT

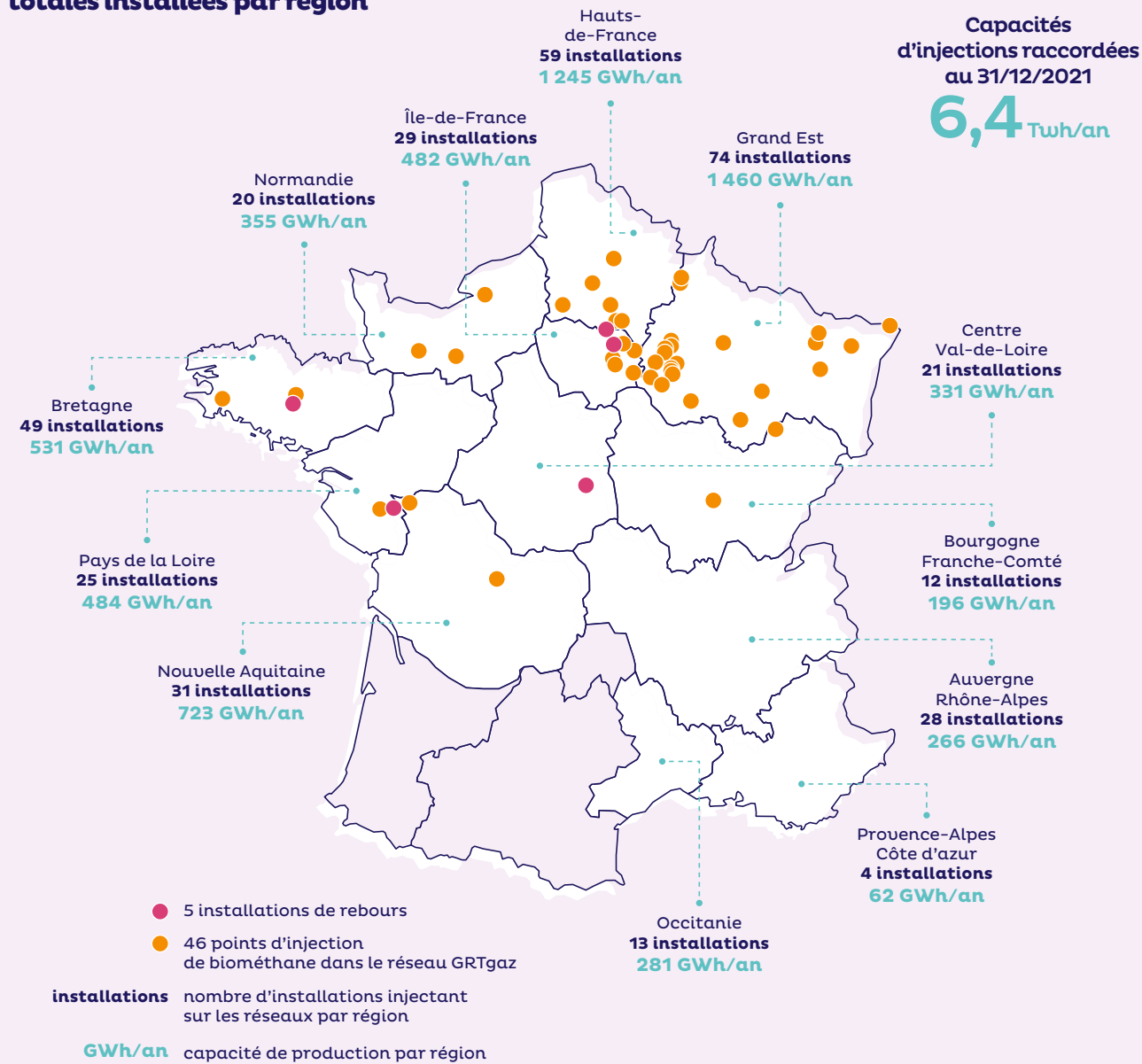
Avec une ambition : mobiliser plus de la moitié des salariés d'ici à 2024. La Fresque du climat est un outil pédagogique pour comprendre les causes, les conséquences et les mécanismes du dérèglement climatique. Sous le format d'un atelier collaboratif, ce parcours pédagogique permet de prendre un temps d'arrêt, un temps de questionnement, pour prendre conscience à plusieurs de l'impact de ses actions, individuelles ou collectives, sur le climat.

^{9/} Pour voir le rapport de GRTgaz, https://methaneguidingprinciples.org/wp-content/uploads/2021/01/Methane-Guiding-Principles_Reporting-GRTgaz.pdf

4.3.2 Engagement n° 2

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LE DÉVELOPPEMENT DES GAZ VERTS

Installations d'injection et rebours de biométhane sur le réseau GRTgaz et capacités totales installées par région



Objectifs 2024 : 12 TWh → 2030 : 40 TWh
de capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux français



En tant qu'acteur de la chaîne gazière, GRTgaz agit pour réduire l'ensemble des émissions du scope 3 « non directement pilotable », composé essentiellement de l'amont gazier et de ses chaînes d'approvisionnement internationales, et de la combustion du gaz par les consommateurs (99,4 % des émissions liées au gaz naturel en France). GRTgaz s'engage résolument vers la neutralité carbone en 2050 et promeut le développement des gaz renouvelables et bas carbone, dont l'hydrogène, et leur

valorisation *via* les réseaux de gaz, en remplacement du gaz naturel.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour accélérer la transition énergétique, deux axes stratégiques sont développés par GRTgaz : l'adaptation de son outil industriel afin de maximiser l'accueil des gaz renouvelables et l'accompagnement au développement des filières gaz renouvelables.

Résultats 2021

INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	OBJECTIF 2021	RÉSULTAT 2021
Capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux en TWh par an	4,1 TWh/an en 2020	12 TWh/an	49 TWh/an	8 TWh/an	6,417 TWh/an



EN MOUVEMENT

X 12

Multiplier par 12 la capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux, c'est l'objectif de GRTgaz entre 2020 et 2030, passant ainsi de 4,1 TWh à plus de 49 TWh en dix ans.

LA FILIÈRE MÉTHANISATION

En 2021, l'objectif de capacité de production annuelle de biométhane raccordée aux réseaux n'a pas été atteint mais le résultat reste néanmoins très satisfaisant : 6,4 TWh pour un objectif fixé à 8 TWh. Le retard de la filière dans la mise en service de certaines unités de méthanisation, lié notamment au contexte sanitaire de la pandémie de Covid-19, a entraîné un décalage dans la mise en service des projets dans le temps, n'impactant pas l'objectif de la filière à horizon 2024.

La capacité de production annuelle raccordée aux réseaux en 2021 de 6,4 TWh témoigne d'une accélération dans l'industrialisation de la filière biométhane, avec pour GRTgaz une standardisation croissante des process, des équipements, des modalités de mise en service et la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire transverse. 25 unités de méthanation supplémentaires ont ainsi été raccordées au réseau de GRTgaz en 2021, soit un doublement, et deux installations de rebours¹⁰ ont été mises en service. Grâce à ces installations, le gaz renouvelable excédentaire peut être transporté vers d'autres territoires ou stocké. Les rebours sont une illustration concrète de la coopération entre les opérateurs de réseaux afin de maximiser la part de gaz renouvelable consommé.

LA FILIÈRE PYROGAZÉIFICATION

En matière de pyrogazéification, la filière a atteint un stade de maturité technologique suffisant pour envisager le lancement des premières installations industrielles dans les prochaines années, avant un déploiement généralisé après 2023. GRTgaz continue d'accompagner la filière en étant partenaire d'un certain nombre de projets territoriaux comme Titan V¹¹ en Pays de la Loire ou Plainénergie¹² en Auvergne-Rhône-Alpes.

10/ Installation qui consiste à diriger le surplus de biométhane du réseau de distribution en aval vers le réseau de transport en amont. Le flux devient ainsi bidirectionnel. Le rebours permet de maximiser l'injection de biométhane dans les réseaux gaziers.

11/ Un pilote de démonstration industrielle pour produire du gaz 100 % *made in France* à partir de déchets. Pour plus d'informations, voir <https://www.grtgaz.com/medias/medias/communiqués-de-presse/titan-v>.

12/ Premier projet en Europe de transformation de déchets non valorisés en gaz renouvelable, couplant la pyrogazéification et la méthanation biologique. Pour plus d'informations, voir <https://www.grtgaz.com/medias/communiqués-de-presse/plainenergie-transformer-nos-dechets-residuels-gaz-renouvelable>.

13/ Agence de l'eau Loire Bretagne, Association française du gaz (AFG), Amorce, Arol Energy, Banzo, Carene, Cerema Ouest, CEA Liten, ENGIE, Greenmac, GRDF, GRTgaz, Ineris, Leroux et Lotz Technologies, Naldeo, Naskeo, Nevezus, Prodeval, S3D, SAUR, Suez, Syndicat des énergies renouvelables (SER), Top industrie, TreaTech, Veolia, VINCI Environnement, WeNext.

LA FILIÈRE GAZÉIFICATION HYDROTHERMALE

Lancement du premier groupe de travail (GT) national dédié à la gazéification hydrothermale en 2021

Qui ? : GRTgaz a lancé en mars avec 26 partenaires¹³ multi-secteurs ce groupe de travail (GT). Le collectif est ouvert et ne cesse de s'élargir, et fédère désormais plus de 30 acteurs de la filière liée à la gazéification hydrothermale sur l'intégralité de sa chaîne de valeur : développeurs, producteurs de gaz renouvelables, sociétés de traitement d'eau et de déchets, utilisateurs, équipementiers, associations, bureaux d'études, gestionnaires de réseaux de gaz, laboratoires de recherche et collectivités locales.



Pourquoi ?

- Contribuer aux objectifs de la transition énergétique et de l'économie circulaire.
- Animer, structurer et consolider la filière gazéification hydrothermale afin de faciliter durablement son implantation dans le paysage énergétique français d'ici à fin 2023.
- Créer un écosystème multi-acteurs et multi-usages pour à la fois favoriser l'ancrage territorial de la technologie et réussir le passage à l'échelle industrielle.
- Affiner le *business model* de la technologie en évaluant le coût des différentes technologies, en donnant une valeur aux externalités positives et en évaluant les gains en termes de traitement des déchets pour un intrant donné.

LA FILIÈRE HYDROGÈNE RENEUVELABLE ET BAS CARBONE

GRTgaz est convaincu que le développement de l'hydrogène passe par la disponibilité d'une infrastructure dédiée capable de transporter et de stocker de grandes quantités d'hydrogène, reliant les zones de production à la consommation, tant à l'échelle locale et nationale qu'au niveau européen à terme.

En 2021, GRTgaz a intensifié son action en matière de R&D pour analyser la capacité des réseaux de gaz naturel à accueillir des projets d'injection d'hydrogène qui serait mélangé au gaz naturel. Le banc de test FenHYx situé à Alfortville, développé avec le soutien de la Région Île-de-France, est une illustration de ce programme de recherche.

En cohérence avec son projet d'entreprise CAP24, GRTgaz a également créé en 2021 une direction hydrogène, avec pour objectif d'être un interlocuteur clé des partenaires producteurs et consommateurs afin d'accompagner le développement des bassins hydrogène et des réseaux de transport qui les soutiendront.

MOSAHYC (Moselle Sarre HYdrogen Conversion)

Premier projet de canalisation hydrogène transfrontalier d'Europe, lancé en mars 2020 en coopération avec l'Allemagne et le Luxembourg, mosaHYc vise à la fois à accélérer la transition énergétique, à diminuer l'empreinte carbone des industries lourdes de la région et à soutenir la mobilité durable.

Concrètement, il s'agit d'établir un réseau hydrogène de 100 km (dont 80 km de canalisations de gaz reconverties) entre Völklingen, Perl (Sarre), Bouzonville et Carling (Moselle) pour une capacité maximale de 75 000 m³/h. Il sera opéré sans émission de CO₂ avec un objectif de mise en service à partir de 2026. La dynamique multipartenariale est confortée par la création d'un groupement européen d'intérêt économique baptisé « Grande Region Hydrogen », qui associe des industriels intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur : production (H2V, Steag, Gazel Energie), transport (Encevo, Creos, GRTgaz) et consommation (Hydrogène de France, Energy et SHS – Stahl Holding – Saar GmbH). Ce groupement a pour objectif de développer l'écosystème hydrogène local.



EN MOUVEMENT

100 KM !

C'est la longueur du réseau hydrogène du projet mosaHYc, lancé en mars 2020, entre la Moselle et la Sarre. Afin d'accélérer la transition énergétique, il offrira une capacité maximale de 75 000 m³/h à destination de l'industrie lourde et de la mobilité durable.

4.3.3 Engagement n°3

ASSURER L'ACCÈS À UNE ÉNERGIE ABORDABLE ET DURABLE

Objectifs 2024 : baisse de 20 % → 2028 : baisse de 30 % du coût des installations d'injection et de rebours

Objectif 2024 : 0,48 centime d'euro du coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz



GRTgaz contribue à assurer à ses clients l'accès à une énergie compétitive et de plus en plus durable. Dans un contexte de baisse des volumes transportés et de revenus associés à terme, GRTgaz met en œuvre des actions de performance pour optimiser ses coûts et poursuit ses efforts de réduction des coûts des installations de biométhane afin de permettre aux producteurs de pouvoir se raccorder dans des conditions économiques optimisées.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

GRTgaz doit garantir à tous ses clients **un accès équitable à des sources d'approvisionnement diversifiées, à travers un réseau de transport, le tout aux coûts représentatifs d'un opérateur efficace**. L'activité de GRTgaz relève d'un monopole régulé. Les tarifs, via le revenu autorisé, sont fixés après négociation tous les quatre ans dans le cadre de l'ATRT (accès des tiers aux réseaux de transport) par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). La CRE veille à l'efficacité économique de GRTgaz pour que les consommateurs obtiennent le meilleur service et paient le juste prix.

Face à la baisse programmée des consommations d'énergie, et mécaniquement à la diminution du chiffre d'affaires, GRTgaz doit dans le même temps dégager des marges de manœuvre pour investir dans l'adaptation du réseau et le raccordement des gaz renouvelables. Dans le cadre de cette transformation, GRTgaz a engagé un **plan de performance** à horizon 2024 pour y répondre.

Résultats 2021

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉFÉRENCE	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Baisse du coût des installations d'injection et de rebours	2020	-20 %	-30 % horizon 2028	-5 %	-6 %
Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euro par kWh/jour/an)	2019 : 0,45 €	0,48 €	Maintien d'un niveau de capacité et de coûts acceptables, négociés avec la CRE	0,44 €	0,44 €

GRTgaz vise également à contribuer aux efforts des filières de production de gaz renouvelables pour réduire les coûts. La filière biométhane s'est ainsi fixé un objectif de réduction de 30 % des coûts complets de production à horizon 2030. GRTgaz y contribue sur les investissements relatifs à l'injection et au rebours.

L'objectif fixé pour l'année 2021 de baisse de 5 % du coût des installations d'injection et de rebours a été dépassé. Diverses actions de performance sur la conception et la construction des ouvrages, tant sur l'injection que sur le rebours, ont été conduites sur l'année, permettant d'arriver à ce résultat.

Au niveau de l'entreprise, la réduction des coûts a été permise notamment grâce à la mise en œuvre de la mutualisation des commandes pour les postes d'injection et à la mise en place d'une équipe dédiée. Ce système de *task force* permet à GRTgaz de gérer plusieurs mises en service simultanées, sur un pas de temps réduit, dans un périmètre géographique donné. GRTgaz a optimisé l'exploitation de ses postes d'injection afin de permettre des gains de coût aux producteurs. Des actions de performance et de simplification ont également été menées sur les installations de rebours.

Dans le cadre d'un dialogue régulier avec la Commission de régulation de l'énergie, GRTgaz poursuit le respect de sa trajectoire tarifaire prévue dans l'ATRT7, tout en maintenant le niveau d'interconnectivité et de performance de son réseau, gage de la capacité des utilisateurs du réseau à optimiser leurs sources de gaz.

Dans le cadre du plan de performance à horizon 2024, GRTgaz s'est fixé, dans le projet d'entreprise, un objectif de réduction des charges d'exploitation. Chaque direction a travaillé en 2021 à l'élaboration d'une feuille de route et d'un plan de performance à mettre en œuvre dès 2022.



LA TASKFORCE BIOMÉTHANE

Mise en service du poste d'injection de biométhane de Bar-sur-Seine

L'équipe dédiée au biométhane, créée en janvier 2021 et implantée à Cormontreuil, dans la Marne, est une équipe pluridisciplinaire qui mobilise diverses compétences : supervision, exploitation, pilotage de projet, réseau, techniques spéciales...

La *TaskForce* biométhane s'est mobilisée en mars 2021 pour réaliser les essais de fonctionnement essentiels à la mise en service du poste d'injection de biométhane de Bar-sur-Seine.

Cette étape cruciale permet de vérifier l'ensemble des finalités du poste : pouvoir mesurer et compter le débit en gaz, s'assurer de sa qualité, de son odorisation ou encore s'assurer du bon fonctionnement des alarmes (débit, pression, fumée...). En somme autant d'étapes de fonctionnalités que de compétences à mobiliser dans cette séquence (direction des opérations, direction technique, direction des projets et de l'ingénierie) !



4.3.4 Engagement n° 4 CROÎTRE DURABLEMENT

Objectifs 2024 : 20 % → 2028 : 30 % des dépenses d'investissement (Capex) dédiées aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone



Dans un contexte global où les mutations s'accroissent, GRTgaz doit s'adapter pour répondre aux grands défis environnementaux, technologiques et sociétaux. Les engagements de GRTgaz en faveur du développement des gaz renouvelables se traduisent par le redéploiement de ses ressources vers les enjeux liés à la transition énergétique et à l'environnement. Ils s'appuient sur l'innovation dans tous ses métiers et pratiques, le recours à l'expérimentation, la recherche et développement. Ils témoignent de la transformation du modèle économique de l'entreprise, qui consacre une part croissante de ses ressources pour atteindre à long terme un modèle reposant sur les gaz renouvelables, pleinement compatible avec la neutralité carbone et à même de préserver dans la durée la création de valeur de l'entreprise.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le programme des investissements 2021 de GRTgaz porte sur trois axes majeurs : la maintenance industrielle de ses installations, sa trajectoire bas carbone (réduction de ses émissions de méthane et développement des gaz renouvelables) et les besoins de ses clients (avec notamment les besoins de raccordement et les travaux de tiers). Ce programme est négocié et validé annuellement avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

En matière d'innovation et de R&D, RICE (*Research and Innovation Center for Energy*), centre de R&D intégré à GRTgaz, est chargé d'impulser la transformation des infrastructures énergétiques vers un avenir sûr, performant et neutre en carbone. RICE travaille ainsi sur trois domaines de recherche.

3 DOMAINES R&D POUR SÉCURISER, OPTIMISER ET PRÉPARER L'INTÉGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET BAS CARBONE



Sécurité industrielle

- Maîtriser l'impact sur la sécurité des personnes et des biens
- Assurer l'intégrité des infrastructures
- Assurer l'intégrité des ouvrages de distribution*

*Prestation pour tiers.



Transition énergétique et exemplarité environnementale

- Préparer les réseaux à l'arrivée des méthanés renouvelables
- Préparer les réseaux à l'arrivée de l'hydrogène
- Favoriser le développement de nouveaux usages performants du gaz
- Piloter les réseaux de demain
- Développer une vision prospective du secteur énergétique



Performance et excellence opérationnelle

- Développer de nouvelles méthodes et organisations de travail
- Optimiser le dimensionnement et la conduite des infrastructures
- Optimiser la gestion des actifs, la maintenance et l'exploitation des infrastructures
- Réduire les impacts des activités gazières
- Développer de nouveaux matériaux, systèmes de surveillance et méthodes de construction

EN MOUVEMENT

13 % DES CAPEX

C'est la part des dépenses d'investissement dédiées aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone de GRTgaz.

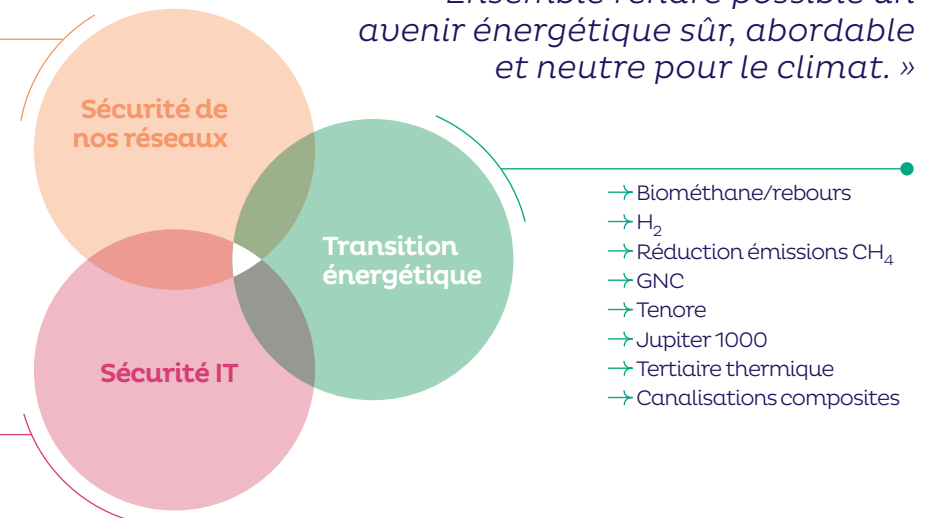
Résultats 2021

INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	OBJECTIF 2021	RÉSULTAT 2021
Part en % des dépenses d'investissement (Capex) dédiées aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone	11 % en 2020	20 %	30 %	13 %	13,5 %

Sur les 458 millions d'euros d'investissements réalisés en 2021, 33 % sont ainsi directement liés à la mise en œuvre de la raison d'être de GRTgaz (*voir ci-dessous*), centrée sur un avenir énergétique **sûr** et **neutre pour le climat**, soit 152 millions d'euros.

PÉRIMÈTRE

- POL51
- Acapulco (amélioration de la précision cartographique)
- Points sensibles
- Sûreté (PPI)
- Protection cathodique
- Autres projets de sécurité (canalisations, postes, compression, etc.)
- Cybersécurité
- Sécurité du SI
- SISU

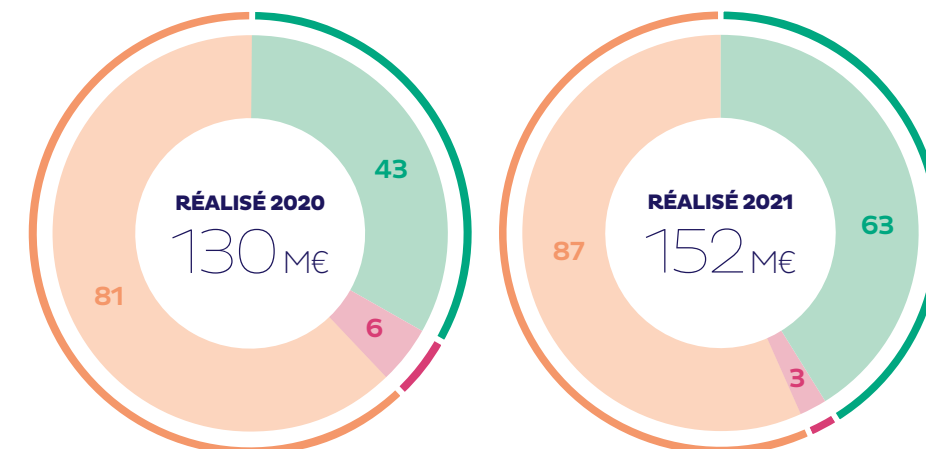


- Biométhane/rebours
- H₂
- Réduction émissions CH₄
- GNC
- Tenore
- Jupiter 1000
- Tertiaire thermique
- Canalisations composites

DONNÉES CHIFFRÉES

- Transition énergétique
- Sécurité des réseaux
- Cybersécurité

Investissements totaux : 457 M€



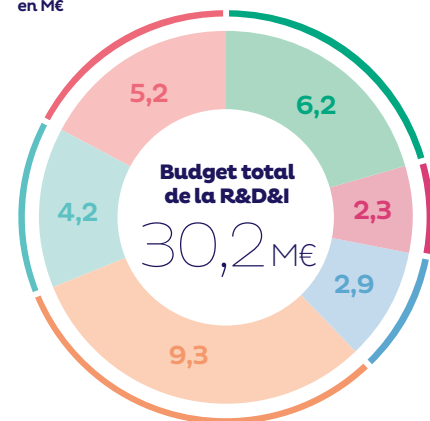
En 2021, 13,5 % des dépenses d'investissement (Capex), soit 63 millions d'euros, ont été consacrées aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone de GRTgaz, au-delà de l'objectif fixé. La hausse des Capex par rapport à l'année dernière est principalement due aux investissements relatifs à l'injection et au rebours de biométhane de GRTgaz. Ces 63 millions d'euros correspondent aux Capex éligibles de la taxonomie européenne.

FAITS MARQUANTS

ZOOM SUR LA R&D

COMMENT SE RÉPARTIT L'EFFORT DE R&D DE GRTgaz ?

en M€



- Préparer les réseaux à l'arrivée de l'hydrogène
- Réduire l'impact environnemental des activités gazières
- Préparer les réseaux à l'arrivée des nouveaux gaz
- Optimiser le fonctionnement, l'exploitation et la sécurité du système gazier
- Prospective énergétique, pilotage et optimisation des réseaux
- Innovation

LA DIRECTION INNOVATION AU SEIN DE GRTgaz

En 2020, en complémentarité avec les activités de RICE, GRTgaz a créé une nouvelle entité : **la direction de l'innovation**. Son objectif est d'accélérer et de déployer des projets concrets qui répondent aux grands enjeux d'innovation de GRTgaz, autour de la performance, de la transformation et de la préparation de l'avenir. Forte du soutien d'un écosystème externe qui se développe, elle s'appuie sur des dispositifs d'*open innovation*, de challenge interne, d'accélérateur et de culture innovation. Plus de 70 projets sont en cours. À titre illustratif, le projet Brûlage bleu a été sélectionné en 2021 sur la thématique de la réduction des émissions de méthane.

Brûlage bleu

- **Objectif** : éviter les rejets de méthane lors des chantiers.
- **Principe** : combustion complète du méthane afin d'en supprimer les rejets, le méthane étant un gaz à effet de serre dont l'effet de réchauffement est nettement plus puissant que celui du CO₂. Conçus en 2019 et 2020, 20 brûlages bleus ont été expérimentés sur des opérations de maintenance sur les quatre Territoires depuis l'été 2020. Ces différentes opérations de brûlage bleu ont permis d'éviter plus de 50 000 m³ de rejets de méthane à l'atmosphère par rapport aux procédés classiques de brûlage depuis 2020.
- **Avantages** : temps de transport et d'installation réduits, combustion complète, flamme quasi invisible, réduction du bruit et du flux thermique, en conséquence moins de contraintes en milieu urbain.


INAUGURATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS FENHYX À ALFORTVILLE EN NOVEMBRE 2021
INNOVER POUR RELEVÉ LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le projet FenHYx, plateforme de R&D, a pour objectif de tester l'injection d'hydrogène dans les infrastructures gazières. Avec FenHYx, RICE se dote de nouvelles capacités d'essais en présence d'hydrogène sous pression dans différents domaines : impact sur les matériaux, résistance mécanique des aciers, étude des phénomènes de corrosion... Un premier programme de recherche ambitieux a été lancé par RICE pour le compte d'un consortium de plusieurs opérateurs de réseaux, énergéticiens et fabricants de canalisations européens. Une première série d'essais de vieillissement, de mesure de performance et de sécurité de matériels équipant les réseaux gaziers (vannes, régulateurs, compteurs...) débutera fin novembre. FenHYx a bénéficié du soutien financier de la Région Île-de-France, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « *Innovation et structuration de la filière hydrogène* » lancé en mars 2020.

TAXONOMIE EUROPÉENNE

Le règlement 2020/852 en date du 18 juin 2020 dote l'Europe d'une taxonomie qui recense les activités définies comme durables, aux fins d'orienter les flux financiers vers ces dernières et de promouvoir la transparence dans les activités économiques et financières. Ce règlement établit ainsi un système de classification élaboré sur la base d'éléments scientifiques des activités considérées comme « durables » sur les plans environnemental et social, au regard de six objectifs environnementaux majeurs. Il prévoit la publication de KPI (indicateurs) permettant de calculer les pourcentages du chiffre d'affaires (CA), des dépenses d'exploitation (Opex) et d'investissement (Capex) liés aux activités répondant aux définitions et critères techniques des Actes délégués pour l'éligibilité et l'alignement technique des activités durables.

Les activités d'opérateur d'infrastructures liées aux énergies fossiles, dont le gaz naturel, ne sont pas éligibles à la taxonomie. Cependant, est éligible :

- Activité 4.14 : Réseaux de transport et de distribution pour les gaz renouvelables et à faible intensité de carbone**, ce qui désigne :
- la construction et l'exploitation de gazoducs de transport et de distribution dédiés au transport d'hydrogène ou d'autres gaz à faible intensité de carbone ;
 - la conversion, la réaffectation ou l'adaptation des réseaux gaziers pour le transport et la distribution de gaz renouvelables (tels que le biométhane) et à faible intensité de carbone.

Par ailleurs, nous relevons que certaines activités de recherche, développement et innovation sont éligibles :

Activité 9.1 Recherche, développement et innovation proches du marché, qui inclut la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental de solutions, processus, technologies, modèles commerciaux et autres produits destinés à réduire, éviter ou absorber les émissions de GES.

Le 2 février 2022, la Commission a publié un projet d'acte complémentaire rendant éligible au titre « d'activité de transition » la production d'électricité à partir de gaz naturel et d'énergie nucléaire, ainsi qu'un ensemble de critères techniques exigeants pour l'alignement.

Enfin, en amont et en aval des activités de GRTgaz, sont éligibles les activités de production de gaz et d'hydrogène renouvelables et bas carbone de captage, transport et stockage de CO₂, de production d'électricité, de chaleur ou de froid à partir de gaz ou d'hydrogène renouvelables et bas carbone ou encore d'infrastructures d'avitaillement en énergie bas carbone (GNV, BioGNV, hydrogène).

L'ensemble du dispositif réglementaire reste en attente de textes complémentaires sur quatre des six objectifs environnementaux fixés par le règlement 2020/852. L'analyse et la déclinaison de l'ensemble de cette réglementation restent en cours à la date de publication du présent rapport. 2022 sera mise à profit par GRTgaz pour affiner et définir les principes méthodologiques de calcul des KPI.

Il est à noter que, dans la durée, et compte tenu de la dynamique de transformation du secteur en lien avec le développement des gaz renouvelables, la part des activités éligibles sera amenée à croître à proportion de la substitution progressive du gaz naturel par du gaz renouvelable, bas carbone et de l'hydrogène.

4.4/ Notre performance pour relever les défis de la transition écologique avec nos salariés et nos parties prenantes DPEF

4.4.1 Engagement n° 5

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR NOS SALARIÉS

Objectifs 2024

- Taux de salariés formés > à 80 % par an
- Index égalité femmes-hommes ≥ 94
- Taux d'engagement ≥ au benchmark France¹⁴
- Indice qualité de vie au travail ≥ au benchmark France
- Taux de féminisation 25,5 %



Les valeurs humaines de GRTgaz sont dans l'ADN de notre entreprise de service public et au cœur de la mise en œuvre de notre raison d'être et du projet d'entreprise CAP24. GRTgaz affirme son ambition élevée au service de la santé de ses salariés et plus largement de la qualité de vie au travail, en promouvant notamment le développement des compétences et en luttant contre toutes les formes de discrimination. Le dialogue social est au cœur de la politique sociale de l'entreprise, notamment par la mise en place de nouveaux modes de travail multi-localisés et des modes de management favorisant l'initiative, le progrès et l'innovation.

L'alternance est également un enjeu clé pour assurer la transmission des savoirs acquis par les salariés, favoriser l'emploi des jeunes et préparer l'avenir. L'ensemble de ces actions renforce l'engagement des salariés au service de la raison d'être et l'attractivité de l'entreprise.

	→ Détenteur du label Diversité délivré par l'Afnor depuis 2015
	→ Signataire de la charte de l'Autre cercle pour l'inclusion des LGBT¹⁵ (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) en 2018 Création d'un collectif LGBT+ & allié.e.s en mai 2020
	→ Pour la 6^e année consécutive, GRTgaz est classé parmi les meilleures entreprises pour faire son stage ou son alternance
	→ Obtention en 2021 du Prix d'argent, catégorie qualité de vie au travail, à la 8 ^e édition des Victoires des leaders du capital humain organisée par <i>Décideurs Magazine</i>

14/ Ce benchmark est réalisé auprès de 150 000 salariés pour 150 entreprises. Source du benchmark : Tower Willis Watson. La norme comprend une moyenne pondérée des résultats d'enquêtes auprès des salariés de divers secteurs et travaillant en France.

15/ Quatre principes sur lesquels GRTgaz s'engage : Créer un environnement inclusif pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT+. Veiller à une égalité de droit et de traitement entre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre. Soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires. Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel général.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour réussir son projet de transformation, GRTgaz a structuré CAP24 autour d'un projet humain visant à améliorer l'attractivité de l'entreprise, l'engagement des salariés et plus largement la qualité de vie au travail.

LES OBJECTIFS DU PROJET HUMAIN CAP24

Libérer les initiatives, faciliter l'innovation, permettre des expérimentations, le droit à l'erreur et apprendre les uns des autres

Entretenir et développer nos compétences techniques et comportementales

Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain, à distance comme sur site : démarche MULTIPLEX

Moyens mis en œuvre

- **Feedback**
Accompagner le développement de la **culture du Feedback** dans chaque équipe
- **Expérimentations**
Insuffler un état d'esprit tourné vers l'**expérimentation**
- **Écoute salariés**
Mesurer au fil de l'eau l'**expérience salarié** et notamment l'impact des transformations sur l'**engagement** et la **qualité de vie au travail**

- **Vision compétences**
Faire vivre en continu une **vision** opérationnelle pragmatique et transverse relative aux **compétences**
- **Soft skills (compétences comportementales)**
Développer l'appropriation par chaque salarié des besoins de **Soft skills**
- **Communauté managériale**
Développer les **communautés managériales apprenantes** pour massifier l'émergence et l'appropriation de nouvelles pratiques

- **Multiplex**
Définir **ensemble** les multiples façons de travailler de demain à distance
Négocier, conclure et déployer un accord global



GRTgaz favorise, depuis de nombreuses années, le développement de ses collaborateurs par l'accès à de multiples possibilités de formation et à la mobilité fonctionnelle et géographique au sein de l'entreprise et des entreprises de la branche des industries électriques et gazières.

GRTgaz fait également de la diversité un levier essentiel de son développement, en accompagnant tous ses collaborateurs en situation de handicap, en améliorant la mixité dans l'emploi dès le recrutement et tout au long du parcours professionnel, et en développant l'alternance.

Résultats 2021

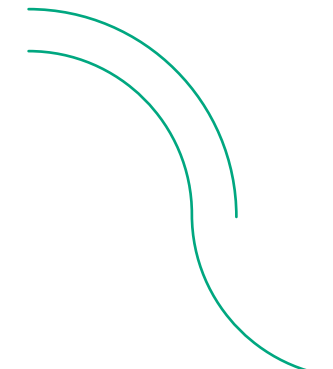
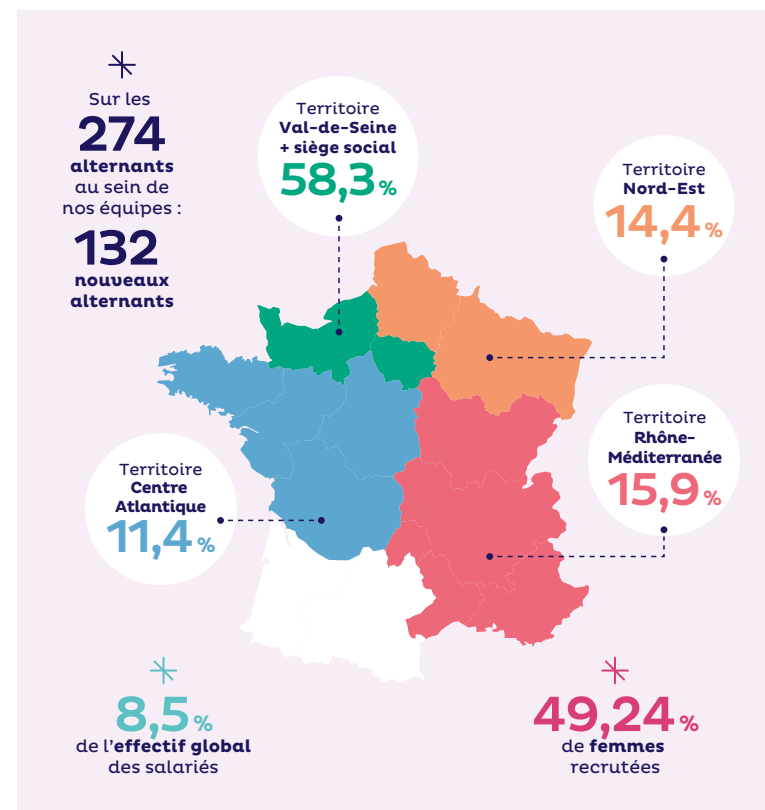
KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Indicateurs clés de performance					
Taux de salariés formés ¹⁶	2020 : 63 %	80 %		80 %	79,6 %
Taux d'engagement des salariés	2020 : 77 (benchmark France ¹⁷ 76)	= ou > au benchmark	= ou > au benchmark	= ou > au benchmark	2021 : 74 (benchmark France 78)
Indice QVT	2020 : 75 (benchmark France 69)	= ou > au benchmark	= ou > au benchmark	= ou > au benchmark	2021 : 72 (benchmark France 73)
Index égalité femmes-hommes	≥ 94	≥ 94	≥ 94	≥ 94	= 94
INDICATEURS					
Taux de féminisation ¹⁸	2020 : 24,2 %	25,5 %		24,7 %	24,58 %
Taux d'alternance	2020 : 8,5 %	8 %		8 %	8,41 %
Taux RQTH ¹⁹		6 %		4,6 %	4,2 %

En matière de formation, l'objectif du taux de salariés formés a été presque atteint : 79,6 % pour un objectif de 80 %, en reprise sensible après le point bas à 63 % de 2020, lié à la crise sanitaire. Ce léger écart continue de s'expliquer par le contexte sanitaire, qui a restreint un certain nombre de formations en présentiel.

Le taux d'engagement, réalisé via une enquête auprès de l'ensemble des salariés, s'est dégradé cette année, passant à 74 contre 78 pour le benchmark France²⁰. Les items concernant l'implication et l'accomplissement professionnel ont augmenté tandis que l'adhésion aux produits et services a baissé. Le contexte incertain sur l'avenir du gaz dans le mix énergétique français explique cette baisse. L'indice qualité de vie au travail a également diminué de 3 points mais le résultat reste supérieur au résultat de 2018 (69 points).

16/ Sont inclus seulement les contrats à durée indéterminée (CDI).
 17/ Source benchmark : Tower Willis Watson.
 18/ Sont inclus seulement les contrats à durée indéterminée (CDI).
 19/ Ce résultat date de l'année 2020, le résultat de 2021 n'étant disponible qu'au deuxième semestre 2021.
 20/ Source benchmark : Tower Willis Watson.

CAMPAGNE D'ALTERNANCE 2021



En matière de mixité, GRTgaz a obtenu un résultat de 94 points sur 100 pour l'index égalité femmes-hommes, soit 19 points au-dessus du seuil minimal fixé par le gouvernement et nécessitant, dans ce cas, l'élaboration d'un plan correctif. Le taux de féminisation des effectifs CDI n'a pas progressé à hauteur de l'attendu cette année, en raison d'un volume de recrutement/mobilité moins important (baisse de 30 % des flux environ). En matière d'alternance, la campagne 2021 a été particulièrement complexe, avec un retour en force sur le marché des employeurs qui n'avaient pas recruté en 2020. Cette guerre des talents a occasionné beaucoup de *turnover* (30 désistements après intention d'embauche en CDD). La situation devrait revenir à la normale en 2022.

Depuis 2020, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur et a modifié les modalités de calcul de la contribution financière au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Ce changement occasionne pour GRTgaz un décalage avec le taux légal (6 %) qu'il faudra plusieurs années pour combler, le recours à l'emploi indirect n'étant plus pris en compte. En 2021, trois recrutements en CDI, cinq recrutements en CDD ont été réalisés et quatre stagiaires et intérimaires en situation de handicap ont été accueillis. On compte, à fin 2021, 115 salariés (contre 110 salariés en 2020) en situation de handicap.

FAITS MARQUANTS

DÉMARCHE MULTIPLEX
 UN ACCORD SUR LES NOUVELLES MODALITÉS DE TRAVAIL A ÉTÉ SIGNÉ EN MAI 2021

<https://www.grtgaz.com/medias/actualites/accord-nouvelles-modalites-travail-video>

Cet accord porte sur quatre axes majeurs : l'organisation des activités dans un contexte de travail multi-localisé, des rites d'équipes et des réunions, de l'évolution de la posture managériale et de celle des équipes ; l'accroissement du télétravail jusqu'à trois jours par semaine pour les activités qui le permettent ; les enjeux en matière de droit à la déconnexion, d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ; et les règles d'utilisation des outils digitaux associés ainsi que les espaces de travail associés à ces nouvelles modalités de travail.

LANCEMENT D'UN NOUVEL E-LEARNING PAR GRTgaz LORS DE LA SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES EN NOVEMBRE 2021

Ce parcours, accessible à tous les salariés, permet d'appréhender les enjeux du handicap en milieu



professionnel et de développer des réflexes et de bonnes pratiques dans l'encadrement d'une personne en situation de handicap.

4.4.2 Engagement n° 6

ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEURS BESOINS ÉNERGÉTIQUES ET DANS LEUR DÉCARBONATION

Objectif 2024

→ 20 partenariats avec nos clients autour de la décarbonation



GRTgaz accompagne ses clients avec des solutions concertées, adaptées à leurs besoins et compétitives, dans une démarche basée sur le dialogue permanent et le partenariat. L'entreprise, en lien avec ses missions de service public, s'appuie sur la concertation et l'écoute pour développer ses infrastructures, faciliter l'accès au marché, enrichir son offre, raccorder de nouveaux clients et proposer de nouveaux services.

Afin d'accélérer la transition énergétique du système énergétique français à l'aide des gaz renouvelables et de l'hydrogène, GRTgaz se positionne pour accompagner et co-construire avec ses clients, dans une logique de preuve, des solutions gaz décarbonées, en particulier dans l'industrie, et pour développer des nouveaux usages, comme dans la mobilité avec le GNV (gaz naturel véhicule) et le bioGNV.



POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour accompagner ses clients consommateurs dans leurs propres défis et leurs démarches de décarbonation à horizon 2024, GRTgaz a défini une feuille de route déclinée en trois axes : disposer d'un cadre réglementaire favorable à la décarbonation des usages par le gaz (gaz renouvelable, captage et stockage du carbone, hydrogène...), adapter la démarche commerciale et l'offre de GRTgaz aux enjeux de décarbonation, et s'appuyer sur les « prescripteurs » (associations, fournisseurs, bureaux d'études, consultants) pour promouvoir les solutions gaz.

Résultats 2021

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation	20		5	5
INDICATEURS				
Taux de satisfaction clients ²¹	> 90 %	90 %	> 90 %	93,7 %

^{21/} La méthodologie de calcul du taux de satisfaction a évolué cette année, prenant en compte les six items du baromètre satisfaction clients (offres et missions, image GRTgaz, relation clients, respect du Code de bonne conduite, système d'information et fonctionnement du réseau), contre un seul item (image de GRTgaz) pris en compte les années précédentes.

Les clients de GRTgaz sont eux-mêmes confrontés à la question de la décarbonation de leur bilan carbone. Afin de contribuer à la démonstration de la pertinence des solutions gaz (renouvelables et bas carbone, hydrogène...) face à ces défis, cinq partenariats ont été signés en 2021 avec nos clients

autour de la décarbonation. Ces projets concernent les domaines de la mobilité gaz, du comptage du biogaz et des tests d'injection d'hydrogène et de gaz renouvelable dans les process industriels. GRTgaz favorise également le développement du gaz pour la mobilité en proposant le raccordement des

stations d'avitaillement à son réseau. En 2021, deux nouveaux contrats de raccordement ont été signés.

L'année 2021 a été marquée par une intensification de la communication de la direction commerciale auprès de ses clients, pour porter la place des solutions gaz dans la décarbonation de l'industrie et la mobilité. Tous les salariés de la direction commerciale ont été formés, à différents niveaux selon leur métier, aux enjeux de décarbonation et à la manière d'aborder ces sujets avec leurs clients (démarche « Campus »), dans l'objectif d'identifier leurs décisions d'investissement et de faire en sorte que les solutions gaz soient considérées dans les études et processus de décision. De plus, plusieurs événements auprès des clients et des « prescripteurs » (Webinaires, communications) ont été organisés ; ils ont permis de présenter et de partager les différentes solutions gaz permettant d'accompagner la décarbonation.

Sur les prestations de GRTgaz, le taux de satisfaction clients²² en 2021 est de 93,7 %, supérieur à l'objectif initialement fixé de 90 % et ce grâce à la mobilisation des différentes directions de GRTgaz autour des enjeux clients.

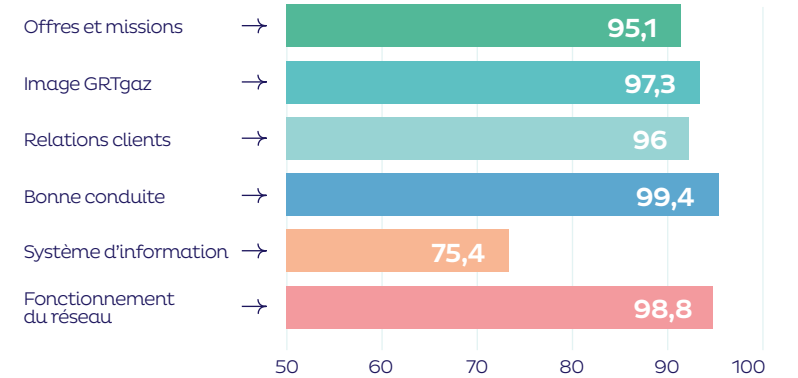
Une baisse du niveau moyen de souscriptions de capacités transport pour l'industrie est observée sur l'année 2021, soit une baisse de 16 GWh/jour/an contre un objectif fixé pour 2021 d'une baisse de 10 GWh/jour/an, en accompagnement des effets liés aux progrès de l'efficacité et de la sobriété énergétique. Cette baisse s'explique par la conjoncture économique avec, en particulier, des fermetures de sites chez nos clients ainsi que des optimisations de souscriptions.

^{22/} Issu du baromètre clients annuel.



TAUX DE SATISFACTION

en %



Dans un souci d'écoute du marché et d'amélioration continue, le dispositif de « Concertation gaz » avec les clients s'est poursuivi en 2021 : 12 groupes de travail sur les sujets d'offres et services de GRTgaz ont été réalisés en 2021. Il a donc généré moins d'activité que les années précédentes, mais celle-

ci pourrait de nouveau augmenter en 2022 et 2023, notamment dans le cadre de la préparation de l'ATRT8 et de la déclinaison du paquet décarbonation gaz et hydrogène présenté en décembre 2021 par la Commission européenne.



EN MOUVEMENT

CAPTATION, STOCKAGE ET VALORISATION DU CO₂

Le développement de la filière hydrogène passe par une meilleure complémentarité entre H₂ et CO₂. Afin de l'assurer, les solutions de captation, stockage ainsi que la valorisation du CO₂ émis par l'industrie doivent être amenées à se développer pour accélérer la décarbonation du secteur. C'est ce que pensent 46 % des industriels interrogés par GRTgaz, estimant également importante la planification coordonnée d'infrastructure dédiée.

FAITS MARQUANTS

L'ÉTUDE AVICAFE*
UN PARTENARIAT POUR DÉPLOYER UNE MOBILITÉ FLUVIALE PLUS PROPRE SUR L'AXE SEINE

GRTgaz, en partenariat avec VNF (Voies navigables de France), Haropa et la Caisse des Dépôts, a décidé de lancer ce projet en 2021 pour étudier les solutions techniques de motorisation et d'avitaillement multi-énergies pour le transport fluvial. Les premiers résultats de cette étude sont attendus pour mi-2022. Les objectifs de ce partenariat sur l'axe Seine, qui concentre 60 % du trafic fluvial, sont d'identifier les solutions techniques les plus pertinentes pour les différents usages du fleuve, parmi lesquelles le gaz, l'hydrogène, l'électricité et les carburants de synthèse avancés. Il s'agit également de définir une stratégie de déploiement de l'offre d'avitaillement qui s'appuiera sur les démarches déjà engagées par les territoires et sur les synergies possibles d'avitaillement entre les différents modes de transport (fluvial, maritime, ferroviaire, routier).

* Avitaillement en carburants à faibles émissions pour le transport fluvial et maritime dans la Vallée de la Seine.



CONSULTATION DES ACTEURS DU MARCHÉ DE L'HYDROGÈNE BAS CARBONE ET RENOUVELABLE EN 2021

GRTgaz et Teréga ont lancé le 1^{er} juin 2021, à l'échelle nationale, une consultation des acteurs du marché de l'hydrogène bas carbone et renouvelable, recueillant plus de 130 réponses au questionnaire de la consultation.

Quelles sont les attentes exprimées par les acteurs du marché de l'hydrogène ?

90 % des répondants envisagent **un transport d'hydrogène**, du lieu de production au lieu de consommation, **via un réseau de canalisations, contre 42 % via le réseau routier ou ferroviaire** et à la marge par bateau. Les consommateurs d'hydrogène font également part d'une nécessité de sécurité et de diversité des approvisionnements. Pour cela, les acteurs attendent :

- Des infrastructures de transport et de stockage transparentes, accessibles par les tiers, fiables, optimisées et interconnectées à l'échelle européenne, garantissant un accès pérenne et non discriminant à l'hydrogène à un prix compétitif.
- Une visibilité sur le déploiement des infrastructures hydrogène, permettant aux producteurs et aux consommateurs d'hydrogène de programmer leurs investissements.
- Un besoin d'interconnexion du réseau français hydrogène à venir dans un futur réseau européen hydrogène.

Une première analyse des réponses au questionnaire permet d'identifier le sujet des complémentarités CO₂-H₂ comme étant une préoccupation majeure des acteurs du marché de l'hydrogène. À ce titre, **46 % des industriels envisagent le captage, le stockage et/ou la valorisation du CO₂ comme une solution de décarbonation de leur activité** et poussent en faveur d'une consultation de marché CO₂, pour une planification coordonnée d'infrastructures dédiées.

Prochaines étapes

En 2022, des ateliers territoriaux vont se poursuivre, avec comme objectif d'étudier les complémentarités existantes ou à venir à l'échelle locale et de consolider les besoins et les attentes des acteurs en matière d'infrastructures de transport de CO₂. Suite à l'ensemble des enquêtes et des études menées, GRTgaz et Teréga présenteront une **vision consolidée et partagée du futur marché de l'hydrogène bas carbone et renouvelable en 2022**.

4.4.3 Engagement n° 7

CO-CONSTRUIRE AVEC LES ACTEURS DES TERRITOIRES DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES DURABLES

Objectifs 2024

- **Trois nouveaux pilotes / démonstrateurs (a minima un par nouvelle filière)**
- **Plus de 77 % de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique**



GRTgaz développe depuis plusieurs années ses coopérations avec les acteurs territoriaux, au premier rang desquels les collectivités locales mais également les industriels, les chambres consulaires, le monde agricole ou les organismes de recherche et de formation. L'objectif de l'entreprise est de contribuer à faire émerger des projets avec les acteurs territoriaux et de démontrer l'utilité et la pertinence des solutions basées sur les gaz renouvelables et l'hydrogène pour répondre aux défis de la transition écologique, comme la décarbonation des usages et de l'économie des territoires, le soutien à l'agriculture, la mobilité durable ou encore la valorisation des déchets et l'économie circulaire.

Nos quatre délégations territoriales animent et coordonnent l'action des différents métiers de l'entreprise pour renforcer nos relations avec nos partenaires locaux et les accompagner dans leurs enjeux de transition énergétique.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Après un travail de diagnostic spécifique, des plans stratégiques territoriaux inter-métiers ont été élaborés pour renforcer l'acceptabilité des métiers de GRTgaz dans la durée et faire émerger des projets de gaz renouvelables et d'hydrogène dans les territoires.

GRTgaz renforce également ses actions d'information auprès des parties prenantes (décideurs nationaux et territoriaux, clients...) pour soutenir l'image du gaz dans la transition énergétique et démontrer les atouts des gaz renouvelables et de l'hydrogène pour les territoires.

Résultats 2021

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉFÉRENCE	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires ²³	2021	3 nouveaux pilotes / démonstrateurs (a minima 1 par nouvelle filière)	Identifier les prospects pour une priorisation	2
Pourcentage de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique (baromètre réalisé tous les deux ans)	2019 74 %	77 %	74 %	91 %

En 2021, les équipes de GRTgaz se sont mobilisées dans le développement de deux projets en faveur de l'émergence des nouvelles filières en territoire : le projet MosaHYc portant sur l'hydrogène (Moselle Sarre HYdrogène conversion)²⁴ et le projet Ghama portant sur la gazéification hydrothermale en Pays de la Loire.

GRTgaz a favorisé et réuni autour de ces projets un écosystème favorable à leur développement en créant les conditions de partenariats financiers et institutionnels.

23/ Après avoir accompagné les territoires sur 32 projets d'avenir (études, partenariats, projets de territoire...) réalisés en 2020, GRTgaz se concentre depuis 2021 sur la démonstration de la pertinence technique et financière des nouvelles filières de gaz renouvelables, par le biais de pilotes et de démonstrateurs industriels.

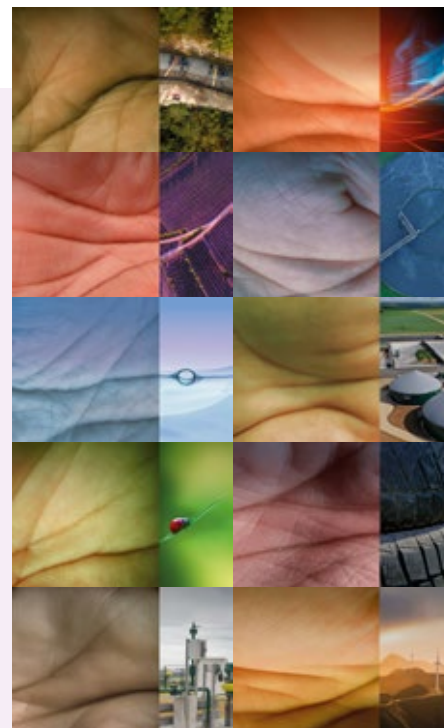
24/ Pour plus d'information, voir 4.3.2. Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts.

En matière de notoriété et d'image de GRTgaz et de l'énergie gaz en général, GRTgaz a réalisé son 6^e baromètre en 2021. 91 % des décideurs connaissant GRTgaz considèrent que l'entreprise est utile à la transition énergétique, contre 74 % en 2019. Si cette forte augmentation est à relativiser avec la notoriété de l'entreprise qui diminue (43 % de notoriété vs 61 % en 2019), les 91 % de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique proviennent de 258 décideurs qui déclarent connaître GRTgaz (vs 74 % de 366 décideurs nous connaissant en 2019), confortant l'impact positif de l'accompagnement de GRTgaz au périmètre des actions et projets qu'elle est en capacité d'accompagner ou mener.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST DANS NOS MAINS ! NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT DE GRTgaz POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Cette campagne révèle l'engagement des femmes et des hommes de l'entreprise pour répondre aux défis énergétiques actuels et futurs. À travers les témoignages de 10 salariés, elle présente l'évolution de l'entreprise et de ses activités en lien avec la transition énergétique, dans des domaines aussi variés que l'instrumentation, l'automatisme, la data, la Recherche & Développement ou la cybersécurité.

Dix thématiques sont abordées à travers différents enjeux qui mobilisent GRTgaz : la décarbonation des usages, l'exploitation du réseau de transport de gaz, le respect de l'environnement autour de ses chantiers, la transformation numérique, l'ancrage de ses installations dans les territoires et les technologies de gaz renouvelables ou neutres en carbone (méthanisation, pyrogazéification, gazéification hydrothermale, Power to Gas et hydrogène).



FAITS MARQUANTS

PROJET GHAMA (AGGLOMÉRATION DE SAINT-NAZAIRE) : UN DÉMONSTRATEUR DE GAZÉIFICATION HYDROTHERMALE

GRTgaz a initié, avec la communauté d'agglomération de Saint-Nazaire (Carene), un projet unique en France de démonstrateur de gazéification hydrothermale, permettant de transformer et de valoriser l'ensemble des boues d'une station d'épuration en biométhane de synthèse, fertilisants et eau.

Cette technologie innovante apporte une réponse aux futures réglementations sur l'épandage et le compostage des boues de stations d'épuration. Un collectif multi-compétences d'acteurs publics et privés s'est structuré autour de ce projet. L'année 2021 a été marquée par la réalisation d'une étude de faisabilité, confirmant la pertinence de la technologie de la gazéification hydrothermale pour répondre aux enjeux de la Carene. En 2022, l'enjeu du collectif sera de consolider et de lancer le projet avec une mise en service ciblée à fin 2023.

4.5/ Notre performance pour assurer avec responsabilité nos activités DPEF

La sécurité, l'éthique et la protection de l'environnement sont au cœur de l'activité de GRTgaz

4.5.1 Engagement n° 8

VEILLER À LA SÉCURITÉ DES HOMMES, DES INFRASTRUCTURES ET À LA CONTINUITÉ DE NOS ACTIVITÉS

Objectifs 2024 → 2030

9 750 km → 31 750 km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service

Objectifs 2024

- Taux de fréquence des salariés ≤ 1,7 et des prestataires ≤ 7
- 100 % des nouveaux arrivants sensibilisés à la cybersécurité par an
- Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison < 0,2 %



Pour GRTgaz, la sécurité de ses salariés et de ses prestataires, de ses installations et de ses systèmes d'information constitue un objectif permanent et incontournable. Elle représente un élément clé de performance, de prévention et de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

En matière de santé et de sécurité des personnes, l'ambition de l'entreprise est formalisée dans un plan d'actions : « Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle ». Ce document, mis à jour chaque année, intègre les enseignements marquants des principaux événements de l'année, tant en

matière de santé-sécurité, de sécurité industrielle que de cybersécurité. Il identifie les axes prioritaires d'effort pour les deux années à venir ainsi que les actions correspondantes.

La maîtrise du risque industriel passe par la mise en œuvre de politiques de prévention, de maintenance et de surveillance dans le cadre de l'arrêté multifluide (arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz). L'intégrité des ouvrages de GRTgaz est assurée via une inspection décennale des ouvrages associée à des réparations pour en garantir l'aptitude au service dans la durée.

Le risque cybersécurité est piloté au plus haut niveau de l'entreprise. Un

système de management de la sécurité cyber, basé sur la norme ISO2700X, est en cours de mise en place. Le sujet est régulièrement programmé au Comex de GRTgaz. La stratégie de sécurité des systèmes d'information est structurée autour de quatre axes : la gouvernance, la maîtrise des actifs, la sensibilisation de tous les utilisateurs et la préparation à une attaque.

La pandémie Covid-19 a remis en lumière l'importance des enjeux de continuité de nos activités pour nos parties prenantes. L'ensemble des politiques et plans d'actions mis en œuvre visent à maintenir à un niveau d'excellence la continuité de fourniture de nos clients, y compris face aux événements extrêmes (pandémie, climatique...).

Résultats en 2021 pour la santé et la sécurité des salariés et des prestataires

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉFÉRENCE	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Taux de fréquence des salariés	≤ 1,6 Année 2020	≤ 1,7	≤ 1,9	2,5
Taux de fréquence des prestataires	≤ 6 Année 2020	≤ 7	≤ 7	9,4
Taux de prévention	≥ 6 Année 2020	≥ 0,6	≥ 0,6	0,54

Après une longue phase de nette amélioration depuis 2013 ayant permis de tendre vers des niveaux très bas d'accidentologie, GRTgaz observe depuis 2019 une dégradation de ses résultats en matière de santé et de sécurité. En 2021, le taux de fréquence des salariés s'élève à 2,5 et le taux de fréquence des prestataires à 9,4, au-dessus des objectifs cibles. En réponse à cette situation, GRTgaz se mobilise et travaille, notamment, sur des sensibilisations sur les risques en lien avec l'accidentologie récente, comme : la « *proximité homme-engins* », le risque électrique avec la révision et le portage du carnet de prescriptions au personnel de prévention (CPP électrique), ou par

exemple « *l'utilisation des meuleuses* ». À la demande de la direction générale, une journée d'échanges et de mobilisation des équipes autour des enjeux de la sécurité, et marquant un temps d'arrêt, a été organisée la semaine du 19 octobre 2021.

Un travail d'analyse sur des accidents récents, en se concentrant particulièrement sur les HIPO (événements à haut potentiel de gravité), a été entrepris par la direction de la prévention et de la maîtrise des risques, qui donnera lieu à la mise en place d'actions correctives. Notons notamment, en septembre 2021, un accident industriel HIPO sur le poste

d'interconnexion d'Ars-sur-Formans. Lors de la remise en gaz d'un nouvel ouvrage, une explosion s'est produite dans une partie de l'interconnexion et a projeté au sol deux salariés présents à proximité, générant deux blessures légères et des dégâts matériels importants. Cet incident a donné lieu à un travail d'analyse approfondi, de retour d'expérience et d'adaptation des pratiques suivi au plus haut niveau de l'entreprise.

Dans un contexte d'accidentologie croissante marqué par la crise sanitaire, l'année 2022 fera du professionnalisme et de la culture gazière la grande cause de « *Notre ambition collective 2022* ».

Résultats pour la sécurité du réseau

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉFÉRENCE	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service	À partir de juillet 2021	9 750 km	31 750 km	2 450 km	2 720 km
INDICATEURS					
Nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur les canalisations	2020 : 7	< 2	< 2	≤ 3	5

GRTgaz place la sécurité de son réseau en tête de ses priorités. Les risques d'accident industriel peuvent survenir principalement lors de travaux menés par des tiers à proximité du réseau ou à la suite d'un défaut d'inspection et de maintenance des canalisations. L'accident exceptionnel survenu à Ars-sur-Formans et mentionné ci-avant conduit à un questionnement sur la mise en œuvre des méthodes de remise en gaz d'ouvrages complexes.

En matière de kilomètre de canalisation ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service, GRTgaz a atteint sa cible en 2021, soit 2 720 km de canalisations. Cette cible sera amenée à augmenter progressivement pour se stabiliser aux alentours de 3 700 km par an.

Concernant les travaux de tiers, le nombre d'accrochages enregistrés est en diminution régulière depuis deux décennies. Cinq incidents liés à des agressions de tiers ont été enregistrés en 2021, contre 35 incidents en 2000 et sept en 2020. Sur les cinq incidents, quatre se sont produits en région parisienne. Les responsables de

travaux ont majoritairement réalisé leurs déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) mais n'ont pas respecté les recommandations transmises par GRTgaz lors du rendez-vous systématique réalisé sur le chantier. Face à ces incidents, un dispositif de communication externe (lettre signée par le directeur général de GRTgaz, plaquette distribuée sur les chantiers...) auprès des entreprises d'Île-de-France ayant fait une déclaration de travaux depuis 2020 a été engagé par GRTgaz, pour renforcer l'alerte sur la nécessité de respecter l'ensemble des règles édictées²⁵ afin de réaliser un chantier en toute sécurité et éviter les accrochages sur les canalisations.

25/ Faire sa déclaration d'intention de commencement de travaux, prendre un rendez-vous sur site avec l'exploitant, respecter la réglementation anti-endommagement et les prescriptions de l'exploitant.

Résultats pour la sécurité des systèmes informatiques

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Nombre de salariés sensibilisés à la cybersécurité/an	100 % des nouveaux arrivants	100 % des nouveaux arrivants	80 %
Nombre d'incidents graves en matière de sécurité informatique	0	0	0

L'année 2021 est caractérisée par des menaces cyber toujours plus complexes et en augmentation constante. L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information n'a de cesse de souligner la très forte recrudescence des attaques cyber, notamment les attaques par rançongiciels (les ransomwares). Depuis 2017, malgré un nombre de menaces et d'attaques croissant, aucun incident grave (perte de SI majeur) en matière de sécurité informatique n'a eu lieu.

La sécurisation des actifs s'appuie sur un programme de mise en conformité et de diminution des risques sur des infrastructures et de nouveaux services et produits de cybersécurité.

La sensibilisation des salariés constitue le pilier incontournable de la cybersécurité afin que chacun se responsabilise et soit acteur de la sécurité du système d'information, au même titre que l'ambition de sécurité et santé au

travail. C'est l'objectif du Plan de sensibilisation, conçu chaque début d'année.

Désormais, dès l'intégration de nouveaux salariés et prestataires, différents *e-learning*s concourent à cette sensibilisation. En 2021, 80 % des nouveaux arrivants ont été sensibilisés au risque cybersécurité *via* la réalisation d'un *e-learning* « Cybersécurité, le socle », pour un objectif à terme de 100 %. Des relances régulières et individualisées auprès des managers sont programmées pour s'assurer d'atteindre l'objectif.

Des contenus de sensibilisation sur différentes thématiques sont également disponibles en libre accès dans notre LMS.

Par la suite, plusieurs événements sont proposés aux salariés et prestataires : des accueils nouveaux arrivants, des webinaires, des communications sont réalisées en exploitant les canaux internes (intranet, Yammer, revue de

presse à destination des membres du Comex et des correspondants cybersécurité...). GRTgaz honore également le mois de la cybersécurité qui se tient en octobre. Pour cette année, 10 webinaires ont été réalisés au cours du mois ainsi que des animations sur Yammer et un *30 days cyber challenge*. Un réseau de correspondants cybersécurité au sein des directions métier de GRTgaz a été constitué. Ces correspondants jouent un rôle de sponsor de la cybersécurité au sein de leurs directions.

Une sensibilisation par l'entraînement est également effectuée au travers d'exercices de *phishing*. En 2021, quatre campagnes de *phishing* ont été menées afin de tester et d'entraîner les bons réflexes de tous les utilisateurs du système informatique de GRTgaz. Enfin, un exercice de crise a été mené.

Résultats pour la continuité de nos activités

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉFÉRENCE	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison	Année 2020 : 0,08 %	< 0,2 %	≤ 0,2 %	0,08 %

La continuité de l'approvisionnement est au cœur des missions historiques de GRTgaz. La crise sanitaire a remis en avant l'importance des plans de continuité d'activité et de la capacité de l'entreprise à s'organiser pour faire

face à des événements générant de la complexité pour la continuité d'activité. Le taux d'interruption de fourniture des postes de livraison en 2021 est meilleur que l'objectif, soit 0,08 % pour un objectif d'interruption de fourniture < 0,2 %.

FAITS MARQUANTS

MOBILISATION DES ÉQUIPES AUTOUR DES ENJEUX DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL
SAFETY DAY EN OCTOBRE 2021

Face au contexte de hausse de l'accidentologie, la direction générale s'est mobilisée en organisant une journée sécurité, pour que les équipes puissent échanger sur les questions de sécurité et proposer des axes d'amélioration. Les propositions des équipes ont été synthétisées par la direction de la prévention et de la maîtrise des risques et examinées en Comex. Cinq mesures ont ainsi été adoptées, qui concernent la prévention, la maîtrise des prestations externalisées et la charge de travail des équipes opérationnelles.

GRTgaz MEMBRE DU
CAMPUS CYBER

GRTgaz est désormais membre du Campus Cyber, un projet initié par le président de la République. Le Campus Cyber sera, à l'horizon 2022, le lieu totem de la cybersécurité, qui rassemblera les principaux acteurs nationaux et internationaux du domaine. Il permettra en particulier d'accueillir sur un même site des entreprises (grands groupes, PME), des services de l'État, des organismes de formation, des acteurs de la recherche et des associations. Le Campus Cyber prévoit de mettre en place des actions visant à fédérer la communauté de la cybersécurité et à développer des synergies entre ces différents acteurs, afin de créer un écosystème et des offres souveraines.

DÉVELOPPEMENT ET DÉPLOIEMENT
D'UN NOUVEL OUTIL INFORMATIQUE DE
GESTION DE L'INTÉGRITÉ DES OUVRAGES

Ce nouvel outil, dont les différents composants vont se déployer progressivement jusqu'en 2023, a pour ambition principale de répondre aux besoins de performance d'aide à la décision dans les programmes d'inspection, de réparation des ouvrages et d'amélioration de la protection cathodique de GRTgaz. Il intervient également dans un contexte où les exigences réglementaires en matière d'intégrité sont renforcées. Par la refonte du système d'information intégrité, cet outil va permettre à l'entreprise :

- d'améliorer la qualité de la traçabilité des activités de maintien de l'intégrité des canalisations en rationalisant les processus de mise à jour et de croisement de données ;
- d'améliorer la pertinence des analyses de données en permettant notamment la prise en compte des données géographiques et environnementales ;
- et de répondre efficacement aux évolutions de l'arrêté multi-fluide.

4.5.2 Engagement n° 9

EXERCER NOS ACTIVITÉS AVEC ÉTHIQUE ET INDÉPENDANCE

(voir 3.4. Le dispositif d'éthique et d'indépendance)

4.5.3 Engagement n° 10

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT (HORS CARBONE)
ET LA BIODIVERSITÉ, LIÉS AUX IMPACTS DE NOS ACTIVITÉS

Objectif 2024 → 2030

55 % → 100 % de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires



Signataire de « Entreprises engagées pour la nature » piloté par l'Office français de la biodiversité, GRTgaz a réalisé une cartographie des pressions²⁶ que ses activités exercent sur la biodiversité et ses dépendances.

La stratégie biodiversité de GRTgaz se décline au travers de trois engagements RSE :

- « Réduire l'empreinte carbone de GRTgaz »²⁷
- « Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts »²⁸
- et « Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité liés aux impacts de nos activités », engagement traité dans ce sous-chapitre.



Membre de B4B+ (*Business for Positive Biodiversity*), le Club des entreprises pour une biodiversité positive, GRTgaz participe aux réflexions sur la mesure de l'impact et le reporting en matière de biodiversité en expérimentant le *Global Biodiversity Score*²⁹.



Membre du Club infrastructures linéaires et biodiversité, GRTgaz poursuit son soutien à la connaissance en matière d'écologie et d'infrastructures et cofinance des travaux de recherche en la matière.



GRTgaz mène depuis plusieurs années un travail partenarial avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France ainsi que localement avec des parcs naturels régionaux, permettant notamment d'identifier et de tester de nouvelles approches pour préserver et maintenir les écosystèmes liés à l'empreinte foncière de l'entreprise.

26/ Selon les cinq pressions identifiées par l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) : le changement d'usage des terres, la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes.

27/ Pour plus de détails sur cet engagement, voir section 4.2.1. Réduire notre empreinte carbone.

28/ Pour plus de détails sur cet engagement, voir section 4.2.2. Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts.

29/ C'est un outil d'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises développé par CDC biodiversité, dans le cadre du club B4B+.

GRTgaz est conscient de ses dépendances à la biodiversité et des pressions qu'elle peut exercer sur le vivant au regard des cinq familles de pressions pointées par l'IPBES : 32 000 km de réseaux enterrés (dont 90 % dans des espaces ruraux ou naturels), 6 000 installations industrielles de surface et des émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités... Un emprunt à la nature, aux territoires et à nos riverains qui nous oblige, tout comme les impacts mêmes du produit transporté.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

GRTgaz s'attache à concilier l'emprise et l'entretien de son réseau, dont 6 000 kilomètres de canalisations sont situés dans des espaces naturels protégés, avec la préservation et le maintien des écosystèmes. Son ambition est

de faire de son réseau un maillage de continuités écologiques et de concilier l'emprise et l'entretien de son réseau avec la préservation et le maintien des écosystèmes. Concernant les 26 stations de compression, celles-ci sont dotées chacune d'un plan d'action et sont entretenues en respectant le zéro phytosanitaire.

Pour chaque projet de construction ou de modification d'ouvrage, GRTgaz déploie la démarche « Éviter, réduire, compenser », afin de privilégier au maximum les mesures d'évitement et par défaut des mesures de réduction ou de compensation. Selon les projets, GRTgaz engage des démarches de concertation avec les parties concernées. Elles sont formalisées par un processus de gestion des impacts et des relations avec les parties prenantes, qui est mis en œuvre à chaque fois qu'un projet le nécessite. Selon les

projets, les processus d'enquête administrative et d'enquête publique sont mis en œuvre. GRTgaz s'attache ainsi à obtenir l'avis de chaque partie prenante avant de réaliser les ouvrages, pour une meilleure intégration et acceptabilité du projet.

Afin de mettre en œuvre des conditions d'entretien favorisant la biodiversité, l'entreprise applique une gestion différenciée pour une partie de ses bandes de servitude³⁰, principalement situées en zone naturelle sensible, et recherche des solutions alternatives aux produits phytosanitaires pour l'entretien de ses sites industriels.

GRTgaz poursuit par ailleurs son engagement en matière de préservation de l'environnement, au travers de ses actions volontaristes concernant la gestion et la maîtrise des déchets issus de ses activités industrielles et tertiaires.

Résultats 2021

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉFÉRENCE	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	OBJECTIFS 2021	RÉSULTATS 2021
Pourcentage de sites industriels convertis au 0 phyto	29 % des sites industriels convertis à fin 2020	55 % des sites convertis (dont % par végétalisation)	100 %	55 % de sites convertis avec des techniques alternatives au phyto	54 % de sites convertis avec des techniques alternatives au phyto (13 sites expérimentent la végétalisation)
Part des projets actifs faisant l'objet d'un recours	0	NS	NS	NS	0
INDICATEURS					
Taux de déchets valorisés		> 90 %	> 90 %		98,5 %

En 2021, GRTgaz a pratiquement atteint son objectif de convertir 55 % de ses sites industriels au zéro phytosanitaire, soit 54 %.

30/ Parcelles de terrain enherbées situées au-dessus des canalisations.
31/ Ils sont définis à l'article L. 253-6 du code rural et de la pêche maritime comme des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures.

Deux solutions actuelles existent : l'arrachage à la main ou mécanique et les produits de biocontrôle³¹. Pour développer un entretien encore plus respectueux des conditions humaines et de l'environnement, GRTgaz développe, depuis l'année dernière, des essais de végétalisation sur 13 sites industriels. À ce stade, ces expérimentations ne permettent pas de conclure à une généralisation d'une technique sur l'ensemble

des sites. Les résultats sont en demi-teinte, satisfaisants sur certains sites mais moins sur d'autres où la végétation ne correspond pas aux attendus (prédominance d'espèces autres que celles semées, hauteur et densité de végétation trop importante). Un temps d'observation un peu plus important sera nécessaire : de l'arrachage sélectif devra être pratiqué, afin de laisser une chance au semi-réalisé de s'exprimer.

De nouveaux prestataires ont été identifiés pour lancer des expérimentations à partir de l'automne 2021.

Le taux estimé de valorisation des déchets s'élève en 2021 à 98,5 %³² : 99 % de déchets non dangereux, qui représentent 97,8 % des volumes, et 40,9 % des déchets dangereux ont été valorisés en 2021. L'implication de l'ensemble des métiers dans la gestion des déchets se poursuit. L'organisation pour la mise sous maîtrise des données propres aux déchets des chantiers de la direction des projets et de l'ingénierie (DPI) continue notamment à se déployer.

Ces chantiers de la DPI génèrent l'essentiel des quantités de déchets de GRTgaz (96 %).

Depuis quelques années, en matière d'intégration et d'acceptabilité des ouvrages, GRTgaz observe un durcissement des contrôles des services de l'État. GRTgaz a ainsi été condamné par la justice en 2021 pour des remises en état tardives de certaines zones de

reboisement, liées à la construction de la canalisation de l'Arc de Dierrey en 2018. Pour éviter à l'avenir une telle décision et dans une logique de progrès continu, GRTgaz a initié un état des lieux des obligations réglementaires sur le sujet et questionne ses pratiques en la matière.

En 2021, aucun nouveau projet d'installation ou d'ouvrage n'a fait l'objet de recours.

32/ L'outil de collecte de gestion des déchets est en cours de déploiement au sein de la DPI et les données 2021 n'ont pas été assez exhaustives pour en déduire des résultats pertinents. Ces quantités ont été estimées via les typologies des lots facturés des marchés cadres travaux d'ingénierie. Ce taux de valorisation global a ainsi été déterminé principalement avec les quantités estimées des déchets valorisés des chantiers territoriaux (DPI) : 84 % de terres et de gravats, dont la valorisation est considérée à 100 % en carrière, la part des terres polluées étant marginale.

FAITS MARQUANTS

GLOBAL BIODIVERSITY SCORE (GBS) MESURER L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ DE GRTgaz

Le GBS est un outil d'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises développé par la CDC biodiversité : l'objectif est de proposer un indicateur biodiversité équivalent à ce qu'est la tonne équivalent carbone pour le changement climatique. Après trois ans de développement soutenu par le club B4B+, dont GRTgaz est membre actif, l'outil est désormais disponible et les développements se poursuivent pour l'enrichir et l'adapter.

Aujourd'hui, GRTgaz sait évaluer de manière qualitative ses pressions sur la biodiversité mais pas de manière quantitative. GRTgaz a lancé fin 2021 une étude de mise en œuvre du GBS au périmètre de son activité. La mesure de son empreinte biodiversité a vocation à permettre à l'entreprise d'éclairer son plan d'action biodiversité et d'objectiver ses impacts. Cette mesure permettra ensuite d'évaluer le bénéfice objectif des actions qui auront été réalisées.

VÉGÉTALISATION DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR REMPLACER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ?

GRTgaz a lancé une expérimentation de végétalisation sur 13 sites, avec une végétation dont l'entretien et la pousse sont compatibles avec les contraintes opérationnelles du réseau. Si ces essais sont concluants, la suppression des produits phytosanitaires pourrait devenir rapidement envisageable. Les efforts des années à venir permettront à GRTgaz de passer de l'expérimentation à l'industrialisation de ces bonnes pratiques. C'est ainsi la conversion totale des emprises de l'entreprise au zéro phytosanitaire qui est désormais à l'étude.



Table de concordance DPEF

CHAPITRE	SOUS-CHAPITRE ET SOUS-SECTION	DPEF
1 3 ^e RÉVOLUTION GAZIÈRE : GRTgaz ENGAGÉ DANS LA SÉCURITÉ ET LES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES D'AVENIR	1.2 GRTgaz dans la chaîne de valeur	DPEF
	1.3 Des enjeux sources de risques et d'opportunités pour demain	DPEF
	1.4 Dialoguer avec nos parties prenantes	DPEF
2 ACCÉLÉRER NOTRE TRANSFORMATION VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE : NOTRE STRATÉGIE INTÉGRÉE	2.1 Identifier et répondre aux tendances des transporteurs gaziers	DPEF
	2.4 Aligner RSE et transformation au service de la transition énergétique	DPEF
	2.5 Notre stratégie climat	DPEF
3 UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DE GRTgaz	3.3 La gouvernance RSE	DPEF
	3.4 Le dispositif d'éthique et d'indépendance	DPEF
4 FAIRE DE NOTRE PERFORMANCE UNE PERFORMANCE DURABLE ET CRÉATRICE DE VALEURS POUR TOUS	4.2 Notre performance extra-financière pour contribuer aux objectifs de développement durable des Nations unies	DPEF
	4.3 Notre performance pour un avenir énergétique abordable et neutre pour le climat	DPEF
	4.3.1 Réduire notre empreinte carbone	DPEF
	4.3.2 Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts	DPEF
	4.3.3 Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	DPEF
	4.3.4 Croître durablement	DPEF
	4.4 Notre performance pour relever les défis de la transition écologique avec nos salariés et nos parties prenantes	DPEF
	4.4.1 Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	DPEF
	4.4.2 Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation	DPEF
	4.4.3 Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables	DPEF
	4.5 Notre performance pour assurer avec responsabilité nos activités	DPEF
	4.5.1 Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	DPEF
	4.5.2 Exercer nos activités avec éthique et indépendance	DPEF
	4.5.3 Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités	DPEF

Annexe méthodologique

La déclaration de performance extra-financière³³ présente la démarche de GRTgaz en matière de responsabilité sociétale d'entreprise ainsi que les informations extra-financières répondant aux exigences des articles L. 225-102-1 et R. 225-105-1 à R. 225-105-3 du Code de commerce.

Le périmètre de la déclaration de performance extra-financière de GRTgaz couvre le périmètre France. D'un point de vue financier, GRTgaz produit deux jeux de comptes :

→ Des comptes sociaux pour la société juridique GRTgaz SA en normes françaises, qui correspondent à l'obligation légale (ils sont arrêtés en assemblée générale ordinaire) et qui sont déposés au greffe du tribunal de commerce (publication). C'est dans ce cadre que nous réalisons notre rapport de gestion (en normes sociales donc) qui est intégré à la DPEF.

→ Des comptes consolidés pour le groupe GRTgaz (GRTgaz et ses filiales) en normes IFRS, qui correspondent à une obligation contractuelle : ces comptes sont à destination de nos actionnaires mais ne sont pas publiés et ne correspondent à aucune obligation légale.

En effet, compte tenu de la 3^e directive, Elengy remonte les informations financières nécessaires à la production de comptes consolidés sans que GRTgaz ait un droit de regard direct sur la gestion courante de l'entreprise.

POINT MÉTHODOLOGIQUE DU SCÉNARIO « TERRITOIRES » RETENU PAR GRTgaz DANS SA VISION PROSPECTIVE DES GAZ RENOUVELABLES

Même si les documents de SRADDET³⁴ constituent la base de l'exercice, **une certaine interprétation a été nécessaire**, que ce soit pour former une trajectoire compatible avec l'objectif de neutralité carbone ou pour assurer une homogénéité méthodologique entre les régions.

Cet exercice n'a pas vocation à se substituer aux SRADDET mais bien à **nourrir une réflexion sur le futur mix énergétique**, en lien avec les objectifs climatiques nationaux.

La filiale Elengy n'est donc pas incluse dans le périmètre de la DPEF de GRTgaz SA. La filiale Deutschland GRTgaz, en charge de l'exploitation d'un actif régulé en Allemagne, n'est de même pas intégrée dans cet exercice 2021.

PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES

Les indicateurs RSE sont collectés par le responsable RSE pour le périmètre France. Chaque indicateur est remonté au responsable RSE par les contributeurs couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Un protocole de reporting est formalisé.

EXCLUSION DE CERTAINES THÉMATIQUES

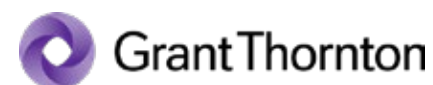
Concernant les thématiques demandées par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce français, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable ont été jugés comme non pertinents pour GRTgaz. En effet, les activités de l'entreprise ne sont pas en lien avec la production, la commercialisation ou la distribution de produits alimentaires.

Pour l'exercice 2021, les procédures de reporting des indicateurs extra-financiers ont fait l'objet d'une vérification externe par un organisme tiers indépendant, Grant Thornton.

33/ Taguée DPEF dans le rapport intégré.

34/ Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Rapport de l'Organisme Tiers indépendant



Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2021

GRTgaz

Société anonyme
6 rue Raoul Nordling
92270 Bois Colombes

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre
29, rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

GRTgaz

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de la société GRTgaz, accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-1080¹, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

¹ Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la norme internationale ISAE 3000 - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants² :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux couvrent 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes³ ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

² **Informations sociales** : effectif total ; taux de salariés formés ; taux de fréquence des salariés ; index égalité femme-homme ; taux de féminisation ; taux d'alternance.

Informations environnementales : émissions de méthane ; capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordés aux réseaux en TWH par an ; émissions de CO2 scope 1, 2 et 3 pilotable ; nombre de postes convertis au 0 phyto ; taux de déchets valorisés.

Informations sociétales : nombre d'incidents éthiques ; nombre de projets actifs faisant l'objet d'un recours en justice ; nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur des canalisations ; % de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique ; nombre de fournisseurs évalués par un prestataire externe ; coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz.

³ **Informations qualitatives** : « Réduire notre empreinte carbone » ; « Accélérer la transition énergétique par le développement de gaz verts » ; « Croître durablement » ; « Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables » ; « Exercer nos activités avec indépendance et éthique » ; « Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité liés aux impacts de nos activités ».

Grant Thornton

GRTgaz

Page 5 / 5

Exercice clos le 31 décembre 2021

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'une assurance raisonnable sur « les émissions de CO₂ scope 1, 2 et 3 pilotable ».

Pour les autres indicateurs clés de performance et résultats quantitatifs revus⁴, nous formulons une conclusion d'une assurance modérée. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyen et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre décembre 2021 et février 2022 pour une durée totale d'intervention d'environ quatre semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 14 mars 2022

L'Organisme Tiers Indépendant

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Frambourt
Associé

Bertille Crichton
Associée

⁴ **Informations sociales** : effectif total ; taux de salariés formés ; taux de fréquence des salariés ; index égalité femme-homme ; taux de féminisation ; taux d'alternance.

Informations environnementales : émissions de méthane ; capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordés aux réseaux en TWH par an ; nombre de postes convertis au 0 phyto ; taux de déchets valorisés.

Informations sociétales : nombre d'incidents éthiques ; nombre de projets actifs faisant l'objet d'un recours en justice ; nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur des canalisations ; % de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique ; nombre de fournisseurs évalués par un prestataire externe ; coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz.

Crédits photo : GRTgaz (Vincent Beneteau, Gregory Brandel, Jérôme Cabanel, Marc Da Costa, Benjamin Cochard, Franck Dunouau, Philippe Dureuil, Claire-Lise Hauet, Vincent Kriéger, Jean Christophe Marmara, Hubert Mouillade, Pierre Olivier, Sylvère Visiedo), Gettyimages, iStock, Unsplash (jana-muller, kid-circus, redd-5U, s-migaj, tan-kaninthanond, tomasz-wozniak) et X.

Conception et réalisation :
éditions stratégiques - 01 49 48 97 98.

GRTgaz février 2022.



GRTgaz

société anonyme au capital
de 639 724 770 euros
Siège social 6, rue Raoul Nordling
92270 Bois-Colombes
440 117 620 RCS Nanterre